

Les Français au Mexique et leur influence politique et sociale (1760-1800)

Jacques Houdaille

Citer ce document / Cite this document :

Houdaille Jacques. Les Français au Mexique et leur influence politique et sociale (1760-1800). In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 48, n°171, deuxième trimestre 1961. pp. 143-233;

doi : 10.3406/outre.1961.1334

http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1961_num_48_171_1334

Document généré le 06/10/2016

LES FRANÇAIS AU MEXIQUE ET LEUR INFLUENCE POLITIQUE ET SOCIALE (1760-1800)

I

L'influence française en Amérique espagnole a fait l'objet de nombreuses études¹. On discute depuis un siècle pour savoir si l'indépendance de ces pays tire son origine de la lecture des œuvres « philosophiques », de l'exemple donné par les colons anglais d'Amérique du Nord² ou de celui de la révolte des Noirs en Haïti³. Le but de la présente étude n'est pas de reprendre ce vieux débat mais simplement de signaler la présence au Mexique, à la fin du XVIII^e siècle, d'une assez nombreuse colonie de Français, qui exercèrent une influence certaine sur les esprits des sujets du roi d'Espagne parmi lesquels ils vivaient.

Malgré son importance — car, dans un pays où les illettrés sont nombreux, le mouvement des idées dépend plus des conversations que de la lecture des livres — cet aspect de la question a reçu assez peu d'attention. Un Français de

1. Voir entre de nombreuses études, Hugo BARBAGELATA, « L'influence des idées françaises dans la Révolution et dans l'évolution de l'Amérique espagnole », dans *Cahiers d'Études de la Révolution*, Université de Paris, V, 1936, antithèse dans Marius ANDRÉ, *La Fin de l'Empire espagnol des Indes*, Paris, 1922.

2. Eduardo AUNOS, *Como se perdió America*, Buenos Aires, 1942 ; John RYDJORD, *Foreign Interest in the Independence of New Spain*, Duke University, 1939.

3. Sister M. A. HEALEY, « Contribution of Toussaint Louverture to the Independence of the American Republics, 1776-1826 », dans *The Americas*, IX, 1953, pp. 413-457.

Mexico, Auguste Génin¹, a bien relevé dans les histoires du Mexique tout ce qui avait trait à nos compatriotes des origines à nos jours, mais il n'a effectué aucune recherche d'archives. La collection de documents inédits publiés avec une préface par Nicolas Rangel ne concerne que les années 1793-1794 et est d'ailleurs loin d'être exhaustive².

Pourtant les Archives du Mexique (Archivo General de la Nación Mexicana) sont très riches pour la période coloniale. Les documents ont été reliés sans grand souci de la chronologie mais d'excellents catalogues permettent de les trouver sans difficulté. La présente étude est tirée de documents de plusieurs divisions ou « Ramos ». Les Ordonnances du Roi (Reales Cédulas) et la Correspondance des Vice-rois (Virreyes) ont fourni tout ce qui concerne le statut des étrangers en Nouvelle-Espagne et leur naturalisation. Dans le « Ramo Historia », on peut trouver, outre un recensement complet des Français et étrangers effectué en 1795, les procès qui leur furent intentés avant leur expulsion par ordre du Vice-roi Branciforte. Les papiers de l'Inquisition renferment de nombreuses dénonciations dirigées contre des Français ou contre les possesseurs de livres interdits. Le nombre considérable de ces dossiers en a empêché le dépouillement complet. Enfin, il nous a été possible de consulter quelques volumes non encore classés de « l'Indiferente de Guerra », source de renseignements sur les soldats et officiers en garnison au Mexique à la fin du XVIII^e siècle.

STATUT JURIDIQUE DES ÉTRANGERS DANS LES POSSESSIONS ESPAGNOLES.

Dès le début de la période coloniale, des Français ou des personnes de langue française, s'étaient infiltrés au Mexique malgré les interdictions formelles du gouvernement espagnol³.

1. Auguste GÉNIN, *Les Français au Mexique des origines à nos jours*, Paris, 1933.

2. Nicolas RANGEL, *Los precursores ideológicos de la guerra de Independencia*, Mexico, 1929-1932, 2 vol.

3. Pour un bref aperçu de la situation juridique des étrangers dans les possessions espagnoles, voir Lillian E. FISHER, *Viceregal Administration in America*, Berkeley, 1926, pp. 326-327. Pour les nombreux textes

Les Wallons et les Français du Nord étaient assez nombreux en Espagne et il était difficile de leur barrer l'accès des territoires américains nouvellement conquis. L'immigration se poursuivit au cours du xvii^e siècle. Un recensement ordonné lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg mais qui ne fut effectué qu'après le traité de Ryswick indique qu'au moins vingt personnes de nationalité française vivaient à Mexico en 1698¹.

Les restrictions théoriques par lesquelles le gouvernement espagnol entendait écarter les étrangers des possessions d'Outre-Mer eurent encore moins d'effet après l'accession de Philippe V au trône d'Espagne en 1700. Ce fut à des ingénieurs français que le Vice-roi du Mexique eut recours à cette époque pour reconstruire la forteresse de San Juan de Ulua près de Veracruz². Le privilège d'Asiento, consenti aux compagnies négrières françaises, amena même dans cette ville quelques Français chargés de veiller au débarquement et à la vente du « bois d'ébène » en provenance d'Afrique³.

Au cours du xviii^e siècle, cependant, le Conseil des Indes crut bon de rappeler à plusieurs reprises au Vice-roi que les étrangers n'avaient pas le droit de débarquer dans les ports du Mexique, mais ces textes semblent être restés lettre morte. Nous n'avons pu retrouver aucune trace d'expulsions de Français à l'exception de celle de quelques contrebandiers qui furent conduits à Séville pour y être jugés. En 1768, par exemple, l'ambassadeur de France à Madrid dut intervenir en faveur de deux d'entre eux⁴.

de lois se rapportant à ce sujet voir *Recopilación de las Leyes de las Indias*, Madrid, 1756, chapitre ix, p. 27, souvent reproduit dans les Reales Cédulas, par exemple vol. 56, f^o 10, du 25 avril 1736, Archivo General de la Nación Mexicana, dorénavant désigné dans ces notes par les initiales AGNM. Voir aussi, Laudelino MORENO, « Los extranjeros y el ejercicio del comercio en las Indias », *Boletín de la Sociedad de Geografía e Historia de Guatemala*, XIV, p. 443 et Clarence H. HARING, *El comercio y la navegación entre España y las Indias en la época de los Habsburgos* (traduction de L. Landoesta), Paris, 1939, pp. 123-129.

1. AGNM, Reales Cédulas [R.C.], vol. 28, f^o 7 et f^o 15.

2. AGNM, R. C., vol. 51, f^o 59 ; l'ingénieur en question s'appelait Louis Bouchard de Bercourt. Plus tard vinrent Gaspar de Courcel, 1756, R. C., vol. 76, f^o 10, puis Carlos Duparquet, R. C., vol. 107, f^o 188 et vol. 121, f^o 151.

3. Gonzalo Aguirre BELTRÁN, *La población negra de México, 1519-1810*, México, 1946, pp. 68-70.

4. AGNM, R.C., vol. 92, f^o 17.

En général les Français établis au Mexique — et nous avons pu en dresser une liste de plus de 800 — se souciaient peu de devenir citoyens espagnols. Peut-être jugeaient-ils que les démarches risquaient d'attirer sur eux l'attention d'une administration plus tracassière que sévère. C'est ce qu'indique le cas de Pedro Carlon, béarnais établi à Tulancingo (aujourd'hui état d'Hidalgo) qui, en 1774, présenta une demande de naturalisation au Vice-roi. En dépit d'une lettre de recommandation dans laquelle le propriétaire de la plantation dont Carlon était le gérant, louait ses qualités, sa compétence et surtout la pureté de son catholicisme, le gouvernement décréta l'expulsion de cet étranger indésirable¹. Cependant, vingt ans plus tard, Carlon vivait dans la même ville et dirigeait la même plantation.

Deux Français, Clément de la Fragua², directeur de la Régie des Cartes à jouer et Bernardo de Miramon³, ancien secrétaire du Vice-roi et marié à une riche Espagnole, obtinrent leur naturalisation vers la même époque, probablement parce qu'ils occupaient un rang plus élevé. Notons que le premier avait prêté 6.000 pesos au trésor, que le second dut en verser 3.000 et qu'il lui fallut pourtant attendre quatre ans pour recevoir une réponse favorable du Conseil des Indes.

Un Français moins fortuné vit sa demande rejetée lorsqu'on sut qu'il s'appelait non José Garcia comme il l'avait déclaré mais Hourat. Pour se justifier il fit valoir que ce changement de nom avait facilité son entrée au Mexique⁴. Ce détail nous

1. AGNM, R.C., vol. 105, f° 56.

2. AGNM, Virreyes, de Croix, vol. 13, f° 461.

3. AGNM, R.C., vol. 108, f° 114, publiée dans *Boletín del Archivo Nacional de la Nación*, VII, 3, (1936), pp. 345-351. Bernardo de Miramon était né à Jurançon en 1748, fils de Pierre, maître d'école et de Marie Lafitte. Il fut dénoncé à l'Inquisition, en 1786 alors qu'il était maire de Mexitlan pour « actes honteux envers des femmes ». Le prêtre de sa paroisse fit remarquer qu'il n'avait pas de crucifix dans sa maison et qu'il « devait appartenir à quelque secte ». AGNM, Inquisición, 1289, f° 308-309. Son petit fils fut le célèbre général de Maximilien avec lequel il fut fusillé à Querétaro en 1867, voir Carlos Sánchez Navarro Y PEÓN, *Miramón el Caudillo conservador*, Mexico, 1945.

4. AGNM, R.C., vol. 131, f° 100. G. DEDESUVIZES DU DÉSERT, « Vice-rois et Capitaines-généraux des Indes Espagnoles à la fin du XVIII^e siècle », dans *Revue Historique*, CXXV (1917), p. 225, mentionne un certain Diego Garcia qui pourrait bien être le même personnage, référence trouvée dans *Archivo de las Indias*, CXXI, 4, 2. En 1795 Hourat-García vivait toujours à Mexico. Le recensement de Branciforte mentionne,

intéresse car apparemment beaucoup de Français en usaient de même en arrivant dans leur nouvelle patrie.

La présence de quelques Français semble toutefois avoir été officiellement connue. En 1791, l'horloger Juan Sévère, domicilié à Mexico, demanda la permission de s'établir à Querétaro dont il supporterait mieux le climat. Cette faveur lui fut concédée à condition qu'il se présente tous les dimanches à la mairie de sa nouvelle résidence¹. Mais il semble bien qu'il s'agisse là d'un cas isolé et qu'en général les étrangers aient vécu au Mexique sans avoir à se préoccuper de papiers ou de permis de séjour.

Il devait leur être en effet assez facile de s'embarquer des ports d'Espagne. Dès 1561, une « Real Cédula » stipulait que tous les étrangers qui avaient séjourné plus de dix ans en Espagne ou aux Iles Canaries ou qui étaient mariés à une Espagnole pouvaient être admis sur les bateaux en partance pour l'Amérique². Or, dès le xvi^e siècle, les Français étaient nombreux en Espagne et au xviii^e siècle la plus grande partie du commerce des Indes se trouvait entre leurs mains³. Les autorités n'ignoraient pas cet état de choses puisqu'en 1757 une « Real Cédula » décrétait que quiconque était né en Espagne ou dans les possessions espagnoles de parents non naturalisés serait considéré comme étranger et donc comme passible de déportation. Mais, là encore, nous n'avons pu trouver aucun cas qui indique que cet édit sévère fut jamais appliqué.

en fait, deux personnages, Hourat, français, et Garcia, espagnol. Ce détail nous donne une idée de la confusion qui régnait dans l'administration espagnole et nous fait comprendre comment tant de Français purent vivre au Mexique sans changer d'identité ou de nom. Voir AGNM, Historia, vol. 449, f^o 117. Hourat obtint d'ailleurs sa naturalisation moyennant paiement de 500 pesos en 1797, AGNM, R.C., vol. 168, f^o 19 et vol. 169, f^o 143.

1. AGNM, Historia, vol. 294, f^o 206.

2. AGNM, R.C., vol. 77, f^o 106.

3. Voir Marguerite C. SINCLAIR, *French Commercial Relations with the Spanish American Colonies*, Thèse de Master of Arts de l'Université de Californie, non publiée, Berkeley, 1922, p. 169. En 1772 il y avait 72 maisons de commerce en gros à Cadix qui appartenaient à des Français. La colonie française dans cette ville atteignait 2.700 personnes. Voir également François ROUSSEAU, *Règne de Charles III d'Espagne*, Paris, 1907, vol. II, pp. 20-24, qui cite des rapports diplomatiques de M. d'Ossun et du chevalier de Bourgoing : « A Madrid la colonie française comprenait 10.000 personnes en 1770 ».

HAUTS FONCTIONNAIRES ET MILITAIRES FRANÇAIS.

Les désastres de la Guerre de Sept Ans eurent pour effet de rapprocher la France et l'Espagne qui conclurent le Pacte de Famille. L'agent de Choiseul à Madrid, l'abbé de Béliardi, mit tout en œuvre pour rénover l'administration espagnole et, par l'entremise des ambassadeurs de France en Espagne, fit nommer plusieurs hauts fonctionnaires dont l'énergie et les capacités lui étaient connues¹.

C'est ainsi qu'en 1766 un militaire français, depuis longtemps au service du roi d'Espagne, fut nommé Vice-roi du Mexique. Carlos Francisco de Croix était en effet né près de Lille et, comme beaucoup de cadets de familles artésiennes, était entré dans la garde wallonne du Roi Très Catholique, combattant en Italie sous les ordres du comte de Gages, avant de se distinguer comme gouverneur de la province de Galicie. Ces fonctions ne l'avaient pas empêché de garder des contacts étroits avec sa famille avec laquelle il correspondait en français. Les lettres qu'il adressa à son frère aîné, le marquis d'Heuchin, constituent une des meilleures sources de renseignements concernant l'expulsion des Jésuites du Mexique, mesure qui devait avoir des répercussions profondes sur l'économie du pays et que certains regardent comme une des causes lointaines de la Guerre d'Indépendance mexicaine. Il ressort de la lecture de ces lettres que l'énergie du Vice-roi et de son neveu, le chevalier, n'était pas de trop pour venir à bout des résistances de la Compagnie de Jésus qui, depuis 1572, date de son établissement au Mexique, avait si bien su s'y implanter².

Il semble bien que de Croix, malgré sa fidélité envers le roi d'Espagne, nourrissait des sympathies pour la littérature philosophique alors si populaire en France. Sa bibliothèque

1. Arthur Scott AITON, « Spanish Colonial Reorganization under the Family Compact », dans *Hispanic American Historical Review*, XII (1932), pp. 269-280 et Allan CHRISTELOW, « French Interest in the Spanish Empire during the Ministry of Choiseul », dans *HAHR*, XXI, (1941), pp. 515-537.

2. Voir Cayetano Alcazar y MOLINA, *Los Virreinos en el siglo XVIII*, Barcelona, 1945, pp. 57-64.

contenait plusieurs ouvrages prohibés par l'Inquisition. Ce fut lui, par exemple, qui fit venir en Nouvelle-Espagne le premier exemplaire de la fameuse *Histoire Philosophique...* de l'abbé Raynal¹, livre qui devait par la suite exercer une grande influence sur les esprits de la classe cultivée dans toute l'Amérique espagnole. Il introduisit aussi les modes et les goûts français au Mexique. Avant lui, le Vice-roi de Cruillas avait déjà fait venir des cuisiniers français mais son successeur entendit recevoir ses invités avec tout le cérémonial alors en usage dans son pays d'origine. Une lettre de remerciements qu'il adressa au roi d'Espagne indique qu'il recevait des tonneaux de vin de Bordeaux et les satiristes de Mexico ne manquèrent pas de faire des gorges chaudes sur son goût pour le bon vin.

Son neveu, le chevalier de Croix, avait servi plusieurs années dans la garde wallone. Une recommandation de son oncle lui valut d'être nommé capitaine de la citadelle d'Acapulco. Il retourna en Espagne avec le Vice-roi mais cinq ans plus tard, il revint au Mexique avec le titre de gouverneur des Provinces Intérieures (*Provincias Internas*). Il explora toutes ces vastes régions encore très primitives et inspecta les postes frontières du Nord au Texas et au Nouveau Mexique². Son secrétaire, le père Morfi a laissé un compte-rendu de ces voyages dans lequel il parle avec sympathie des Français « déjà assez nombreux » qui s'étaient établis au Texas. Le chevalier de Croix poursuivit une honorable carrière administrative et se distingua comme Vice-roi du Pérou de 1784 à 1790³.

Un autre Vice-roi, Bernardo Gálvez, encore qu'il fût Andalou, se montra très favorable aux Français et aux idées nouvelles. Il venait de la Nouvelle-Orléans dont il avait été gouverneur, peu après la cession de cette région à l'Espagne, et y avait épousé une riche héritière, Félicité de Saint Maxens⁴. Presque

1. Monalisa PEREZ-MARCHAND, *Dos etapas ideológicas del siglo XVIII en México a través de los papeles de la Inquisición*, (México, 1949) p. 101.

2. Voir les notes de la traduction du *Journal* de Morfi par GASTAÑEDA, *History of Texas*, University of Texas, 1935, p. 38 et chapitre x.

3. Lillian E. FISHER, « Teodoro de Croix », dans *Hispanic American Historical Review*, IX (1929), pp. 488-504.

4. Gálvez fut gouverneur de la Louisiane de 1776 à 1783. Il épousa Félicité de Saint Maxens en 1777. Deux des sœurs de celle-ci épousèrent aussi de hauts officiers espagnols, Juan Antonio de Riano et Manuel Flon qui commandaient les troupes espagnoles lors des guerres d'Indépendance

tous ses domestiques étaient français et sa bibliothèque, plus encore que celle de Croix, était riche en littérature « philosophique ». A sa mort en 1786, ces ouvrages furent distribués par son bibliothécaire, M. Rollin, qui, de ce fait, causa bien des tourments aux officiers de l'Inquisition chargés de la censure¹. Les idées francophiles de Gálvez devaient être bien connues à Mexico puisqu'en 1794 dans leur interrogatoire, plusieurs « afrancesados » parlèrent mystérieusement d'un complot ourdi par ce Vice-roi désireux de se libérer de la tutelle du roi d'Espagne².

Dans les dernières décades du XVIII^e siècle, les noms français apparaissent souvent dans les « Reales Cédulas » qui mentionnent la nomination des officiers. La raison en est que la cession de la Louisiane à l'Espagne avait amené beaucoup de militaires français au service du roi très catholique. Le plus fameux d'entre eux, Athanase de Mézières, établi au Texas depuis 1733 fut, en 1769, nommé lieutenant-gouverneur de la forteresse de Nachitoché³. Depuis longtemps, le gouvernement espagnol avait apprécié et redouté ses dons remarquables et l'ascendant qu'il exerçait sur les Indiens du Texas. Un autre Français de la Nouvelle-Orléans, Pedro Vial, explora en 1768, en compagnie de son compatriote, Honorat Fortier, la route de Texas à Santa Fe. Il existe aux Archives de Mexico une relation détaillée de ce voyage⁴.

du Mexique. Ils parlaient tous deux français : voir Ramón EXQUERRA, « Un patricio colonial », dans *Revista de Indias*, XIII (1948), p. 97, et *Boletín del Archivo de la Nación*, XVI (1945).

1. Pérez Marchand, *op. cit.*, p. 167.

2. Nicolas RANGEL, *op. cit.*, t. I, p. 23, concernant le procès d'Alamillo.

3. Mézières était le frère de madame de Montesson, l'épouse morganatique du duc d'Orléans. Voir Herbert E. BOLTON, *Athanase de Mézières and the Louisiana-Texas Frontier, 1768-1780*, Cleveland, 1914, 2 vol. Plusieurs de ses soldats restèrent dans les provinces du nord du Mexique, par exemple son interprète pour les langues indiennes, André de Courbière, voir AGNM., Ramo Civil, 1676.

4. AGNM, Historia, vol. 62, X, 212. Un autre Français de la Nouvelle-Orléans, Alexandre Dupont vint à pied de Louisiane à Mexico en 1789. Il présenta au Vice-roi un projet pour exploiter des mines d'argent près de Wichita. Il s'agissait tout simplement de détruire une tribu d'Indiens, les Cazanvaray établis dans cette région. Dupont n'apparaît pas dans le recensement de 1795. En 1803 il se suicida après avoir assassiné un de ses compatriotes à Guanajuato. AGNM, Historia, vol. 506, f^{os} 30-65. Son projet fut traduit en espagnol par ordre du Vice-roi Iturrigaray.

D'autre part, les troupes espagnoles en garnison au Mexique semblent avoir été formées d'unités bien cosmopolites¹. Un recensement du Régiment d'Amérique exécuté en 1760 donne une liste complète de tous les soldats avec leur lieu de naissance². Les noms des villages et même des provinces mentionnés sont parfois assez difficiles à identifier parce qu'ils ont été écrits phonétiquement par des scribes espagnols. Sur 600 hommes composant ce régiment, 23 au moins étaient nés en France ou en Wallonie. En 1768 un autre régiment était composé de trois bataillons dont les noms sont révélateurs : Savoie, Ultonia et Flandres. Dans ce dernier, sur 644 hommes figuraient 214 Français, 75 Allemands et Flamands, et 148 Italiens. Quelques uns de leurs officiers appartenaient à la noblesse de France, le capitaine François de Mortemart, le capitaine Alexandre d'Harcourt et deux Groes. Les Français étaient peu nombreux dans les deux autres bataillons. Ce régiment ne resta que quatre ans en Nouvelle-Espagne, mais d'autres devaient recruter des étrangers puisqu'une ordonnance de 1799 indique que, lors de leur engagement, les militaires étrangers devaient lire dans leur langue la traduction des règlements de l'armée³.

Les désertions étaient fréquentes chez ces mercenaires, et les rigueurs de la discipline ne faisaient qu'aggraver ce mal endémique⁴. Un certain Louis Berton, provençal, avait reçu une prime de 120 reales lors de son réengagement à Panama. En 1769 il déserta et fut appréhendé dans l'église de Tepic, non loin de la côte Ouest où il avait cherché asile. En 1771, il déserta de nouveau après avoir vendu ses chemises. Ses camarades déclarèrent l'avoir entendu maintes fois exprimer son désir d'abandonner l'armée pour aller vivre chez les « mecos », c'est-à-dire les sauvages. Le dossier d'un autre déserteur, Esteban Guillebrand, originaire du Brabant, est

1. Depuis longtemps des officiers français et flamands servaient le roi d'Espagne dans la garde wallonne. Sur cette unité voir DU BOSQ DE BEAUMONT, *Officiers français au service de l'Espagne*, Paris, 1904, pp. 32-36.

2. Les pages qui suivent sont tirées de plusieurs volumes de l'Indiferente de Guerra, AGNM, non encore classés et catalogués en 1952.

3. AGNM, R.C., vol. 174, f° 159.

4. Les déserteurs du bataillon de Savoie furent par la suite incorporés au Régiment de la Couronne, Maria Carmen VELASQUEZ, *El Estado de Guerra en Nueva España, 1760-1808*, Mexico, 1950 p 115.

assez confus. Il y est fait mention d'une femme infidèle, d'une maîtresse indienne et de vol d'objets sacrés dans une église. Il ne fut pas repris, lui non plus, puisqu'en 1795 on le retrouve établi chirurgien à Saltillo (aujourd'hui état de Coahuila) sans même avoir pris la précaution de changer de nom¹.

En somme la conduite de ces soldats étrangers était loin d'être exemplaire². Nous avons relevé deux cas d'homicide. En 1770 un grenadier du bataillon des Flandres, Luis Lamar, fut poignardé par un Napolitain appartenant à la même unité. Les témoins, tous Français, firent de longues déclarations contradictoires sur cette dispute qui s'était déroulée dans un bouge et avait causé la mort de deux autres soldats apparemment espagnols. La nuit de Noël de la même année quatre soldats du même bataillon assassinèrent un lieutenant du régiment dit « *de los Pardos* » (des gens de couleur), à la suite d'une querelle à propos de deux femmes qui se trouvaient en compagnie de l'officier mexicain. Les nombreux témoins appelés à déposer n'eurent pas besoin d'interprète. Le meurtrier, Claude Duverné, fut emprisonné mais parvint à s'échapper de prison quelques mois plus tard.

Les dossiers de l'Inquisition révèlent une histoire plus curieuse concernant un soldat du bataillon d'Ultonia, Nicolas Lemaitre, qui, en 1768, se présenta de son plein gré devant le Saint Tribunal auquel il s'accusa d'avoir signé un pacte avec le diable. Ses officiers le représentaient comme un mauvais sujet, menteur, ivrogne et rancunier. Il avait déjà été condamné à un an de prison pour désertion. Ce piètre soldat ignorait l'espagnol, ou tout au moins faisait semblant de l'ignorer, et s'entretint avec ses juges en un latin incompréhensible, disaient ceux-ci, car Lemaitre parlait avec l'accent fermé (*cerrado*) des Français. Il fallut avoir recours à un interprète. Il ressort des traductions de celui-ci que Lemaitre avait reçu les ordres mineurs à Paris pour devenir jésuite. Mais en Italie où il fut envoyé il jeta la soutane aux orties et commença à invoquer le diable. Ses déclarations indiquent un grand intérêt

1. AGNM, Ramo Civil, 1676, publié dans *Boletín del Archivo de la Nación*, XXIV (1953), p. 102.

2. La conduite des officiers semble aussi avoir donné parfois lieu à des plaintes. Lorenzo de Croex, fut accusé d'avoir commis des faux et d'avoir dérobé des bijoux qu'on lui avait confiés.

pour les pratiques de sorcellerie et mentionnent plusieurs prêtres de Normandie qui les lui avaient enseignées. L'Inquisition se montra très indulgente à son égard puisqu'il se dénonçait lui-même. Il dut signer une abjuration complète de ses erreurs puis fut admis à recevoir la sainte communion. Nous ignorons malheureusement ce que devint cet étrange soldat ¹.

Le rapprochement franco-espagnol amena donc au Mexique des hauts fonctionnaires français qui se déplaçaient avec leur domesticité et aussi des soldats dont bon nombre semblent avoir cherché à désertier l'armée. Il est vraisemblable que ces domestiques ² et ces soldats purent rester au Mexique en changeant de nom.

RÉSIDENTS FRANÇAIS AU MEXIQUE.

La plupart des Français établis au Mexique lors du recensement ordonné par le Vice-roi Branciforte en 1795, déclarèrent qu'ils avaient vécu plusieurs années en Espagne avant de s'embarquer pour le Nouveau Monde. Ces affirmations étaient peut être erronées. Nous avons vu en effet qu'une loi permettait aux étrangers établis depuis dix ans en Espagne de passer aux Indes. Cependant, il est probable que quelques uns des nombreux Français établis à Cadix ou à Séville — ils y étaient si nombreux qu'on les désignait d'un nom spécial, les « Jeni-

1. AGNM, Inquisición, vol. 769, f^{os} 37-47 et José Toribio MEDINA, *La Inquisición en México*, Mexico, 1952, nouvelle édition avec préface et notes de Eduardo O'Gorman, p. 359. Cet ouvrage provient de recherches faites aux Archives de Simancas et contient souvent des détails qui complètent les dossiers de Mexico.

2. Le marquis de Cruillas fit venir deux cuisiniers, en 1757, Andres Lusso et Joseph Recolé, qui amenèrent leurs épouses. Il durent se réembarquer en 1760 lors du départ de leur maître. AGNM, Virreyes, vol. 2, f^o 210. Le Vice-roi Bucareli fit venir Pedro Casteran, et Pedro Labora, AGNM, Historia 405, VIII, cité par RYDJOED, *op. cit.*, p. 137. Le chevalier de Croix amena plusieurs domestiques ; Nicolas Hos, son majordome, resta dans le Nord. Ramo Civil 1676. Galvez avait avec lui six Français, parmi lesquels Georges Cap et Juan Roche ou Auroche surnommé le Bossu (Jorobado) qui se signalèrent par leurs propos subversifs au début de la Révolution française. AGNM, Historia, vol. 282, f^o 201. L'aristocratie mexicaine avait aussi des domestiques français, par exemple le comte de Machado qui fournit de faux passeports aux frères Mazas, AGNM, Historia, vol. 506, f^o 49.

zaros »¹, voulurent tenter fortune au Mexique. D'autres résidents de Nouvelle-Espagne reconnurent toutefois être venus directement de leur pays. C'était le cas de quelques marins qui, tombés malades à Veracruz, y étaient restés². Enfin certains prétendaient avoir été faits prisonniers par les Anglais et être arrivés au Mexique après avoir réussi à s'échapper de la Jamaïque³.

Comme on peut l'imaginer, une fois installés, les immigrants cherchaient à faire venir d'autres membres de leur famille. C'est ainsi qu'arrivèrent quatre neveux des deux frères La Borda, riches prospecteurs des mines de Taxco. Deux d'entre eux, les frères Permartin, béarnais, vivaient à Zacatecas où ils gagnaient confortablement leur vie comme ingénieurs miniers⁴. Bernardo de Miramón, déjà mentionné, fit venir son frère José et, en 1783, son neveu, Juan Lafitas y Miramón qui onze ans plus tard dirigeait une plantation à Mextitlan⁵. Une famille corse, les Franco, semble avoir fait de bonnes affaires à Jalapa, où l'oncle et deux neveux possédaient des commerces de détail⁶.

1. Marguerite SINCLAIR, *op. cit.*, p. 21.

2. Cas de Andrés Denis et de Martin Montès, AGNM, Historia, 516, II.

3. Cas de Francisco de la Barrera, AGNM, Inquisición, vol. 1007, f^{os} 1-63 ; Estebán Arribayo, Historia, vol. 506, f^o 54 ; et de Rousseau, alias Osorio, Historia, vol. 509, IX.

4. AGNM, Historia, vol. 518, f^o 92 et R.C., vol. 168, f^o 102 et vol. 172, f^o 60.

5. On a vu que Bernardo Miramón était maire de Mextitlan. Ce Juan Lafitas Miramón est cité dans *The Journal of Jean Laffite*, New York, 1958 (publié sans introduction et sans nom de traducteur). Il serait l'oncle du fameux pirate, voir pages 28 à 30 de cette étrange autobiographie. « I had an uncle 20 years younger than my father, who suffered under the Vice-roys of Mexico. My uncle Jean was separated from his mother's relatives and imprisoned in the dirty dungeons of Mexico City for more than two years... I remember having seen him only once. I was about 4 years old when my uncle at the age of 16 left by boat with his relatives to visit at the home of our family in Port au Prince. My uncle came with his uncle Bernardo de Miramón and with the family of Marcus La Porta, who were relatives of his mother. They stayed with us for about a week before they left for Veracruz. I never saw him after that, but I received news when I was 14 or thereabouts that he was exiled and dying in some part of Cuba. » Nous citons ce passage dans le texte anglais car il est censé avoir été traduit du français. Il semble présenter quelque preuve de l'authenticité de ce journal de Jean Laffite qui a été mise en doute. Cependant l'insistance même de Laffite à citer des dates concernant la venue de son oncle Juan Lafitas y Miramón au Mexique peut sembler suspecte.

6. AGNM, Historia, vol. 508, f^o 42.

Des documents mentionnent souvent la province d'origine des immigrants. Beaucoup venaient des confins de l'Espagne mais les Limousins et les Auvergnats apparaissent presque aussi nombreux. Depuis longtemps les habitants de ces régions pauvres s'expatriaient et s'enrichissaient comme colporteurs en Espagne ¹. Enfin nous avons relevé la présence de quelques Parisiens qui, au début de la Révolution Française, se signalèrent par leurs discussions politiques et leurs idées subversives.

Il est souvent possible de se faire une idée des classes sociales auxquelles appartenaient ces Français avant leur expatriement. Nous trouvons des nobles authentiques, officiers de l'armée espagnole et, semble-t-il, en garnison permanente au Mexique, par exemple, le capitaine Murgier qui arrêté par l'Inquisition, se suicida dans son cachot après avoir malmené son geôlier ², et le capitaine Luillier de Précý qui exprima vivement son désespoir à ses amis lors de l'exécution de Louis XVI ³. D'autres se vantaient d'une illustre naissance probablement parce qu'il était impossible de vérifier leurs quartiers de noblesse au Mexique. Tels étaient probablement Don Pedro Salazar y Pacheco, bigame au nom sonore ⁴, et Pierre

1. On connaît exactement, pour le xvi^e siècle, le nombre des émigrants partis d'Espagne pour le Nouveau Monde et parmi eux le nombre d'étrangers. Sur 12.329 émigrants embarqués entre 1509 et 1538 figuraient 198 étrangers, parmi lesquels, 13 Allemands, 63 Flamands, 9 Bourguignons, 1 Brabançon, 20 Français, 53 Italiens et 27 Portugais. Parmi les Français on en trouve : 6 de l'Artois, 1 de Lorraine, 2 de Paris et 11 du Midi. Voir J. Rodríguez ARZUA, « Las Regiones españolas y la Población de América », dans *Revista de Indias*, VII (1947), pp. 695-748, tiré du *Catálogo de Pasajeros a las Indias*. Sur les Limousins, voir Geoffroy DE GRANDMAISON, *L'Ambassade de France en Espagne sous la Révolution*, Paris, 1892, p. 53 : « Les Limousins et les Auvergnats s'étaient établis dans de nombreux villages d'Espagne. Ils y possédaient des commerces de détail si prospères qu'ils pouvaient envoyer chaque année plus de cinq cent mille francs à leurs familles. »

2. Murgier fut dénoncé à l'Inquisition en 1785 parce qu'il possédait l'*Histoire Philosophique* de RAYNAL, AGNM, Inquisición, vol. 1262, f^{os} 246-271, XII. Son suicide est décrit par RANGEL, *op. cit.*, p. LVII. Son cas fit grand bruit dans l'armée mexicaine. Un jeune officier espagnol approuvait la conduite de Murgier six ans après, voir Inquisición, vol. 1400, f^{os} 134-137.

3. AGNM, R.C., vol. 160, f^o 233 et Historia, vol. 505, f^o 3.

4. De son vrai nom, Pedro Lambeya y Permardin, il était le neveu des frères Laborde. Accusé de bigamie il fut confondu avec son cousin Alexandre Permardin, ingénieur à Zacatecas. Il avait vécu longtemps à la Havane et parlait espagnol sans accent. Dans les papiers qui furent saisis chez lui on trouva plusieurs manuscrits écrits de sa main, qui ont

Bordelet qui, lorsqu'il fut arrêté à Mexico en 1794, affirma qu'il était le fils du baron de Montesquieu, ce qui ne l'empêcha d'ailleurs pas d'être déporté ¹.

Grâce à une centaine de déclarations où les intéressés avaient apposé leur signature ou une croix lorsqu'ils étaient illettrés, il nous a été possible d'établir que 30 % seulement des Français établis au Mexique (en comprenant les soldats) ne savaient pas écrire. Cette proportion, pour hasardeuse qu'elle soit, indique que ces étrangers étaient d'un niveau culturel bien supérieur à celui des Mexicains parmi lesquels ils vivaient ².

Quelques uns étaient restés en correspondance avec leur famille. Pedro Pirol, chirurgien au Yucatan, écrivait assez souvent à ses neveux qui habitaient à Fronsac, près de Bordeaux ³. Pedro Clavel, boulanger à Veracruz, recevait des lettres en espagnol (deux d'entre elles sont conservées dans son dossier) de son frère établi à Séville. Il envoya même une somme de 227 pesos à sa mère par l'intermédiaire du curé de sa paroisse en Limousin ⁴. D'autres, au contraire, avaient rompu toutes relations avec leur famille. Le marquis de Précý dut s'adresser à l'ambassadeur de France à Madrid pour savoir ce qu'était devenu son frère, le capitaine mentionné plus haut ⁵.

Un tiers de ces Français étaient établis à Mexico mais il en existait une importante colonie à Veracruz qui, dès cette époque, devait être un port très cosmopolite. Les centres miniers de Zacatecas et de Guanajuato avaient attiré un certain nombre de Français qui, sous la Révolution, se signalèrent par leurs idées avancées. Enfin 21 — plus qu'à l'heure actuelle — vivaient au Yucatan, probablement en raison de la proximité de cette péninsule avec la Nouvelle-Orléans. On peut s'expli-

malheureusement disparu. AGNM, Inquisición, vol. 1282, f^{os} 127-142 ; Historia, vol. 505, 5 et vol. 517, I.

1. RANGEL, *op. cit.*, p. 246.

2. En 1944 il y avait 58 % d'illettrés au Mexique, José Angel CENCEROS, *El problema de la alfabetización*, Mexico, 1953, p. 10. Pour la France au XVIII^e siècle, voir FLEURY et VALMARY, « Progrès de l'Instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III », dans *Population*, 12, (1957), 72-73. En 1786-90, 47 % des hommes savaient signer leur nom à leur mariage.

3. AGNM, Historia, vol. 507, VIII.

4. AGNM, Historia, vol. 508, I et R.C., vol. 142, f^o 52.

5. AGNM, Historia, vol. 506, f^o 85.

quer de la même manière la présence d'un nombre relativement assez élevé de Français dans les provinces du Nord demeurées très primitives¹.

Dans les documents examinés les professions de près de 200 de ces immigrants sont clairement indiquées.

Le groupe le plus important, 28, est celui des marchands. Sous ce terme nous trouvons de simples colporteurs, les « *gabachos* » limousins, célèbres en Espagne dès le xvi^e siècle, mais aussi des commerçants tenant boutique. Fernando de Casasola possédait un magasin de lingerie à Queretaro et, en 1795, il avait économisé 5.000 pesos². A Mexico le doyen de la colonie française, Pedro Moreno, courtier (*corredor del comercio*) en possédait 11.000 et la description de son mobilier indique qu'il était riche³. Ces marchands ambulants et boutiquiers ne pouvaient manquer d'exercer une certaine influence sur les idées de leurs clients. En 1794, le colporteur Pedro Burdales fut arrêté et convaincu de propagande maçonnique sur une dénonciation du curé de Molango (Hidalgo) auquel il avait offert quelques opuscules écrits en français concernant la Révolution française à ses débuts⁴.

Les cuisiniers français, nous l'avons vu, jouissaient d'un grand prestige au Mexique. Il est assez difficile de fixer leur nombre car les métiers de cuisinier et de boulanger semblent avoir été assez souvent confondus dans le recensement précité. Nous n'avons pas relevé moins de vingt-cinq de ces cuisiniers-boulangers établis pour la plupart dans des villes de province. Nous n'avons pu déterminer, faute de connaissance technique, si ces boulangers enfournaient le « *pan francés* » si célèbre au Mexique de nos jours. En tous cas, en 1787, un de nos compatriotes présentait au Vice-roi une nouvelle espèce de pain en y joignant une longue description en espagnol du procédé qu'il employait pour sa préparation. Ce Pedro Godonet —

1. Voir documents publiés dans *Boletín del Archivo de la Nación*, XXIV (1953), 100-104. Ces Français étaient répartis comme suit : 3 en Nouvelle Biscaye, 9 en Sonora, 3 au Coahuila, 2 au Texas et 2 au Nouveau Mexique, la plupart étant des soldats pensionnés. Ce chiffre est manifestement trop bas pour le Texas comme il ressort de la lecture du livre de Mary HATCHER, *The foreign Settlements in Texas*, Austin, 1936.

2. AGNM, *Historia*, vol. 505, f^o 17.

3. AGNM, *Historia*, vol. 507, IX.

4. RANGEL, *op. cit.*, vol. II, f^{os} 135-204.

il se faisait aussi appeler Godolimpio, traduction littérale de son nom — avait fait 5.000 pesos d'économies, ce qui ne l'empêcha pas de mourir de faim en prison peu après son arrestation en 1795¹. A Veracruz, Antonio Dumas possédait quatre boulangeries dont le gérant Pedro Clavel, déjà mentionné, recevait un salaire de 200 pesos par an².

D'autres Français avaient réussi comme techniciens ou artisans. Un architecte, Crouzet, construisit une église à Monterey³. A Veracruz quelques uns travaillaient dans les constructions navales. A Taxco, José Laborde, arrivé dès 1720, fit une fortune colossale en exploitant les mines d'argent selon un procédé nouveau. Le roi d'Espagne fit appel plusieurs fois à son aide financière et à ses connaissances technique. Il mourut à Cuernavaca en 1778⁴. Ce capitaliste n'était guère favorable aux idées nouvelles. Il fut cité comme témoin à charge par l'Inquisition dans un procès intenté à un Anglais soupçonné de propagande maçonnique⁵.

Le Vice-roi s'adressait parfois au gouvernement espagnol pour demander l'envoi de techniciens étrangers. En 1779, Salvador de Dampierre, après avoir réalisé quelques expériences chimiques en présence des professeurs de l'université de Madrid, vint au Mexique avec le titre d'ingénieur des salpêtres, dont il savait éliminer les substances bitumineuses. Malgré un salaire de 2.000 pesos par an, il ne resta pas longtemps et, à son retour en Espagne, fut accusé de malversations dans l'emploi des fonds qui lui avaient été confiés pour l'achat de matériel⁶.

Les coiffeurs français semblent avoir connu une grande vogue en Nouvelle-Espagne à la veille de la Révolution. Dès 1787 un document de l'Inquisition indique que la coiffure « à la Malbrúk » faisait fureur dans la haute société. Quelques Espagnols furent même tentés de se faire passer pour Fran-

1. AGNM, Historia, vol. 517, II, et Inquisición, 1366, 51-69.

2. AGNM, Historia, vol. 510, IV.

3. AGNM, Historia, vol. 506, IV, 22.

4. José Laborde et son frère Francisco étaient natifs de Jaca en Aragon mais, semble-t-il, de famille française. Voir discussion dans Manuel TOUSSAINT, *Taxco*, Mexico, 1931, p. 87. Sur la fortune des Laborde voir Alberto Maria CARREÑO, « Opulencia y Pobreza de Laborda », *Divulgación histórica*, IV (1943), p. 42.

5. AGNM, Inquisición, vol. 1013, f^{os} 1-19.

6. AGNM, R.C., vol. 116, f^o 159 et Virreyes, 137, 452.

çais afin d'attirer la clientèle. C'est ainsi qu'un Catalan, Isidore Peix, fut arrêté comme Français en 1795, mais ayant réussi à prouver qu'il s'était vanté de n'être pas Espagnol simplement dans un but publicitaire, il fut relâché¹.

Des le début du siècle les Vice-rois avaient fait venir des médecins et des chirurgiens français parmi leur personnel. En 1777, Santiago Augier, chirurgien du chevalier de Croix reçut un visa spécial pour entrer en Nouvelle-Espagne². Par contre, la permission de pratiquer son art à Mexico fut refusée en 1783 par le « *Protomedicato* » (Conseil des médecins) à Jean Morin de la Nouvelle-Orléans³. Les docteurs étrangers étaient acceptés plus facilement en province. Simon Lacroix faisait, il est vrai, de bien mauvaises affaires à San Luis Potosi puisqu'en 1795 il avait contracté 5.000 pesos de dettes⁴. Charles Escofit, diplômé de la Faculté de Montpellier, était venu de la Nouvelle-Orléans à Campêche mais il avait, lui aussi, bien du mal à vivre. L'inventaire de ses biens n'atteignit pas 500 pesos⁵.

Enfin, bien des Français s'étaient établis fermiers. Les documents les mentionnent rarement, probablement parce qu'isolés à la campagne, ils s'étaient plus facilement hispanisés. D'autres étaient pilotes dans les ports. Quelques uns, enfin, n'avaient pas réussi du tout et sont désignés comme mendiants dans le recensement de Branciforte, par exemple, l'aveugle, Pedro Lecurt, qui possédait toutefois quelques biens⁶. Ce ne sont là que des exceptions. Dans l'ensemble les Français établis au Mexique au XVIII^e siècle semblent avoir prospéré⁷.

1. AGNM, Historia, vol. 507, IX et vol. 506, f° 80.

2. AGNM, R.C., vol. 111, f° 224.

3. AGNM, Virreyes, Gálvez, vol. 133, f° 433 et R.C., vol. 128, f° 67.

4. AGNM, Historia, vol. 512, IX.

5. AGNM, Historia, vol. 515, IX. Escofiet était Marseillais, il vint de la Nouvelle-Orléans avec sa femme. Nous avons relevé l'existence de deux autres médecins ou chirurgiens, Pedro Pirol qui fut retraité après avoir servi 40 ans à l'hôpital del Presidio del Carmen près de Campêche et Santiago Maureta de la Berrera qui vint avec le Vice-roi Galvez après de nombreuses années passées comme médecin de l'armée espagnole. Historia, vol. 510, f°s 1-20.

6. Le nantais, Nicolas Robert, ne gagnait que 2 reales par jour à Veracruz. Historia, vol. 510, IX; Pierre Rousseau-Osorio était aussi mendiant au Yucatan. Historia, vol. 507, VIII.

7. Il est assez difficile d'évaluer ce que représentent ces salaires et

Il a été possible de recueillir des renseignements assez complets sur la situation matrimoniale de ces immigrants. 58 sont désignés comme mariés ce qui, au reste, ne veut pas dire que tous les autres étaient célibataires. La proportion de ceux-ci, néanmoins, semble avoir été assez élevée bien qu'aucune statistique ne nous permette de préciser cette impression générale. Quelques Français furent dénoncés à l'Inquisition comme bigames¹, mais cette accusation était monnaie courante au Mexique et il ne faudrait pas croire que ce crime ait été typiquement français.

Certains, peu nombreux, étaient venus avec leur épouse française (3 cas en tout) ou espagnole, mais la plupart avaient pris femme au Mexique. La caste raciale à laquelle celles-ci appartenaient est le plus souvent mentionnée. Trois Français avaient épousé des mulâtresses ou quarteronnes, cinq ou six des Indiennes² mais la plupart s'étaient unis à des « *españolas* », c'est-à-dire à des créoles (blanches nées au Mexique). Ils semblent, en général, s'être montrés bons maris puisqu'en 1795, leurs épouses envoyèrent une pétition au Vice-roi pour demander leur élargissement. La femme du vieillard Pedro Moreno se montra particulièrement insistante. Il existe une dizaine de lettres d'elle aux Archives³. La femme de Léonard Dubois fit preuve, elle aussi, d'un grand attachement envers son mari puisque, lorsqu'elle apprit son arrestation, elle vint de Cadix pour prouver aux autorités qu'il était bien marié à une Espagnole comme il l'avait affirmé⁴.

D'autres documents, cependant, montrent que certains

ces économies données en pesos. D'après HUMBOLDT, *Essai politique sur le Royaume de Nouvelle Espagne*, Paris, 1811, t. V, p. 29, le Vice-roi gagnait d'ordinaire 60.000 piastres (pesos) par an. Le prix de la journée de travail était de 2 reales (26 sous) en terre froide et de 2 reales et demi (32 sous) en terre chaude. Le salaire annuel d'un travailleur était d'environ 65 pesos par an. Une « carga » (150 kilogrammes) de froment coûtait de 4 à 5 pesos (de 20 à 25 francs) c'est-à-dire un peu moins cher qu'à Paris. *Idem*, t. III, pp. 102-103.

1. Par exemple Bartolome Courtade, qui avait une femme en France, une en Espagne et une au Mexique, Inquisición, vol. 994, f^{os} 295-334. Son nom apparaît aussi aux Archives del Gobierno de Guatemala, Averiguación, A 1 48.2, exp. 44.974, leg. 5337.

2. Par exemple, Claudio Verrios, jardinier à Saltillo, Historia, vol. 511, f^o 1.

3. Historia, vol. 508, IV.

4. Historia, vol. 507, IX.

Français n'avaient pas eu l'heur de plaire à leur épouse. Une lettre adressée à l'Inquisition et écrite en très mauvais espagnol par la femme du cuisinier, « Munsíú Paques », exprime une profonde indignation contre cet infâme étranger qui la traitait d' « Indienne sauvage » et entendait enseigner à sa fille le français plutôt que l'espagnol¹. Le pilote du port de Campêche, le lyonnais Toussaint Léon, fut emprisonné pour avoir battu sa femme, dont le père était maire de la ville. Il se défendit en se plaignant de la jalousie de son épouse et des persécutions continuelles de son beau-père².

Les Français étaient donc assez nombreux en Nouvelle-Espagne à cette époque et souvent, par leur position sociale, ils devaient être à même d'exercer une influence certaine encore que peu aisément discernable sur les esprits des « fidèles sujets » du roi d'Espagne.

LES FRANÇAIS DEVANT L'INQUISITION.

L'une des sources les plus importantes pour l'histoire intellectuelle et sociale du Mexique avant l'Indépendance est certainement la magnifique collection des dossiers de l'Inquisition qui ne comprend pas moins de 1.600 volumes in folio. Le Saint Tribunal avait en effet pour tâche de recueillir toutes les plaintes concernant les offenses à la morale et l'expression des idées hérétiques, les « proposiciones ». A la fin du XVIII^e siècle se multiplient les références aux résidents français qui, par leur vie ou leurs réflexions, choquaient leurs voisins³.

Dans la plupart des cas les dénonciations dirigées contre eux dénotent une incompréhension mutuelle due à de profondes différences de culture. Au Tabasco, par exemple, José Gelede fut accusé d'avoir dit que les Espagnols étaient idolâtres parce qu'ils avaient chez eux des images de saints devant lesquelles ils faisaient brûler des cierges⁴. A Mexico on reprocha à Juan Abadie, basque, de trouver cette coutume

1. Inquisición, vol. 1416, f^{os} 144-145.

2. Historia, vol. 515, VI.

3. Sur les Français et l'Inquisition avant le XVIII^e siècle, voir José Toribio MEDINA, *op. cit.*

4. AGNM, Inquisición, vol. 1358, XI, 219.

indécente, voire sacrilège, et de n'admettre le culte des saints que dans les églises¹. Pourtant les Français qui critiquaient ainsi les pratiques religieuses des Mexicains étaient parfois eux-mêmes de bons chrétiens. Jacques Serrania, professeur de français et de latin à Mexico, ne manquait jamais la messe et sa bibliothèque renfermait des ouvrages de piété. Cependant, lors d'une procession en l'honneur de la Vierge, il scandalisa ses voisins en déclarant qu'il ne pouvait comprendre comment une si vilaine statue pouvait attirer un tel concours de peuple dans les rues et que, puisque la véritable Sainte Vierge était au ciel, il pouvait tout aussi bien la prier en restant dans sa chambre². Un chirurgien, Marc Antoine Chier de la Millier, se moquait, lui aussi, du culte des saints et affirmait à qui voulait l'entendre que certains de ceux que l'on vénérât avec tant d'ostentation pouvait fort bien être en enfer, la justice de Dieu étant inconnaissable. Il mettait aussi en doute l'existence des limbes. Il convient de noter toutefois qu'il avait tenu ces propos à une femme à laquelle il avait refusé de fournir une potion destinée à la débarrasser d'une grossesse non désirée. Apparemment la dénonciatrice connaissait assez mal sa théologie et aucune note marginale n'indique que le Saint Tribunal s'en soit ému...³

On accusait aussi les Français de ne pas faire grand cas du sixième commandement et leur cynisme à ce sujet attirait sur eux force dénonciations. C'est ainsi que le chirurgien du Vice-roi, Alexandre Cassini, âgé d'une cinquantaine d'années, avait scandalisé une dame à laquelle il avait dit « en riant comme s'il plaisantait » que c'était un péché de voler, de préparer des philtres ou de commettre des faux mais qu'il était parfaitement légitime d'avoir des relations sexuelles en dehors du mariage. Les arguments qu'il donnait pour prouver ses dires était peu propres à donner une bonne opinion des mœurs de ses compatriotes. Il affirmait en effet « qu'en France personne ne parlait mal d'une femme qui avait des amants, que le roi, lui même, en plus de la reine, avait cinq ou six maîtresses et que, si le roi agissait de la sorte, ses sujets avaient bien le droit d'en faire autant ». Au reste ce chirurgien

1. AGNM, Historia, vol. 513, V.

2. AGNM, Inquisición, vol. 1363, f^{os} 100-104.

3. AGNM, Inquisición, vol. 736, IV, f^{os} 28-54.

facétieux n'était pas bon catholique. Il avait refusé de faire baptiser son esclave noir en disant « que celui qu'il avait auparavant était chrétien mais voleur mais que son nouvel esclave bien que non baptisé était très honnête »¹.

Malgré le danger qu'ils couraient à le faire, beaucoup de Français semblent s'être laissés entraîner à discuter de religion. Joseph Compère, cuisinier à Zacatecas, fut dénoncé par un Basque et un Italien devant lesquels il avait critiqué l'Inquisition et surtout la persécution des Juifs qui, bien qu'hérétiques, n'en étaient pas moins nos frères humains. On trouva chez lui une tragédie de Voltaire. L'Inquisition cependant ne se montra pas sévère envers lui. Il dut simplement subir un long sermon pour qu'à l'avenir « il n'exprimât plus d'opinions hérétiques »².

On parlait beaucoup de sorcellerie en Nouvelle-Espagne et on en accusait volontiers les étrangers. Jean Biurra, mineur à Zacatecas, était peu aimé de ses compagnons de travail qui lui reprochaient de voler les cierges dans la chapelle de la mine et de frapper ceux qui disaient leur chapelet en descendant dans les galeries. Comme il s'y rendait lui-même sans lumière et en courant à toute vitesse, il fut accusé d'avoir signé un pacte avec le diable³.

Les Espagnols avaient tendance à considérer tous les étrangers comme des hérétiques et plusieurs Français furent accusés de protestantisme⁴. Ces soupçons étaient peut-être justifiés pour Carlos Antoca, originaire du Languedoc qui, en 1766, débarqua à Veracruz. Il s'était converti à Madrid où il servait dans une famille noble. Le Saint Tribunal de Mexico cependant émit des doutes quant à la sincérité de cette conversion⁵. A la même époque, Antoine Guilliar, cuisinier, fut emprisonné sous l'inculpation d'être à la fois « luthérien et calviniste. » Les officiers de l'Inquisition eux-même n'étaient pas, on le

1. AGNM, Inquisición, vol. 1000, f^{os} 19-28.

2. AGNM, Inquisición, vol. 1150, f^{os} 86-95.

3. AGNM, Inquisición, vol. 1363, XVII, f^{os} 1-29.

4. Autres Français accusés de protestantisme mais sur lesquels peu de détails sont donnés dans les dossiers de l'Inquisition : Enrique Quempis, en 1717, AGNM, Inquisición, vol. 781, f^o 74 ; Juan Bitel y Rios, chirurgien à San Martín Texmeluca, près de Puebla, 1741, AGNM, Inquisición, vol. 911, f^{os} 28-36, et Juan Jaime Mosset, Suisse, soldat au Régiment d'Amérique en 1768, voir José Toribio MEDINA, *op. cit.*, p. 366.

5. AGNM, Inquisición, vol. 1053, f^{os} 152-171.

voit, très versés dans les controverses religieuses. Dans son interrogatoire, il déclara qu'il avait reçu le baptême mais s'était échappé d'un couvent où on lui enseignait le catéchisme (doctrina) ¹. Enfin, parmi les Français arrêtés, en 1795, figurait un protestant, Jean Brachet, qui fut expulsé mais parvint à revenir au Mexique en 1798 ².

Quelques Français furent accusés d'être Juifs, ce qui est encore plus étonnant car ceux-ci étaient très peu nombreux en France à cette époque. La mentalité coloniale avait, semble-t-il, bien peu évolué depuis le xvi^e siècle, époque à laquelle l'Inquisition avait sévi contre un groupe de Sephardim portugais établis au Mexique ³. C'est ainsi qu'en 1767, Alexandre Sambon, barbier à Mexico, fut dénoncé comme Juif. Il jurait dans une langue inconnue au grand scandale de ses voisins, mettait en doute la virginité de la mère de Dieu et allait jusqu'à nier l'existence de l'enfer. Un Allemand, Juan Vizon, (?) avait, dans son pays, entendu des Juifs tenir des propos analogues. Pour se défendre le barbier mécréant présenta au Saint Tribunal un long exposé de sa vie. Le nom de ses parents, bourguignons, n'indique nullement une origine hébraïque. Il avait, disait-il, « vécu parmi des personnes appartenant à des sectes hérétiques et n'avait jamais eu le bonheur de fréquenter de bons chrétiens pour apprendre la vraie foi. » Ces excuses qui flattaient le chauvinisme espagnol valurent à Sambon d'être relâché après quelques mois. On peut cependant faire des réserves sur la sincérité de ses déclarations car, en réalité, il avait passé sa jeunesse en Belgique et dans le Nord de la France où il avait certainement eu l'occasion de côtoyer des théologiens aussi savants que les officiers de l'Inquisition de Mexico ⁴.

Le judaïsme d'un autre Français, Don Juan Francisco de la Barreda, est tout aussi douteux. En 1759 il arriva au village d'Acayucan en Tabasco et demanda l'aumône au curé de la paroisse lequel lui donna des habits mais ne tarda pas à remarquer que l'étranger ne savait pas dire ses prières en latin,

1. José Toribio MEDINA, *op. cit.*, p. 360.

2. RANGEL, *op. cit.*, vol. I, f^o 249. Sur son retour à Mexico, AGNM, R.C., vol. 168, f^o 84.

3. Sur ce point, voir Julio Jimenez RUEDA, *Las Herejias en la Nueva España*, Mexico, 1951, second chapitre.

4. AGNM, Inquisición, vol. 1056, f^{os} 111-158.

encore qu'il se prétendît médecin. Barreda, au reste, ne tarda pas à exprimer des vues peu orthodoxes. Selon lui, par exemple, le fait qu'Adam eût péché prouvait que Dieu ne l'avait pas créé parfait. Il parlait sans respect de la Sainte Vierge et s'était vanté d'être juif tout en déclarant que son père était huguenot, contradiction qui ne frappa pas son dénonciateur. On l'accusait dans le village de n'être pas médecin mais tailleur et, de fait, plusieurs de ses malades étaient morts mais Barreda qui s'était déjà échappé de la Jamaïque, où les Anglais l'avaient retenu prisonnier plusieurs années, n'attendit pas d'être arrêté. Il disparut dans la direction d'Oaxaca et une enquête menée dix ans plus tard pour le retrouver n'aboutit à aucun résultat ¹.

Ces accusations contre de prétendus juifs ou protestants apparaissent comme des survivances des siècles passés. Au contraire, celles de franc-maçonnerie que l'on relève après 1760 marquent une étape dans la mentalité coloniale. Il est intéressant de noter que les premières en date furent lancées par des Français contre des Français ².

En 1760 Juan Raynaud, cuisinier à Mexico, dénonça un de ses compatriotes, Santiago, dont il ignorait le nom de famille mais qu'il savait être au service du Vice-roi Cruillas. Santiago lui avait raconté que son maître l'avait envoyé à une réunion mystérieuse où il avait dû se déshabiller avant d'être soumis à quelques épreuves qui ne sont pas spécifiées. Il avait juré de ne révéler à personne ce qu'il avait vu au cours de cette cérémonie d'initiation. Aucune enquête sérieuse ne fut ordonnée par l'Inquisition, probablement parce que cette dénonciation mentionnait le Vice-roi ³.

En 1768, au contraire, le Saint Tribunal se montra beaucoup

1. AGNM. Inquisición, vol. 1007, f^{os} 1-63.

2. Sur les progrès de la Franc-maçonnerie en Espagne, voir Marcelino Menéndez y PELAYO, *Historia de los heterodoxos españoles*, Madrid, 1891, vol. III, f^o 86. La première loge avait été fondée à Gibraltar en 1727. En 1760 il en existait une qui groupait plus de 800 confrères à Cadix, ville où les Français étaient particulièrement nombreux.

3. AGNM, Inquisición, vol. 1000, f^{os} 12-18. Raynaud accusa aussi un autre de ses compatriotes de sacrilège. L'enquête menée par le Saint Tribunal montra que cette accusation était sans fondement. L'accusation de sacrilège était d'ailleurs fréquente. On dénonça à Zacatecas le cuisinier français, Jean Laussat, pour avoir brûlé une image du Christ le jour de l'Ascension, AGNM, Inquisición, vol. 1351, V.

moins discret lorsqu'un Franciscain accusa un chirurgien français d'Orizaba, Mathurin Loret, d'être franc-maçon. Les dépositions des témoins ne couvrent pas moins de 28 pages. On trouva dans la maison de l'accusé plusieurs livres suspects tels que les œuvres de Machiavel et le *Paradis Terrestre* en anglais (probablement le poème de Milton). Le chirurgien, au reste, ne cachait pas son admiration pour le système politique des Anglais. Plusieurs témoins furent appelés, tous Français et résidents d'Orizaba. Ils ne se montrèrent pas particulièrement indulgents envers leur compatriote. L'un d'eux, boulanger, pensait qu'il était juif, un autre, M. Condrillie, déclara que le père de Loret était huguenot mais, qu'en France, il était permis à tout le monde de discuter de religion. Quant à l'accusé il précisa qu'il était originaire du Maine, « province où l'hérésie n'avait jamais pénétré. » Il avait étudié la philosophie chez les Oratoriens, puis vécu plusieurs années en Angleterre après avoir été fait prisonnier par des corsaires. Selon lui, son dénonciateur lui en voulait parce qu'il n'avait pu sauver de la mort une de ses sœurs au chevet de laquelle il avait été appelé. Mais il nia être franc-maçon. A son arrivée en Nouvelle Espagne, ignorant qu'il était des coutumes du pays, il avait cru se faire une clientèle en se vantant d'appartenir à cette secte très respectée en Europe. A Jalapa, deux Français et un Italien, essayant de profiter de son ignorance, lui avaient dit que pour être admis dans la loge qu'ils formaient, Loret devrait subir une épreuve qui, en fait, consistait à les régaler d'un dîner copieusement arrosé. L'Inquisition fit preuve envers le chirurgien d'une sévérité inaccoutumée et, encore qu'un prêtre eût loué sa charité envers les pauvres, Loret fut, après deux ans de prison, déporté en Espagne où l'on se chargerait de le ramener à l'orthodoxie ¹.

RÉSIDENTS FRANÇAIS ET LIVRES FRANÇAIS.

Les Français se laissaient donc entraîner à discuter librement de questions religieuses. A lire les dossiers les concernant,

1. AGNM, Inquisición, vol. 1008, f^{os} 1-27 et pour sa déportation, Correspondencia de los Virreyes, de Croix, vol. 12, f^o 155.

on a parfois l'impression que les Mexicains, par xénophobie ou peut-être simplement par curiosité, les aiguillaient vers ces sujets dangereux, mais tout aussi nombreux, sinon plus, apparaissent les Français ou fils de Français dénoncés comme possesseurs de livres interdits. A la veille de la Révolution, ces accusations reviennent sans arrêt et les quelques pages que nous y consacrons sont loin de mentionner tous les cas que nous avons pu relever.

Les livres français semblent avoir soudain suscité une vive curiosité dans la classe cultivée. Quelques créoles apprirent même le français pour pouvoir les lire dans le texte. Au reste l'enseignement de cette langue se donnait dans quelques écoles, par exemple au « *Colegio de Minería* » fondé par le Basque, Fausto Delhuyar en 1791¹, le professeur étant un certain Mariano Chanin, natif de Cadix, probablement d'origine française². Nous avons déjà mentionné l'existence d'un maître de français, Jacques Serrania. Sa bibliothèque, dont l'inventaire fut fait en 1795, ne comprenait pas moins de 59 volumes parmi lesquels les *Considérations...* de Montesquieu. Ses voisins le regardaient comme un doux maniaque parce qu'il voulait toujours leur lire certains passages d'un livre français qui n'est pas spécifié mais personne ne consentait à l'écouter car, disait-on aux officiers de l'Inquisition, « tous les livres français étaient mauvais³ ». Certains Français enseignaient leur langue sans en faire leur profession, c'est ainsi qu'en 1794, un musicien du régiment de la Couronne confessa qu'il avait appris à lire cette langue grâce aux leçons du parfumeur, Jean Roche, surnommé « el jorobado » (le bossu) décédé en 1792 à Mexico⁴. Au reste, nombre d'Espagnols et d'Italiens parlaient couramment le français, comme par exemple, le basque, Juan Francisco Ustaritz, qui avait étudié au collège jésuite de La Flèche et qui fut, pour cette raison,

1. Sur Delhuyar, voir Arturo Arman y FREG, « Fausto Delhuyar y de Zubice », dans *Revista de Historia de America*, VI (1940), p. 75 et *Boletín del Archivo General de la Nación*, XI (1951), pp. 38-42. Delhuyar était lui-même franc-maçon, voir Lillian FISHER, « Early Masonry in Mexico, 1806-1826 », dans *Southwestern Historical Quarterly*, XLII (1939), p. 198.

2. Chanin apparaît dans une dénonciation dirigée contre un hérétique, AGNM, Inquisición, vol. 1340, f^o 47.

3. AGNM, Inquisición, vol. 1363, f^{os} 100-104 et *Historia*, vol. 513, V.

4. RANGEL, *op. cit.*, I, 126.

appelé comme témoin dans un procès intenté à un portraitiste italien accusé d'être franc-maçon en 1785¹. Quelques créoles de la haute société devaient connaître la France. En 1779, le roi accorda une bourse au fils du surintendant des Hôpitaux royaux de Veracruz pour aller étudier au Collège de Sorèze en Languedoc². Mais il s'agit là d'exceptions. Rares devaient être les Mexicains capables de lire le français. A Valladolid (aujourd'hui Morelia), un officier de l'Inquisition chargé d'examiner les œuvres de Condillac reconnut franchement ne pas en comprendre le texte³. Cependant on devait considérer le français comme plus accessible que l'anglais puisque c'est dans la traduction française que se vendait le livre de William Penn, *Point de Croix, point de Couronne*⁴. Il ne faudrait donc pas croire que, parce qu'on trouve de nombreuses mentions de livres français dans les dossiers de l'Inquisition, les créoles les lisaient sans difficulté. C'est pourquoi les résidents français durent jouer un rôle important en faisant de ceux-ci des traductions orales et en dissémi-

1. RANGEL, *op. cit.*, II, xxv, introduction. Ustaritz fut probablement convoqué par l'Inquisition parce qu'il était lui même soupçonné d'être franc-maçon. Il déclara qu'il avait connu à La Flèche un Anglais qui appartenait à cette « secte ». Il l'avait retrouvé par hasard lors d'un voyage au Honduras britannique. D'autres Espagnols savaient le français, par exemple, Don Manuel Linares, maire de Tetetla de Tonotla qui fut accusé de posséder des livres français en 1768. Il déclara avoir appris le français à Madrid en prenant des leçons données par un réfugié français, Pedro de La Valière qui lui avait recommandé de lire Voltaire. Au Mexique, un certain Juan Baquier, dont le nom semble français, lui avait prêté des livres. AGNM, Inquisición, vol. 1119, f° 264. Quelques années plus tard l'Italien Pascal Braschi, de Raguse, se vantait de savoir assez de français pour pouvoir lire Voltaire dans le texte. AGNM, Inquisición, vol. 1368, f° 111. De nombreux Basques allaient faire leurs études en France. Voir Jefferson R. SPELL, *Rousseau in the Spanish World before 1833, A study in Franco-Spanish literary relations*, Austin, 1938.

2. AGNM, R.C., vol. 94, f° 102 et vol. 96, f° 44. Nous n'avons pu retrouver le nom de ce Mexicain ou Espagnol dans les listes du collège de Sorèze conservées aux Archives du Ministère de la Guerre à Vincennes. Sur Sorèze voir *Revue d'Histoire de l'Armée française*, X (1956) et J. FABRE, *L'Ecole de Sorèze de 1758 à Fructidor An III*, Mémoire d'Études Supérieures de l'Université de Toulouse, 1956. Plusieurs Vénézuéliens étudièrent à cette école.

3. PÉREZ-MARCHAND, *op. cit.*, p. 84, qui cite AGNM, Inquisición, vol. 1328, f° 215 bis. Au Yucatan un prêtre fut nommé « *calificador* » du Saint Office pour la ville de Mérida parce qu'il savait le français. Il s'appelait Don José Doudé y Bueno et avait vécu à la Nouvelle-Orléans. AGNM, Inquisición, vol. 1422, f°s 82-99.

4. PÉREZ-MARCHAND, *op. cit.*, p. 59.

nant, par leurs conversations, les idées qu'ils contenaient.

D'autre part, certains Français introduisaient des livres interdits par conviction ou peut-être simplement pour les revendre avec bénéfice. En 1775, l'orfèvre parisien, Jean Baptiste Lecadiou, fut dénoncé par un de ses employés resté à Cadix, M. Antoine, comme possesseur de plusieurs ouvrages dangereux, dont l'un, « *Thérèse la Philosophe* » était agrémenté de gravures licencieuses. Les témoins qui furent cités, tous Français, nièrent ces accusations, et Lecadiou fut relâché¹. En 1791, Angel Bochat d'Ortiz, natif de Madrid et ami personnel du Vice-roi Revillagigedo, fut arrêté à son débarquement parce que, dans ses bagages, il transportait plusieurs ouvrages interdits, entre autres les Contes de Marmontel². Un autre Français, dont le nom n'est pas spécifié, se fit confisquer une malle entière de livres condamnés. Ses compagnons de voyage, dit-il pour se justifier, les avaient glissés dans ses bagages, lors d'une inspection à bord³.

Cependant, les inventaires des bibliothèques de résidents français arrêtés en 1795, ne mentionnent pour ainsi dire que des ouvrages de piété, particulièrement les *Exercices Spirituels* de Saint Ignace de Loyola et dans quelques cas les œuvres du jésuite espagnol Feijoo⁴. La seule bibliothèque bien pourvue de livres français était celle du riche commerçant, Pedro Moreno⁵, mais là encore les titres donnés : le *Testament de Richelieu*, ou le *Dictionnaire de Moréri*, n'indiquent

1. AGNM, Inquisición, vol. 1147, f° 15.

2. Angel Bochat d'Ortiz était né à Madrid mais avait reçu son éducation à Paris avant de s'embarquer pour Saint-Domingue où il avait servi comme officier. Il était ensuite retourné à Paris pour y entrer au séminaire. En 1793 il était enseigne de la Compagnie volante de Lampazos des Provinces Intérieures. Parmi les livres qu'il possédait se trouvaient aussi des poèmes érotiques et « El diario o divertimento para las gentes del mundo. » AGNM. Inquisición vol. 1367 f° 284.

3. PÉREZ-MARCHAND, *op. cit.*, p. 163.

4. Cet ouvrage se trouvait dans la bibliothèque de Pablo Carlon, AGNM. Inquisición, vol. 504, f° 110, celle de Basilio Mazas, Inquisición, vol. 509, I, et celle de Santiago Serrania, Historia, vol. 513, V.

5. AGNM, Historia, vol. 507, IX. Une dénonciation à l'Inquisition indique que Pedro Moreno, riche commerçant de Mexico, avait fait un voyage en France au début de la Révolution et qu'il en était revenu enthousiasmé par les idées nouvelles, (*muy empapado*). Mais après enquête il apparut qu'il avait simplement dit que « le peuple avait à présent le droit d'élire les évêques », ce qu'il approuvait. AGNM, Inquisición, vol. 1374, III, 16.

pas un intérêt spécial pour les œuvres philosophiques. Il est vrai que ces résidents français devaient se tenir sur leurs gardes et qu'ils avaient dû se débarrasser de toute littérature compromettante.

Au reste les livres français semblent avoir éveillé la curiosité de l'aristocratie plutôt que celle des artisans ou commerçants, classe sociale à laquelle, nous l'avons vu, appartenait la plus grande partie des résidents français. En revanche les dossiers de l'Inquisition mentionnent de nombreux militaires et hauts fonctionnaires comme lecteurs d'ouvrages interdits. Les dénonciations n'indiquant que leurs noms, il est assez difficile de connaître leur nationalité. Nous nous bornerons à citer quelques exemples qui mettent en cause des étrangers. Le Béarnais Augustin Beben, colonel au Régiment des Dragons de la Reine, reconnu en 1784 avoir acheté l'*Histoire Philosophique* de l'abbé Raynal à un ami espagnol qui lui avait conseillé « d'en user prudemment car ce livre allait bientôt être condamné en Espagne ¹. » En 1795, ce même officier s'accusa de posséder un exemplaire de l'*Encyclopédie Française* ². Quelques années auparavant un musicien du même régiment, Luis Esteban Encelins, avait donné à l'Inquisition un volume intitulé *L'Esprit de l'Encyclopédie* « parce que son confesseur lui avait fait savoir que c'était un ouvrage interdit » ³. Un certain capitaine José Maria Lasarte avait acheté en Louisiane les œuvres de Rousseau et de Marmontel sans savoir, disait-il, qu'elles étaient prohibées ⁴. Cet officier dont le nom apparaît à diverses reprises dans les registres de l'Inquisition était

1. PÉREZ-MARCHAND, *op. cit.*, p. 102 ; voir Inquisición, vol. 1360, f^o 96 bis et vol. 1145, X, 151.

2. AGNM, Inquisición, vol. 1377, V, f^{os} 365-373.

3. AGNM, Inquisición, vol. 875, f^{os} 59-60.

4. Le capitaine Lasarte se dénonça de lui même en 1796, âgé de 36 ans. Ses lettres montrent qu'il ne savait pas le français puisqu'il confondait les noms d'auteurs qu'il orthographiait à l'espagnole, il parle des *cartas peruanas* de Montesqui et de *Sprit* (l'Esprit). Son ignorance, cependant, peut avoir été feinte afin de détourner les soupçons de l'Inquisition. AGNM, Inquisición, vol. 1365, IV, f^{os} 14-17. En 1768 apparaît un autre officier de ce nom, Lasarte ou Basarte qui avait vendu un livre défendu, en espagnol, *Fray Gerundio Campazas* à un certain capitaine Juan Bautista Richart, du régiment d'Amérique. Un autre officier dont le nom est également étranger, Brackeman, avait lu ce volume et le colonel du régiment en avait copié des passages. AGNM, Inquisición, vol. 1070, 1-4 bis.

natif de Guadalajara mais il était en contact avec plusieurs étrangers comme le maire de Tehuacan (aujourd'hui état de Puebla), Nicolas Quilti-Valois¹, dans la bibliothèque duquel il avait vu un exemplaire des *Lettres Persanes* de Montesquieu et l'épouse louisianaise du gouverneur d'Acapulco, Madame Gayarre, née Granpré lui avait recommandé de lire les *Contes de Vorter* (sic)². On lui posa également des questions sur un officier de marine d'origine française, Francisco Mourelle, lui aussi lecteur d'ouvrages interdits³. Cet interrogatoire, d'ailleurs assez incomplet, laisse penser que les officiers utilisaient studieusement les longs loisirs que leur laissait leur vie de garnison.

*
* *

Les Français n'étaient donc pas un objet de curiosité en Nouvelle-Espagne à la fin du XVIII^e siècle. Le recensement ordonné par le Vice-roi Branciforte⁴ en dénombra 164, sans

1. Nicolas Quilti-Valois était natif de Malaga et, disait-il, d'origine irlandaise, malgré son matronyme. Il savait le français puisqu'il fut accusé d'avoir traduit un ouvrage qui « dénigrait la dignité des papes et des rois. » Il se déclarait admirateur des institutions des États-Unis du Nord. Cela ne l'empêcha d'ailleurs pas de poursuivre sa carrière dans l'administration. Il avait été en correspondance suivie avec plusieurs Français de Mexico, notamment avec le docteur Morel et Jeronimo Portatui qui furent arrêtés en 1794. Voir AGNM, Inquisición, vol. 1267, f^{os} 167-230 et de nombreux documents relatifs à sa carrière, Virreyes, vol. 137, f^o 454 ; R.C., vol. 131, f^o 79 ; vol. 132, f^o 24 ; vol. 153, f^o 42 ; vol. 156, f^o 93 ; vol. 168, f^{os} 18 et 155 et Historia, vol. 511, XII. Il apparaît souvent que cet « *afrancesado* » avait des amis influents à Madrid.

2. Les Granpré étaient une famille distinguée de la Nouvelle-Orléans qui au début du XIX^e siècle fournit plusieurs fonctionnaires au régime espagnol. Le gouverneur d'Acapulco, Juan Gayarre était originaire de Galice mais avait servi plusieurs années en Louisiane. En 1786 il fut dénoncé à l'Inquisition comme lecteur de l'*Histoire Philosophique* de RAYNAL. Il se défendit en affirmant qu'il avait acheté ce livre dans une province où il n'était pas interdit. AGNM, Inquisición, vol. 1365, IV, f^{os} 14-17.

3. Selon GÉNIN, *op. cit.*, p. 122, Mourelle appartenait à une famille française établie depuis plusieurs générations en Espagne. Il participa à plusieurs voyages de découverte en Californie et aux Philippines. Il est mentionné deux fois comme lecteur de livres interdits, voir PÉREZ-MARCHAND, *op. cit.*, p. 102, et AGNM, Inquisición, vol. 1145, XIII, f^{os} 169-189 et vol. 1165, IV, f^o 15. En 1802 il possédait une maison à San Blas sur la côte Pacifique. AGNM, R.C., vol. 183, f^o 246.

4. AGNM. Historia, vol. 449, f^{os} 117-145.

compter ceux qui étaient établis dans le Nord, une vingtaine, dont la liste dressée par les gouverneurs de province ne fut transmise à Mexico qu'en 1796¹. Quant aux Français du Texas, particulièrement nombreux, semble-t-il, ils ne furent jamais recensés. En utilisant toutes les sources de renseignements indiquées au début de la présente étude, nous avons pu dresser une liste de plus de 800 Français ayant vécu au Mexique entre 1700 et 1810. Il apparaît donc que nombre d'entre eux parvinrent à échapper à la vigilance des enquêteurs de 1795.

La tâche de retrouver tous les Français en parcourant les fichiers des Archives de Mexico s'avère particulièrement malaisée. Il ne suffit pas en effet, comme on pourrait être tenté de le faire, de se fier aux patronymes. Nombre d'étrangers jugeaient plus prudents d'en changer dès leur arrivée en Nouvelle-Espagne. Dans notre liste figurent plus de 14 % de noms manifestement espagnols et cette proportion serait beaucoup plus élevée si nous avions tenu compte des hispanisations derrière lesquelles on reconnaît un nom français ou non espagnol. Inversement certains Espagnols portaient des noms français puisque, dès le xvi^e siècle, un courant d'émigration assez important existait entre la France et l'Espagne.

Notre étude est donc loin d'être exhaustive et ne saurait se prêter à des statistiques précises. L'analyse des listes de passagers en partance pour l'Amérique qui sont conservées aux Archives de Séville permettrait de la compléter encore que ces documents ne mentionnent pas le lieu de destination des émigrants. Les dossiers de l'Inquisition espagnole feraient connaître le destin des Français condamnés à la déportation par le Saint Tribunal. Enfin les archives des villes de province du Mexique, particulièrement celle de Saltillo et de Mérida renferment certainement des documents grâce auxquels il serait possible de préciser les conditions de vie et la réussite économique de nos compatriotes nombreux dans ces régions.

1. Liste publiée dans *Boletín del Archivo de la Nación*, XXIV (1953), pp. 100-104.

II

L'existence d'une colonie française assez prospère en Nouvelle-Espagne ne pouvait qu'inquiéter les autorités coloniales au début de la Révolution mais l'océan séparait ces terres lointaines des événements qui commençaient à bouleverser l'Europe et pendant plusieurs années les résidents français ne firent pas l'objet de mesures de surveillance. Ils s'enhardirent et se laissèrent aller à exposer des vues politiques naturellement séditieuses. L'arrivée d'un nouveau Vice-roi, enclin à faire du zèle devait avoir pour eux des conséquences dramatiques.

LES FRANÇAIS ET LE VICE-ROI REVILLAGIGEDO.

La France était alliée à l'Espagne depuis le début du XVIII^e siècle et, tout d'abord, les événements de 1789 ne changèrent rien aux bonnes relations qui existaient entre les deux pays. Cependant, le gouvernement espagnol prit des mesures destinées à empêcher l'infiltration de la propagande révolutionnaire tant dans la métropole (arrestation du banquier Cabarrus en juin 1790)¹ que dans les colonies. Dès septembre 1789, l'ambassade de France à Madrid avait mis en garde le ministre Floridablanca contre les menées de l'Assemblée Nationale dont certains membres voulaient diffuser en Amérique un manifeste incitant le peuple à se révolter contre le roi d'Espagne. Cette communication mentionnait le nom d'un agitateur, M. Cottein, mais le Vice-roi Revillagigedo ne semble pas s'être ému outre mesure de cet avertissement. Selon lui, la Nouvelle-Espagne était très fidèle à son souverain. Les Indiens étaient trop pauvres et trop ignorants pour se mêler de politique ; quant à l'aristocratie, elle restait en contact trop étroit avec la métropole pour se laisser séduire par la

1. Geoffroy de GRANDMAISON, *L'Ambassade de France en Espagne sous la Révolution*, Paris, 1892, pp. 51-55.

propagande des révolutionnaires français. Les seules nouvelles connues au Mexique étaient celles que publiaient les gazettes et elles ne semblaient pas provoquer de discussions dans les cafés de la capitale. Cependant, le Vice-roi commanda à tous les gouverneurs de province de veiller à ne laisser entrer aucun étranger suspect ¹.

L'évêque d'Oaxaca qui, par l'Inquisition, avait eu connaissance de ces nouvelles alarmantes voulut écrire un contre-manifeste pour prévenir ses fidèles contre les agissements des Français. Le Vice-roi blâma ce projet qui, disait-il, « ne pouvait qu'éveiller une dangereuse curiosité ». Il en profita pour se plaindre au roi de l'attitude de l'Inquisition qui, sans aucun droit, se mêlait de questions d'ordre purement politique.

Pendant une enquête, organisée par Revillagigedo, révéla que quelques gravures illustrant les journées populaires de 1789 avaient déjà atteint Mexico. L'une d'elles montrait une femme, au sourire cynique, symbolisant la noblesse, assise sur le Tiers-État. Une autre représentait la prise de la Bastille. Enfin des portraits des héros du nouveau régime circulaient de mains en mains, tels ceux de Lafayette ou de Bailly. Le Vice-roi, toujours optimiste, assurait que ces images n'étaient pas bien dangereuses, puisque l'immense majorité du peuple ignorait totalement à quels événements elles faisaient allusion. L'existence de ces gravures à Mexico dès février 1790, à une époque où les bateaux mettaient près de trois mois pour traverser l'Océan rend quelque peu suspect l'optimisme du Vice-roi et l'on comprend assez bien l'indignation de l'évêque d'Oaxaca qui, quelques mois plus tard, signala à l'Inquisition l'arrivée d'une gazette de France contenant des comptes-rendus détaillés des discussions qui se déroulaient à l'Assemblée Nationale ².

En février 1792, le nouveau ministre espagnol, Aranda, mit le Vice-roi en garde contre les agissements d'un certain M. Volney, citoyen américain mais partisan enthousiaste de la Révolution française et qui venait de s'embarquer pour la Martinique d'où il comptait se rendre au Mexique, mais

1. Sur tout ceci, voir Nicolas RANGEL, *op. cit.*, I, f° 126.

2. Lillian FISHER, *op. cit.*, p. 70.

les gouverneurs des ports, alertés par le Vice-roi n'entendirent jamais parler de cet étranger indésirable¹.

Il ne semble pas que Revillagigedo² se soit fort ému de ces nouvelles alarmantes. Son successeur Branciforte, un Sicilien, en profita pour blâmer en 1794 son indulgence envers les résidents français et même ses sympathies pour les idées nouvelles. Le fait est qu'il avait amené avec lui plusieurs serviteurs français dont l'un, le cuisinier Jean Laussel, fut accusé par la suite d'être franc-maçon. En janvier 1790, Revillagigedo prit même l'initiative d'écrire à Aranda pour se déclarer disposé à accueillir au Mexique quelques réfugiés français de la Martinique, effrayés par des révoltes d'esclaves qui venaient d'éclater dans cette île. Cette sympathie envers les Français ne suffit pourtant pas à prouver que le Vice-roi admirait les idées révolutionnaires. Dans sa correspondance, tout en se montrant très sceptique quant à la possibilité d'une invasion française, il insistait sur la nécessité de renforcer la défense de la frontière du Nord et sur le danger que constituait la présence de nombreux Français en Louisiane. Ces craintes étaient justifiées puisque, en 1793, le gouverneur Carondelet dut réprimer un mouvement de rébellion d'origine française dans cette province récemment cédée à l'Espagne³.

Revillagigedo n'hésita d'ailleurs pas à prendre des mesures énergiques pour faire face aux infiltrations françaises qui lui étaient signalées. C'est ainsi qu'en août 1792, le gouverneur de Cuba l'ayant averti de l'arrivée éventuelle d'un certain Mathieu Coste, il expédia un officier de marine dans la région de Veracruz pour examiner le bien-fondé de cette rumeur. Celui-ci apprit qu'en effet un chirurgien de ce nom possédait une ferme à Saint-Martin Acayucan et qu'il s'était signalé à l'attention du public en rompant une promesse de mariage donnée à une demoiselle de bonne famille et en priant un de ses amis, de nationalité italienne, de faire parvenir au marquis del Panuco, domicilié à Mexico, un exemplaire d'un livre

1. RYDJORD, *op. cit.*, p. 49.

2. Sur la personnalité et la Vice-royauté de Revillagigedo, voir Manuel PAYNO, *El Virrey Revillagigedo*, Mexico, 1948.

3. Émile LAUVRIÈRE, *Histoire de la Louisiane*, Paris, 1937, p. 227 et François de BARBÉ MARBOIS, *Histoire de la Louisiane et de la cession de cette Colonie*, Paris, 1829.

intitulé « *les Droits de l'Homme* » de Voltaire... Mais il avait quitté le Mexique et on ne l'avait pas revu depuis plus de deux ans.

PERSÉCUTIONS CONTRE LES FRANÇAIS.

Les Français résidant au Mexique n'avaient donc guère eu à se plaindre du Vice-roi Revillagigedo¹ mais dès l'arrivée de son successeur, Branciforte, l'attitude des autorités coloniales à leur égard changea du tout au tout. Le nouveau Vice-roi dont la nomination était due à la faveur plus qu'au mérite — c'était le beau-frère de Godoy, alors tout puissant en Espagne — devait se signaler par des concussions qui indignèrent les Mexicains et les incitèrent éventuellement à secouer le joug espagnol². Ce fut peut-être pour donner le change qu'il voulut faire montre de patriotisme en persécutant les Français établis au Mexique. En vain quelques fonctionnaires lui représentèrent-ils que les Français seraient plus dangereux si on les chassait du Mexique puisqu'ils ne manqueraient pas d'exposer à leur gouvernement ce qu'ils savaient sur les trésors et la faiblesse des garnisons de ce pays, le nouveau Vice-roi entendit signaler son arrivée en prenant des mesures énergiques contre les ennemis du roi d'Espagne.

Certains Français lui fournirent d'ailleurs un prétexte. Le 24 août 1794, la police de Mexico découvrit en effet, collé sur la porte même du palais du Vice-roi, un poème en espagnol dont la teneur semble bien inoffensive : « Les plus sages sont les Français, et il n'est pas absurde de suivre leurs idées. Les lois auront beau faire, elles ne peuvent réprimer les cris inspirés par la Nature. » Cet incident semble avoir causé grand émoi à Mexico probablement parce qu'il fut suivi de près par la découverte d'un complot tramé par un Espagnol, Juan Guerrero, qui essaya d'enlever le Vice-roi et de proclamer l'indépendance. Son projet, qui a fait l'objet de plusieurs

1. Le Vice-roi comptait deux autres Français dans son personnel, le barbier Matias Menviela dont la famille vivait à Burgos et le cocher Pedro Viru qui était à son service depuis vingt ans. Sa femme et ses enfants étaient restés à Madrid, voir RANGEL, *op. cit.*, p. 233.

2. Cayetano Alcazar y MOLINA, *Los Virreinos españoles en America*, Madrid, 1950, p. 208.

études, fait penser à celui du général Mallet en 1812, et fut à deux doigts de réussir ¹.

Quelques jours après ces événements, deux jeunes gens, l'un métis, l'autre indien, se présentèrent à la demeure du *fiscal* de Mexico. Ils lui déclarèrent qu'ils avaient été arrêtés sur la route de Toluca par un groupe de cavaliers qui leur avaient promis une bonne récompense s'ils pouvaient obtenir des renseignements concernant le nombre de soldats préposés à la défense de Mexico. Après enquête, la police put établir que ces deux Indiens avaient inventé cette histoire de toutes pièces. Ils avaient entendu parler de complots et d'étrangers et pensaient avoir trouvé un bon moyen de gagner quelque argent. On les condamna à servir cinq ans dans l'armée, dur châtiment pour un mensonge somme toute assez innocent. Ce détail, très caractéristique de la mentalité indienne, montre à quel point le moindre événement échauffait les imaginations dans une petite ville comme l'était alors Mexico ².

Dès novembre 1794, le *Real Acuerdo* discuta les mesures à prendre pour veiller à la sûreté du régime espagnol. Après avoir rappelé les nombreuses lois interdisant l'accès des colonies aux étrangers, un membre de ce conseil suggéra que tous ceux que l'on trouverait fussent relégués dans un quartier de Mexico où il serait facile de les surveiller. Des ordres furent donnés à tous les gouverneurs de province, leur enjoignant de procéder à un recensement général de tous les étrangers et de se renseigner discrètement sur leur nationalité ³.

Ce n'était pas là chose aisée. Il s'avéra souvent difficile de distinguer les Français des Italiens ou des Catalans. Les Corses

1. Tous ces événements ont souvent été mentionnés dans les ouvrages traitant du développement des idées politiques en Nouvelle-Espagne, voir RYDJORD, *op. cit.* José MIRANDA, *Las Ideas y las Instituciones Políticas mexicanas*, Mexico, 1952, Nicolas RANGEL, et Julio Jimenez RUEDA, *Herejias y Supersticiones en la Nueva España*, Mexico, 1946, p. 265.

2. Un autre détail montrera la surexcitation des esprits et aussi l'ignorance des autorités coloniales. Un certain Pedro Cervantes, Français en dépit de son nom, tenait un restaurant à Mexico. Quelques témoins déposèrent contre lui et l'accusèrent d'avoir mis un drapeau républicain dans une des salles de son établissement. Les documents ayant trait à ce procès contiennent un dessin du drapeau précité qui n'était en fait qu'un fanion provenant probablement d'un bateau et qui portait les trois fleurs de lys. AGNM, *Historia*, vol. 504, f^{os} 228 à 242. Cervantes, surnommé Perico mourut en février 1795 en prison.

3. AGNM, *Historia*, vol. 448, f^{os} 120-210.

— il y en avait quatre — ne revendiquaient nullement la nationalité française. Au reste, quelques gouverneurs révélèrent une certaine ignorance de la géographie politique de l'Europe, ce qui permit à quelques Alsaciens, dont un violoniste établi à Valladolid (aujourd'hui Morelia), de se faire passer pour Allemands.

Ces renseignements obtenus, le *Fiscal*, Pedro Valenzuela, dressa une liste de tous les Français. Leur arrestation, d'abord différée de quinze jours, s'effectua le 15 janvier 1795. Toutes leurs propriétés furent saisies pour servir à leur entretien en prison. Dans les villes où les Français étaient nombreux, cet emprisonnement provoqua quelques difficultés. C'est ainsi qu'en mars de la même année, l'*Alcalde* de Veracruz, se plaignant de n'avoir plus d'argent pour subvenir à leurs besoins, demanda s'il ne pourrait pas les laisser en liberté surveillée, mais Valenzuela lui répondit sévèrement en lui rappelant que la présence au Mexique de ces ressortissants d'une nation ennemie constituait un grand danger. Dans l'ensemble, les prisonniers semblent avoir été très mal traités. Sur 180 Français ainsi appréhendés, 7 au moins moururent en prison. Plusieurs, dans les lettres de doléances qu'ils adressèrent au Vice-roi, se plaignirent de mourir de faim ¹.

Tous les cas furent alors examinés séparément. Les procès-verbaux des interrogatoires menés à cet effet forment 5 gros volumes du *Ramo Historia* des Archives du Mexique. Quelques uns de ces prisonniers présentèrent des témoins pour prouver qu'ils étaient espagnols et non français. Vingt d'entre eux obtinrent ainsi leur libération. Un certain Antonin Magne fut cependant convaincu d'avoir produit un faux acte de baptême d'un village du pays basque qui ne figurait sur aucune carte. Dans les provinces éloignées, quelques Français parvinrent à échapper aux recherches. En juin 1796, Jacques Renot ², natif de Lyon, se présenta au maire de la ville d'Acayucan (Veracruz), pour se mettre à la disposition des autorités. Résidant au Tabasco, il n'avait pas eu connaissance des mesures prises contre ses compatriotes. Ceux-ci avaient

1. AGNM, Historia, vol. 506 à 511. Quelques dossiers se trouvent dans le volume 449.

2. AGNM, Historia 519, Renot était venu au Mexique avec le comte d'Estaing probablement lors de la guerre contre l'Angleterre.

déjà été déportés en Espagne. Nous ignorons le sort de ce jeune homme qui « avait étudié la médecine et savait réparer les pendules », son nom n'apparaît pas dans les listes d'étrangers dressées en 1810. Les 19 Français qui vivaient dans la province de Chihuahua bénéficièrent de l'indulgence du Gouverneur. Ils ne furent arrêtés qu'en juillet 1795, c'est-à-dire après la signature de la paix entre la France et l'Espagne et, de ce fait, échappèrent à la déportation ¹.

Cependant, au moment de l'arrestation, aucun de ces Français ne semble avoir tenté de se cacher à l'exception d'un seul, le fermier lorrain, Michel Perrent. Il était assez riche puisqu'il possédait un troupeau de deux cents moutons et plusieurs bœufs. Il se trouvait par hasard à Monterey, le jour fatidique, et parvint à se cacher durant 6 mois. La police l'appréhenda le 30 juillet 1795 dans l'*hacienda* de don Domingo Narciso Allende, frère du capitaine don Ignacio. Ce détail prouve qu'il existait, quinze ans avant *el Grito de Dolores*, des sympathies pro-françaises dans la famille d'un des plus illustres promoteurs de l'Indépendance mexicaine ².

En mai 1796, c'est-à-dire plusieurs mois après la signature du traité de Bâle, 81 Français condamnés à la déportation furent acheminés sous bonne escorte vers Veracruz d'où ils devaient être embarqués pour l'Espagne ³. Quatre d'entre eux s'échappèrent en route et ne furent pas rattrapés, bien qu'on en eût alerté les autorités locales. Les noms de ces fugitifs ne figurent d'ailleurs pas dans les recensements d'étrangers qui furent faits en 1810 et 1811. On peut imaginer qu'ils jugèrent plus prudents de changer d'état civil ⁴.

1. Voir les documents publiés dans *Boletín del Archivo General de la Nación*, XXIV, (1953) pp. 93-110, tirés de AGNM, Ramo Civil, vol. 1676.

2. Perrent avait déjà été emprisonné pour vol mais avait prouvé son innocence, AGNM, Historia, vol. 506. Sur la famille de Allende, voir José Maria de LICEAGA *Adiciones y rectificaciones a la Historia de Mexico*, Guanajuato, 1868, I, 29.

3. Voir Marius ANDRÉ, *op. cit.* Vingt Français furent embarqués en octobre 1795 et 21 en mai 1796, renseignements tirés de Archivo de las Indias, Estado Mexico, legajo 4 et 5.

4. Les noms de ces fugitifs sont : Juan del Villar, Luis Estrada, Juan Parras et Juan Simansanes. Luis Estrada avait été dénoncé à l'Inquisition par son compatriote Godonet. Ils travaillaient tous deux dans la même boulangerie et Godonet accusait Estrada de jurer en français et de proférer des blasphèmes. AGNM, Inquisición, vol. 451, f^{os} 51-54. Sur la fuite des Français voir AGNM, Historia, vol. 449, f^{os} 250-253.

Il est assez difficile de savoir ce que les Mexicains pensèrent de cette déportation qui ne passa certainement pas inaperçue puisqu'elle frappait des étrangers riches et partant connus. Dans l'ensemble, il apparaît que les Français étaient peu populaires à cette époque. Anne Roo, épouse d'un des prisonniers qui n'avait pas été arrêtée, fut dénoncée à l'Inquisition pour avoir montré à une de ses voisines une lettre de son mari qui lui conseillait de continuer à obéir aux lois de la République française¹. A Actopan, auprès de Pachuca, la police reçut une dénonciation contre un étranger qui s'était échappé de Mexico, lors de l'arrestation des Français. Après enquête, il fut établi que ce suspect était un Espagnol navarrais².

IDÉES EXPRIMÉES PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS.

La police ne put donc découvrir de complot français à Mexico mais ses enquêtes révélèrent que depuis le début de la Révolution quelques Français exprimaient leurs sympathies pour le nouveau régime de leur pays.

A l'époque de Revillagigedo, certains se réunissaient déjà pour discuter les nouvelles qu'ils recevaient d'Europe dans la boutique du parfumeur, Juan Aroche ou Laroche, surnommé le Bossu (*el jorobado*), lequel, dès 1791, avait été dénoncé à l'Inquisition comme possesseur de livres défendus. Il était mort en 1793, ce qui incita peut-être les Français arrêtés à se décharger sur lui des crimes dont on les accusait. Après son décès, les Français tinrent leurs réunions dans un café situé en face l'Église dite *La Profesa*³. Ils y organisèrent un banquet pour célébrer une victoire contre les Anglais, probablement la défense de Toulon, le 17 décembre 1793, et furent arrêtés en octobre 1794, au nombre de dix-huit. Les accusations dirigées contre eux nous fournissent une idée assez nette des idées politiques qu'ils manifestaient.

1. AGNM, Inquisición, vol. 1351 et 1373. Anne fut dénoncée pour avoir déclaré qu'il y aurait toujours des hérétiques malgré les persécutions de l'Inquisition.

2. AGNM, Historia, vol. 518, XXVIII.

3. Ce restaurant semble avoir été tenu par le Basque Juan Labadie, voir infra, au paragraphe concernant les Francs-Maçons. Il était situé « *en los altos del Coliseo.* » AGNM, Inquisición, vol. 135, XI.

Certains se montraient assez modérés. Le seul reproche que l'on pût retenir contre George Cap fut d'avoir empêché un de ses domestiques de s'engager dans le Régiment du Commerce de Mexico, dans lequel « il aurait porté les armes contre la France. » Charles Lamarque fut reconnu innocent mais déclaré indésirable parce qu'il n'avait pas de profession définie. On soupçonnait Pedro Buet de fabriquer des armes pour préparer le soulèvement des Français, mais, après enquête, il apparut que celles-ci étaient des cottes de mailles destinées à la protection des voyageurs contre les flèches des *Mecos* (Indiens sauvages du Nord) ¹.

Au contraire, trois de ces Français, récemment arrivés d'Europe, avaient exprimé des idées subversives, le plus violent étant certainement Jean Durrey qui tenait un magasin de modes et, à ses heures perdues, pratiquait la chirurgie... Il avait vécu plusieurs années en Espagne et semble avoir eu la parole facile. A une vieille fille, il avait déclaré « qu'avant six mois, les Français seraient au Mexique et qu'ils planteraient l'arbre de la Liberté parce que c'était un peuple très intelligent qui avait donné au monde les meilleurs livres et les plus grands saints » et que son interlocutrice « pourrait alors trouver un sans-culotte qui se marierait avec elle. Cette perspective n'avait pas enthousiasmé la dénonciatrice qui lui avait répondu que les Français « étaient un peuple maudit qui avaient tué leur roi et profané leurs églises. »

Durrey professait en même temps un sentimentalisme assez original au Mexique à son époque. La vue des Indiens que l'on menait enchaînés au travail l'affligeait au plus haut point. « C'était une coutume si cruelle que même à Alger on ne pouvait voir un spectacle si inhumain. »

Il semble avoir blâmé l'exécution de Louis XVI encore qu'il essayât parfois de justifier ses compatriotes en affirmant que le roi « était un ivrogne qui n'avait jamais tenu les promesses qu'il avait faites au peuple. » D'autres fois il soutenait que les Français ne l'avaient pas tué mais qu'ils le gardaient caché « parce qu'il avait donné trop d'argent à son beau-frère l'Empereur d'Autriche. » Il croyait à la victoire prochaine de la France, pays beaucoup plus peuplé

1. Voir Nicolas RANGEL, *op. cit.*, I, pp. 250 à 255 et 230 à 240 sur Durrey.

que l'Espagne. Un de ses interlocuteurs remarqua malicieusement qu'il augmentait de plus en plus la population de la France à laquelle, dans ses conversations, il finissait par attribuer des chiffres qui dépassaient de loin celle de l'Europe entière.

Le problème religieux semble être revenu souvent dans les discussions. Certains louaient la piété de Durrey qui ne manquait jamais de dire ses prières. D'autres le taxaient d'hypocrisie. Un Italien l'avait entendu dire que dans les pays espagnols il convenait d'extérioriser sa religion « tout en pensant ce que la raison nous enseigne. » En certaines circonstances il s'était pourtant exprimé avec sincérité, déclarant à une femme :

« Ce que veulent les Français c'est que les prêtres se conduisent comme les apôtres et non comme les moines espagnols qui vivent avec des femmes et que les évêques fassent des aumônes aux pauvres au lieu de voyager dans des carrosses. »

Les documents concernant le soi-disant complot français mentionnent souvent le barbier Jean Malvert qui vivait à Paris lors des événements de 1789. Nous n'avons pas trouvé de traces de son arrestation et donc pas de déclarations directes de lui. Les propos qu'on lui attribuait le font apparaître comme un propagandiste mieux informé et plus sérieux que Durrey. C'est ainsi qu'il prétendait que les Parisiens s'étaient révoltés contre leur roi parce qu'ils réprouvaient l'immoralité de Marie Antoinette et la faiblesse de son mari, explication simpliste certes, mais propre à émouvoir les Espagnols de Mexico qui n'ignoraient pas le scandale qui régnait à la cour du roi Charles IV dont l'épouse entretenait une liaison avec le ministre Godoy, beau-frère du nouveau Vice-roi comme il a déjà été noté.

C'est probablement à Malvert que l'on doit l'introduction de la *Marseillaise* à Mexico. Au cours de l'interrogatoire qui suivit en effet la découverte du prétendu complot, deux Français, Nicolas Bardel et Pedro Lafargue, reconnurent lui avoir fourni une traduction de ce chant révolutionnaire. Pour se défendre Lafargue prétendit que tout cela s'était passé avant l'exécution du roi, ce qui, en admettant le véracité de ses dires, prouverait la rapidité des communications entre la France et le Mexique puisque la *Marseillaise* ne devint célèbre

en France qu'en septembre 1792. Outre ce texte compromettant, Malvert possédait aussi un livre interdit qui, en fait, n'était qu'un calendrier publié en Avignon au début de la Révolution et qui lui avait été donné par Nicolas Bardel qui le tenait lui-même d'un certain Don Miguel Arteaga, employé à la poste de Mexico ¹.

Beaucoup de Français arrêtés avaient exposé des idées analogues qu'il serait inutile de répéter ici. Ces dix-huit Français durent être déportés en Espagne avant leurs compatriotes ². Nous retrouverons la trace de quelques uns qui, en 1796, protestèrent auprès de leur consul en Espagne contre les mauvais traitements qu'ils subissaient dans les geôles espagnoles.

Deux autres Français devaient payer de leur vie les sympathies qu'ils avaient exprimées pour la Révolution ³.

Le capitaine Juan Maria de Murgier appartenait au Régiment des Dragons de la Reine. Une lettre de sa mère retrouvée parmi ses papiers, indique que sa famille était apparentée à celle de Saint François d'Assise et recommande à l'officier français de se montrer moins irascible que son père qui, dans une discussion politique, avait jeté un de ses amis par la fenêtre (sic). Murgier avait servi au Régiment de Flandre et, après avoir séjourné longtemps à El Guarico (au Vénézuéla) était passé capitaine au régiment du Nouveau-Santander (Nord du Mexique). A Mexico il semble avoir été introduit dans la meilleure société. En l'arrêtant, l'Inquisition essayait peut-être d'intimider la noblesse de la capitale qui, nous l'avons vu, ne cachait pas son goût pour la littérature philosophique. Un prêtre, auquel Murgier avait emprunté de l'argent, déclara plus tard qu'on ne pouvait lui reprocher que son origine française.

Cependant Murgier qui, au dire d'un témoin, se plaisait à réciter en public le sonnet de Voltaire : « La mort n'a rien

1. Outre RANGEL, voir aussi GÉNIN, *op. cit.*, p. 244. Bardel semble avoir donné ce calendrier à don José Bazarte, dont nous avons déjà trouvé le nom plus haut.

2. Probablement en octobre 1795, voir note 3, p. 179.

3. De nombreux auteurs ont mentionné ces deux Français et donné des détails à leur sujet. Voir RANGEL, GÉNIN, RYDJORD, FISHER, etc... Murgier en 1785 avait déjà été dénoncé comme possesseur de livres interdits parmi lesquels l'*Histoire Philosophique* de l'abbé de RAYNAL. AGNM, Inquisición, vol. 1267, f^{os} 246-271.

de bien terrible en sua (sic) » ne tarda pas à se lasser d'être en prison. Il se plaignit de sa santé et ses geôliers durent lui envoyer un docteur qui portait l'épée. Profitant d'un moment où celui-ci se trouvait seul avec lui, Murgier bloqua la porte de sa cellule avec son lit et, se jetant sur l'infortuné médecin, s'empara de son arme. Muni de cet otage, il resta une journée entière, assiégé par ses gardes desquels il extorqua une déclaration écrite, le déchargeant du crime d'hérésie dont on l'accusait. Le Vice-roi dut envoyer un peloton de grenadiers pour forcer la porte de la cellule mais Murgier se suicida avec l'épée du docteur, lequel pensa mourir de la frayeur que lui avait causée ce forcené.

On parla beaucoup à Mexico de ce suicide spectaculaire auquel Sedaño, un bourgeois de la capitale qui notait dans son journal les faits curieux qui lui étaient rapportés, consacra plusieurs pages. Six ans après, un jeune officier espagnol, en garnison à Acapulco, d'ailleurs possesseur de plusieurs livres prohibés, approuvait l'attitude de Murgier.

Quelques mois après lui, en février 1795, le médecin français, Esteban Maurel, se suicidait aussi dans les prisons de l'Inquisition en se tranchant la gorge avec un rasoir que ses geôliers lui avaient prêté. Il était originaire d'Auvergne et avait passé plusieurs années à Saint-Domingue où il possédait encore des propriétés. Cependant, il semble aussi avoir beaucoup voyagé dans les dominions espagnols puisqu'il avait laissé sa femme à Maracaïbo. En Nouvelle-Espagne, il s'intéressa plus aux mines qu'à la médecine. Dès 1791 il s'était signalé à l'attention de l'Inquisition en déclarant que la grâce de Dieu n'était pas nécessaire pour sauver son âme et qu'il était inique de brûler les hérétiques. Il possédait des livres interdits parmi lesquels les œuvres de Voltaire ainsi qu'une collection de lettres que lui avait envoyées son neveu Darbousier et qui exposaient les nouvelles fausses ou vraies qui circulaient à Paris depuis 1788. Cependant, dans les papiers qui furent saisis à son domicile et dont une copie fut expédiée en Espagne, il s'agit surtout de projets commerciaux. La lecture de ces documents ¹, les plus détaillés que nous ayons trouvés concer-

1. Archivo de Madrid, I, 492, Legajo 4429. Il existe aussi une traduction de ces documents aux archives du Mexique. Les deux traductions ne coïncident que rarement, ce qui prouve le manque de compétence

nant les idées politiques des Français au Mexique à cette époque, révèle que Maurel, par ses relations d'affaires et son intérêt pour l'exploitation des mines d'argent, était en relations suivies avec plusieurs personnalités importantes de Mexico, notamment avec le Basque Fausto d'Elhuyar, fondateur du Collège des Mines.

Revillagigedo n'ignorait pas la présence de ce Français à Mexico et savait qu'il recevait des lettres de sa famille mais, malgré les avis reçus d'Espagne, il ne jugea pas nécessaire de prendre des dispositions contre lui et Maurel fut même nommé professeur à la Faculté de Médecine de Mexico en novembre 1791¹. Cependant une *Real Cédula* en provenance de Madrid, et datée du 12 août 1794 indique qu'il lui fut refusé d'acquérir une mine à Moran. Peu après il était arrêté².

En août 1795, ces deux Français qui s'étaient déjà suicidés, furent jugés par l'Inquisition et furent condamnés à être brûlés « en effigie » sur le *Zócale* (place centrale) de Mexico, Murgier comme hérétique et apostat, et Maurel qui, dans ses derniers moments, avait donné des signes de repentir, comme déiste avec une tendance au matérialisme et à l'athéisme. Ces exécutions publiques, pour symboliques qu'elles fussent, durent causer grand émoi à Mexico où, depuis de longues années, l'Inquisition n'avait condamné personne à la peine capitale³.

IDÉES EXPRIMÉES PAR LES FRANÇAIS DE PROVINCE.

En province, les Français, tout en se trouvant beaucoup plus isolés, suivaient, eux aussi, les progrès de la révolution dont ils discutaient volontiers avec leurs voisins, apparemment

ou la passion partisane des traducteurs. Ces traductions sont d'ailleurs accompagnées de commentaires dans lesquels les Français et les étrangers sont violemment critiqués. Voir AGNM, *Inquisición*, vol. 1379, f^{os} 230 à 270.

1. Le *Prótomedicato* (conseil des médecins) de Mexico blâma cette nomination, AGNM, R. C., vol. 164, f^o 104.

2. AGNM, R. C., vol. 150, f^o 193.

3. Voir Toribio MEDINA, *La Inquisición en Mexico*, Santiago, 1901, p. 224.

curieux de vérifier l'exactitude des nouvelles fournies par les gazettes.

Pedro Gabiot¹, bourguignon, qui s'était établi marchand au Tabasco, avait soutenu que les peuples pouvaient très bien se passer de rois comme le prouvaient l'exemple des colons anglais d'Amérique et celui des Vénitiens ou des Génois. Il avait toujours l'air content lorsque les gazettes annonçaient une victoire française et s'était même réjoui aux yeux de tous en apprenant la mort de son souverain. Cet événement semble avoir soulevé une grande curiosité en Nouvelle-Espagne. A Tepeaca (Veracruz), José de la Costa qui, à vrai dire, se prétendait galicien et non français, fut mis en prison et y mourut parce qu'il « avait approuvé et défendu la mort de ses souverains ». Ses fils voulurent réhabiliter la mémoire de leur père ; peut-être avaient-ils en vue son héritage, 60.000 pesos qui lui avaient été confisqués lors de son arrestation².

D'autres Français furent inquiétés pour avoir mis en doute la véracité des nouvelles données par les gazettes espagnoles concernant les défaites de l'armée révolutionnaire en Roussillon. A Campêche, le pilote marseillais, Luis Perete, avait soutenu que l'Espagne « avait commis une grosse faute en déclarant la guerre à la France car son commerce s'en trouverait ruiné » mais lorsqu'il fut convoqué par les autorités de la ville, il nia avoir tenu ces propos et prétendit qu'au contraire « il avait toujours considéré que les membres de l'Assemblée n'étaient que des brigands³ ».

Parfois, ces discussions politiques se plaçaient sur un plan plus élevé, les Français s'efforçant d'éblouir les Mexicains avec leur connaissance des dessous de la politique européenne. Pedro Casteran qui vivait à Atlautla depuis 23 ans soutenait que « ses compatriotes avaient tué leur roi parce que celui-ci avait emprunté beaucoup d'argent à la Banque de Genève pour le donner à l'Empereur d'Autriche. Puis il avait augmenté les impôts, ce qui avait indigné le peuple. » Tout le monde en France, disait-il, savait bien que Louis XVI obéissait en tout

1. AGNM, Historia, vol. 449, f^o 58.

2. AGNM, Historia, vol. 508, IX ; le fils de La Costa fut accusé de posséder une lettre mystérieuse parmi les papiers de son père mais on ne réussit pas à la trouver.

3. AGNM, Historia, vol. 507, II.

à sa femme autrichienne et à la famille de celle-ci et Casteran de conclure que, « s'il avait vécu en France, il aurait été du côté des Révolutionnaires ¹ ». Il fut déporté en Espagne et n'obtint jamais la permission de revenir au Mexique.

Les vues politiques exposées par les Français allèrent jusqu'à provoquer des bagarres en quelques endroits. C'est du moins ce qu'indique un rapport des autorités de San Juan de los Llanos. Lafarga, ouvrier agricole à la ferme de La Ventorilla, avait en effet « essayé de justifier les désordres survenus en France », ce qui avait poussé ses compagnons à « le frapper pour le convaincre de son erreur » mais « rien n'avait pu lui faire entendre raison ² ».

Cependant, tous les Français résidant au Mexique n'avaient pas adopté une attitude révolutionnaire. Plusieurs, peut-être par prudence, se montraient horrifiés lorsqu'on leur parlait des nouvelles d'Europe. Le Marseillais, Luis Salazar, pilote du port de Huachinange (Veracruz), « depuis le début des désordres survenus dans son pays, désapprouvait la conduite de ses compatriotes particulièrement depuis l'exécution du roi ³. Le marquis de Précý en apprenant cette nouvelle avait pleuré. Cependant, la présence d'un officier parlant très mal espagnol dans l'armée du roi soulevait des critiques ! On le destitua mais dès 1796 il était réintégré avec le grade de capitaine. Il mourut l'année suivante ⁴.

Ces divers exemples, choisis parmi de nombreux autres moins caractéristiques, indiquent que les nouvelles des victoires de la Révolution française se répandirent rapidement au Mexique et que, comme il était naturel, les résidents français furent souvent interrogés par les Mexicains sur ces événements sensationnels. Les discussions qui s'en suivirent ne pouvaient qu'ébranler les principes sur lesquels était fondée la société coloniale.

1. AGNM, *Historia*, vol. 505, f^{os} 20 à 23.

2. AGNM, *Historia*, vol. 449, f^o 50.

3. AGNM, *Historia*, vol. 506, II.

4. AGNM, *Historia*, vol. 506, f^o 30, et R. C., vol. 137, f^o 72.

LES FRANÇAIS ET LA FRANC-MAÇONNERIE.

L'influence de la Franc-Maçonnerie sur le développement des idées au XVIII^e siècle a fait l'objet de bien des études souvent contradictoires. En Nouvelle-Espagne, les dossiers de l'Inquisition révèlent quelques accusations apparemment mal fondées contre des Français soupçonnés d'appartenir à cette secte dès 1760. Ce n'est qu'après le début de la Révolution française que l'attention du public fut véritablement attirée sur eux.

En octobre 1793, le curé de Molango, près de Pachuca, dénonça comme franc-maçon un colporteur français, Pedro Burdales, natif de Bordeaux ¹.

« Dès son entrée chez moi, je remarquai qu'il appartenait à cette secte. Il dit que les Francs-Maçons ne disaient jamais de mal de leur prochain et qu'ils s'entraidaient toujours. Leur seul but était de fournir des nouvelles du monde entier et de présenter des spectacles de marionnettes et ceux qui les condamnaient n'étaient que des bêtes et des imbéciles. »

Le prêtre lui ayant répondu qu'il avait toujours entendu dire que les francs-maçons étaient de méchantes gens, Burdales lui déclara que les meilleurs cardinaux l'étaient ainsi que l'archevêque de Mexico et que la seule loge existant en Nouvelle-Espagne se réunissait dans son palais.

Il avait donné à son dénonciateur deux brochures en lui recommandant de ne les montrer à personne. Le prêtre qui se flattait de savoir le français en donna quelques extraits qui lui paraissaient particulièrement horribles mais qui, de fait, nous semblent bien anodins. L'une de ces brochures, *Conférence entre un Ministre d'Etat et un Conseiller au Parlement* traitait des événements politiques de 1788. Le censeur

1. Sur Burdales, voir RANGEL, *La Masonería en Mexico*, II, pp. 135-204.

Les opuscules mentionnés se trouvent dans son dossier, AGNM, Inquisición, vol. 1338, f^{os} 3 à 20. Burdales fut aussi accusé de perversion sexuelle par son compagnon de voyage, Don Hilario Vera, de Zumpango de la Laguna, RANGEL, *op. cit.*, p. 171. Rangel considère Burdales comme un homme pourvu d'une solide instruction. Ce n'est pas là l'impression donnée par les notes écrites de sa main.

de l'Inquisition auquel elle fut remise n'y trouva aucune proposition hérétique. L'autre, encore plus inoffensive, n'était qu'un poème célébrant la découverte récente du paratonnerre.

Burdales s'était procuré ces livres par des amis français de Veracruz que l'Inquisition ne parvint pas à identifier. Arrivé en Nouvelle-Espagne en 1782, il avait d'abord été barbier à Mexico. Puis un commerçant lui avait fait crédit pour lui permettre d'acheter des marchandises qu'il revendait dans la région de Querétaro en compagnie d'un Mexicain et d'un jeune muletier indien. Son compagnon, lorsqu'il fut interrogé, exprima son dédain, voire sa haine, contre cet étranger qu'il qualifiait de « pingre » et de « juif » et rapporta que Burdales avait approuvé l'attitude de ses compatriotes lors de l'exécution de Louis XVI et de Marie Antoinette. Dans ses papiers, on découvrit des notes où il était question de la mort de Charles I d'Angleterre et de celle de Marie Stuart. Il ne cachait pas son admiration pour Voltaire et déclarait que la Convention « avait bien fait de l'enterrer dans l'endroit sacré réservé aux rois de France », confusion entre Saint Denis et le Panthéon que ses interlocuteurs n'étaient naturellement pas en mesure de relever.

L'Inquisition, malgré un interrogatoire serré, ne parvint pas à déterminer si Burdales était payé pour faire de la propagande, ce qui, vu le genre des brochures qu'il distribuait, nous semble bien douteux. Il est étonnant que dans toute l'enquête, le chef principal de l'accusation, l'appartenance de Burdales à la Franc-Maçonnerie, fut presque constamment oublié. L'Inquisition s'était montrée beaucoup plus curieuse trente ans auparavant dans le cas de Mathurin Loret. Un détail nous fournit peut-être l'explication de ce mystère. Nous avons vu en effet que Burdales avait avancé que l'Archevêque de Mexico était franc-maçon ; or, dans le résumé du procès, le greffier de l'Inquisition s'efforça d'édulcorer cette affirmation qui devint, sous sa plume, « les meilleurs cardinaux étaient francs-maçons ainsi qu'un respectable archevêque espagnol dont il donna le nom ». Ce nom, Burdales l'avait bel et bien mentionné. On peut donc se demander si cette omission du greffier ne visait pas à étouffer une question embarrassante. En fait, l'archevêque de Mexico, Don Alonso de

Haro y Peralta avait séjourné plusieurs années à Rome où nombre de hauts prélats étaient affiliés aux loges maçonniques.

Burdales fut déporté avec ses compatriotes en 1796 mais il ne devait pas tarder à être réadmis en Nouvelle-Espagne. En 1810, nous le retrouvons sur les listes d'étrangers résidant à Mexico. Faut-il y voir la preuve de quelque protecteur occulte ?¹

Le procès fait à Jean Laussel dut causer plus d'émoi à Mexico puisqu'il s'agissait non plus d'un humble colporteur mais du cuisinier du Vice-roi Revillagigedo. Laussel était né d'une pauvre famille de Montpellier et, avant de s'expatrier, avait servi comme laquais dans plusieurs maisons nobles de la région. Il passa en Espagne où il entra au service de la duchesse de Santiesteban qui le recommanda au nouveau Vice-roi du Mexique. Laussel quitta donc l'Europe peu de temps avant les débuts de la Révolution. En 1794, ses compagnons de livrée mirent en doute ses capacités de cuisinier et déclarèrent, peut-être par jalousie, que le Vice-roi l'estimait « parce qu'il était français », plutôt que pour la qualité de ses sauces.

Ce cuisinier presque illettré possédait une bibliothèque dont l'inventaire a été conservé. Y figurent, outre les œuvres de Racine et de Marivaux, les *Rêveries du Promeneur Solitaire* de Rousseau. Il est vrai que Laussel prétendit qu'il ne les avait jamais lues, ce qui au reste ne l'empêchait pas de professer des idées « philosophiques ». Les témoins l'accusèrent de s'être moqué du catholicisme et de ne pas aller à la messe. Il se déroba au devoir pascal en se procurant de faux billets de confession. Il discutait avec ses compatriotes des nouvelles politiques que lui fournissait la Gazette de Hollande et déclarait à qui voulait l'entendre que les Espagnols étaient bien arriérés puisqu'ils croyaient que les rois tenaient leurs pouvoirs de Dieu.

Mais l'accusation la plus grave retenue contre Laussel était ses accointances avec la Franc-Maçonnerie, secte dont il avait souvent fait l'éloge aux autres serviteurs du Vice-roi. L'Inquisition, cette fois-ci, se garda bien d'escamoter cette affaire qui ne pouvait que ternir la mémoire de Revillagigedo. Laussel,

1. AGNM, Historia, vol. 450, f° 121.

dans sa défense, essaya d'abord de faire croire qu'il s'agissait là d'une plaisanterie, et ce fut sur un ton badin qu'il raconta comment il s'était affilié à la Franc-Maçonnerie :

« Dix ou douze ans auparavant, alors qu'il se trouvait à Montpellier, il était allé dîner avec quelques amis qui étaient aussi cuisiniers. Ses compagnons lui avaient dit que, dans le restaurant où ils se rendaient, on n'admettait que les Francs-Maçons... et qu'il faudrait qu'il le devienne aussi... Ils lui bandèrent les yeux et le firent courir autour de la pièce en le tenant par la main, puis lui mirent un poids sur les épaules... Ils lui avaient ensuite fait boire une liqueur très amère qui lui avait complètement coupé l'appétit, mais il ne pouvait dire quelle était cette liqueur et il lui avait semblé qu'ils avaient essayé de se moquer de lui puisqu'ils s'étaient tous mis à rire... »

Mais Laussel semblait assez bien informé sur la Franc-Maçonnerie. Il avait déclaré qu'en France les nobles y appartenaient et que le Duc d'Orléans en était le Grand-Maître. Au Mexique, il avait donné des poignées de mains rituelles à plusieurs compatriotes et s'était ainsi assuré que deux d'entre eux, Durrey et Laroche étaient affiliés à la Franc-Maçonnerie. Il ignorait qu'il existait une loge à Mexico mais l'Inquisition fit état d'une lettre trouvée dans ses papiers que lui avait adressée un Basque de San Sebastian, Juan Labadie, né de parents français, qui avait été emprisonné à Veracruz où il avait débarqué sans passeport. Labadie avait écrit alors au cuisinier du Vice-roi qu'il qualifiait de « confrère » en se recommandant de plusieurs amis de Madrid. Un Espagnol, le marquis de Castañizo, chargé de traduire ces lettres n'y trouva rien de suspect et Labadie expliqua qu'il avait employé le mot de « confrère » simplement parce qu'il appartenait à la même corporation que Laussel ¹.

Même en province on peut relever quelques dénonciations contre de prétendus francs-maçons. Le docteur Simon Lacroix établi à Real de Catorce, près de San Luis Potosi, fut dénoncé comme tel par un certain Don Pedro Ignacio Flandin, parce qu'il « ne travaillait pas et avait toujours de l'argent (sic) ². La déclaration d'un prêtre *afrancesado*, le bachelier Don

1. Le procès de Juan Laussel est complètement reproduit dans RANGEL, *op. cit.*, II, 207-417.

2. AGNM, Inquisición, vol. 1351, f^{os} 1-28, XVII.

Antonio Pérez de Alamillo paraît plus sérieuse. Il reconnut, en effet, qu'un étranger « dont il ne révéla pas le nom, était mort impénitent devant lui en dénonçant une assemblée de francs-maçons qui voulaient le faire entrer dans leur secte »¹.

Ainsi donc les francs-maçons, vers 1793 avaient cessé d'être un objet de curiosité en Nouvelle-Espagne. Il est même possible qu'il existât une loge groupant quelques Français qui professaient des idées révolutionnaires. L'Inquisition, dans certains cas, semble avoir fait montre d'une discrétion qui ne lui était guère coutumière, probablement afin d'éviter de mettre en cause des personnalités importantes mais dans l'ensemble, elle semble s'être beaucoup plus préoccupée de la question que trente ans auparavant.

SORT DES FRANÇAIS DÉPORTÉS EN ESPAGNE.

Une des clauses du Traité de Bâle stipulait que les prisonniers des deux pays signataires devraient être libérés et que les propriétés qui leur avaient été confisquées leur seraient rendues. Les Français emprisonnés à Mexico n'en furent pas moins conduits sous bonne escorte vers Veracruz puis expédiés en Espagne dans trois bateaux réquisitionnés par le Vice-roi à cet effet. L'un d'eux *la Ninfa* fut attaqué en mer par des pirates anglais qui dirigèrent les malheureux prisonniers vers les pontons britanniques². Ceux qui atteignirent l'Espagne devaient rester plusieurs années en captivité, la clause du traité précitée n'ayant pu être appliquée immédiatement en raison des exigences du Directoire qui réclamait l'extradition des émigrés royalistes réfugiés en Espagne³.

Aux Archives Nationales, à Paris, se trouvent quelques lettres adressées par ces infortunés Français de Mexico dans lesquelles ils se plaignent en termes pittoresques des mauvais

1. Voir RANGEL, *op. cit.* Introduction, p. xxvii.

2. AGNM, R. C., vol. 162, f° 10 et 167, f° 71.

3. Dans les *Mémoires* de Jean Lafitte, cf. *supra*, on trouve une allusion aux déportés français de Mexico. Lafitte en aurait libéré un, indûment employé comme domestique sur un navire espagnol en 1797, p. 18. Ce détail fournirait, nous semble-t-il, un argument en faveur de l'authenticité de ces Mémoires.

traitements qu'ils subirent par la faute du Vice-roi Branciforte. Une note marginale, datée du 10 germinal an IV, indique que Reubell, membre du Directoire Exécutif, demanda au ministre des Affaires Étrangères d'intervenir en leur faveur auprès du roi d'Espagne ¹.

Les relations étant redevenues amicales entre la France et l'Espagne, quelques uns obtinrent en 1798 la permission de retourner au Mexique pour pouvoir y récupérer les propriétés qui leur avaient été confisquées. De nombreuses *Reales Cédulas* se réfèrent aux démarches que fit en leur faveur l'ambassadeur de France à Madrid. Il en était encore question en 1805. Ce n'est qu'après l'abdication de Bayonne que le Collège des Avocats de Mexico, trancha la question en décrétant que « toutes les décisions prises sur ce point par le Vice-roi Branciforte étaient parfaitement légitimes ² ».

Quelques Français déportés revinrent donc au Mexique. Don Pedro de Miramón bénéficia probablement d'un traitement de faveur grâce à l'appui de son frère don Bernardo, haut fonctionnaire à Mexico. Georges Cap, qui avait professé des idées subversives reçut cependant le droit de venir « se réunir avec son épouse » ³. Jean Guillart ne fut réadmis que

1. Archives Nationales, AF III, 62, Dossier 250. Signataires de ces lettres : Charles Lamarque, 13 septembre 1796, Louis Chauffar et Pierre Maubaret, Simon Lacroix, Dominique Castaingt, Jean Roche, Pierre Bourcq. Deux de ces noms n'apparaissent pas dans les documents mexicains. Une lettre datée de Cadix, du 3 septembre 1796 est particulièrement intéressante puisqu'elle montre l'hostilité qui animait Branciforte contre les résidents français : « Le 12 juillet 1794, ayant arrivé (sic) à la ville nommée el Santuario de Guadalupe, à une lieue de la capitale, il fit connaître sa rancune et l'opposition qui régnoit dans son cœur vis à vis les Français ; de sorte qu'ayant été servi d'un magnifique repas qu'il lui fut très agréable, il demanda à la fin aux concurrens ; qu'a-t-il fait ce diné si excellent et brillant et aperçut par la réponse que l'on luy donna que c'était un Français ce qui l'avait disposé et arrangé, à l'instant tira le morceau qu'il avait dans la bouche et le jetta avec un air de mépris comme ainsi l'apperçurent plusieurs des convives à la table et jugèrent très mauvaise cette action et que ne tenait pas de bonnes intentions vis à vis les Français... » Les hispanismes de ce texte sont monnaie-courante dans les lettres de Français conservées dans les Archives mexicaines.

2. AGNM, R. C., vol. 195, f° 99 et Historia, vol. 519, f°s 267 à 300.

3. AGNM, R. C., vol. 188, f° 86. Voir aussi le cas de Domingo Carricaburu, AGNM, R. C., vol. 168, f° 54 bis et du mulâtre Juan Ramirez, établi à Oaxaca avant 1795, R. C., vol. 169, f° 55 et Juan Cavallos, *ibid.*, vol. 169, f° 102 et Pedro Leroy, R. C., vol. 168, f° 107.

pour trois ans mais au recensement de 1809 (voir infra), il est mentionné comme habitant de Veracruz. Juan Durrey, dont on a rapporté les conversations, parvint, lui aussi, à rester au Mexique, bravant les menaces réitérées d'expulsion dont il fit l'objet. Admis pour un an seulement, il s'empressa, en effet, d'épouser une Espagnole, établie modiste à Mexico, puis il alléqua une maladie contractée dans les geôles espagnoles. Finalement il produisit un certificat médical pour prouver qu'il souffrait « du scorbut et de la syphilis »... En 1809, il était encore à Mexico ¹.

IMMIGRANTS FRANÇAIS AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE.

Au reste, l'immigration française avait repris sitôt rétablies les bonnes relations entre l'Espagne et la France. Pour autant qu'on en puisse juger par la liste donnée en appendice à la présente étude, elle avait à peine décrû. Tout comme en 1795, la guerre entre les deux pays obligea en effet les autorités coloniales à procéder à des recensements des étrangers résidant illégalement au Mexique en 1809. Ces recensements, il est vrai, ne semblent pas avoir été aussi scrupuleusement faits que celui de Branciforte. Il est donc possible, voire probable, qu'on fit figurer dans les listes expédiées à Mexico par les gouverneur de provinces, un certain nombre d'étrangers qui n'étaient pas d'origine française, ce qui rendrait illusoire toute statistique précise.

Dès 1799 des bateaux français abordaient aux rivages du Mexique où ils étaient bien accueillis. C'est ainsi que le corsaire *Sans Façon* chercha refuge à Veracruz alors qu'il était poursuivi par un navire anglais (juillet 1799) ². L'année suivante, un cargo de la Guadeloupe, *la Diligence*, reçut permission de faire escale à Veracruz pour y calfater sa coque. Son capitaine, Jean Lavernis en profita pour vendre sa cargaison consistant en 60.000 livres de vif-argent et 2.000 rames de

1. AGNM, R. C., vol. 195, f^o 99 ; vol. 197, f^{os} 29 et 63. Correspondencia de los Virreyes, Iturrigaray, vol. 221, n^o 234. On déclara que Durrey tenait un journal mais malheureusement nous n'avons pu le retrouver.

2. AGNM, R. C., vol. 177, f^o 59.

papier, denrées qui faisaient alors défaut au Mexique¹. Ces relations de bon voisinage ne pouvaient manquer de conduire quelques Français vers les rivages hospitaliers de ce pays.

Leur attitude, il est vrai, était bien différente de celle de leurs aînés. Nombreux étaient ceux qui prétendaient avoir quitté la France par horreur de la Révolution. Santiago Fontaine racontait à qui voulait l'entendre « qu'il avait libéré son père royaliste ainsi que plusieurs prêtres condamnés à mort par la Convention. » José Antonio Boulet blâmait hautement « le régicide dont ses compatriotes s'étaient rendu coupables. » En Basse-Californie, territoire alors très primitif, les prêtres missionnaires de San José del Cabo avaient accueilli un jeune Français, déserteur d'un navire américain. Il prétendait que son père et ses frères avaient servi dans la Marine royale comme officier avant 1789 mais que tous avaient été tués pendant la Révolution et que lui-même n'avait pu échapper que par miracle. » Noble ou non, ce jeune homme se révéla excellent charpentier et sut se rendre très utile dans la mission².

Quelques nobles authentiques abordèrent aux rivages de la Nouvelle-Espagne. Au Nuevo-Leon, le colporteur Canel, qui se disait aussi quelque peu médecin, se vantait d'avoir appartenu au régiment des carabiniers de Louis XVI et entendait se faire appeler comte de Charnassé, prétentions qui indisposaient ses voisins. Cependant, lorsque les autorités locales le prièrent de prouver ses dires, il put produire un acte de baptême qui les convainquit. Cet émigré prétendait avoir combattu pour le roi au Dix Août puis en Vendée avant de s'embarquer pour la Nouvelle-Orléans en 1798.

D'autres se montraient moins arrogants. Joseph d'Esmar avait émigré en Espagne avec sa femme au début de la Révolution ; de là ils étaient partis pour le Mexique. En 1809 ils vivaient à Chilapa où le mari enseignait le français au curé du village. Celui-ci ayant fourni sur lui d'excellents renseigne-

1. AGNM, Virreyes, vol. 202, f° 66. Il existait d'ailleurs un important trafic commercial entre la Nouvelle-Orléans et Veracruz. Dans la liste des bateaux entrés dans ce port en 1801, on trouve un grand nombre de noms français parmi lesquels celui de Toussaint Léon, capitaine du bateau *Nuestra Señora de Candelaria*. Ce Léon était pilote du port de Campêche en 1794. Voir *Boletín del Archivo de la Nación*, 1953, pp. 595-676.

2. Sur tous ces Français, voir AGNM, Historia, vol. 451 et 452.

ments, Esmar reçut du Vice-roi Garibay un permis de séjour en bonne et due forme.

Nombreux furent les Français qui arrivèrent de la Nouvelle-Orléans, lorsqu'en 1803, Napoléon vendit la Louisiane aux États-Unis du Nord. En effet, le gouvernement espagnol, peu désireux de perdre des citoyens dont on vantait les capacités, permit aux Louisianais, sans distinction d'origine, de venir s'établir au Mexique sans avoir à payer de droits de douane sur les effets et les meubles qu'ils apporteraient. C'est ainsi qu'arriva Juan Bautista Boinest qui avait déjà juré fidélité au roi d'Espagne. A Mexico, il préparait un élixir de sa composition qui « guérissait de l'hystérie et de l'hypochondrie ». On lui refusa la permission de le vendre dans le commerce, en alléguant que « les étrangers n'avaient pas le droit de pratiquer la médecine sur les territoires du roi d'Espagne. » Il écrivait aussi des livres qui étant composés en français ne semblent pas avoir eu beaucoup de succès, mais lui valaient apparemment le respect de deux de ses compatriotes, établis tailleurs dans la *Calle de las Palmas*, qui pourvoyaient à ses besoins.

En 1804, deux autres Français arrivèrent de la Nouvelle-Orléans à Campêche. Le premier, Mugnié, n'ayant pas de passeport ne fut pas autorisé à débarquer. Sans doute les autorités locales étaient-elles accommodantes puisque nous le retrouvons établi à Mexico en 1809. L'autre, le lorrain Nicolas Betluger fut mieux accueilli parce qu'il put prouver, devant un jury formé par les armateurs du port, ses compétences en mécanique ¹. D'autres Louisianais vivaient au Mexique en 1809, parmi lesquels un pharmacien établi à Zacatecas, un mulâtre, ancien marin, et un déserteur de l'armée française.

Au Texas, les Français de Louisiane semblent avoir été très nombreux comme le montre le livre très documenté de Nattie Hatcher, qui, il est vrai, a pu se livrer à des recherches exhaustives sur les étrangers établis dans cette région. Quelques uns d'entre eux durent venir chercher fortune au Mexique ².

Enfin les événements de Saint-Domingue provoquèrent l'expatriement de quelques réfugiés vers les côtes de la Nou-

1. AGNM, Virreyes. Vol. 222, f^o 84.

2. Voir appendice à la présente étude.

velle-Espagne. Nombre d'entre eux avaient déjà trouvé asile à Cuba mais la vie y était bien difficile ¹. En 1799, Sébastien Béchard sollicita la permission de s'établir à Mexico, où on lui proposait un emploi au Collège des Mines. Un des professeurs de cette institution fondée dès 1791, Pedro de la Chau ou Lachausset, vantait ses connaissances techniques. Admis pour six mois, Béchard vivait toujours à Mexico en 1809 ². D'autres réfugiés de Saint Domingue étaient passés par la Jamaïque et se plaignaient d'y avoir été retenus prisonniers par les Anglais ; tels étaient le médecin Francisco Corroy, diplômé de la faculté de Paris qui devait se signaler par sa philanthropie au Tabasco — il vaccina les enfants de Villahermosa à ses frais pour éviter une épidémie — et recevoir la citoyenneté espagnole en 1818 ³, ou le joailler Luis Lobola, de Léogane, qui combattit du côté espagnol lors des guerres d'Indépendance, fut néanmoins emprisonné en 1817 mais réussit à s'échapper de prison ⁴. On peut imaginer que ces réfugiés, après avoir assisté aux atroces luttes raciales qui sévissaient à Saint-Domingue depuis 1791, n'étaient guère disposés à approuver les mouvements révolutionnaires.

*
* *

Il serait intéressant de suivre la carrière de tous ces Français et de connaître leur attitude lors des guerres d'Indépendance, époque à laquelle une nouvelle vague de xénophobie sévit en Nouvelle-Espagne, motivée par l'abdication de Bayonne et l'invasion française en Espagne. Malheureusement, les documents sur lesquels serait fondée une étude de ce genre, sont extrêmement dispersés.

Au contraire, il est beaucoup plus facile de relever et d'examiner les discussions que soulevèrent dans le public mexicain les propos séditionnels des Français emprisonnés en 1794 et 1795.

1. José Antonio PORTUONDO, *La Imigración francesa en Cuba*, Habana, 1938.

2. En 1801, Béchard obtint la permission de recevoir 6 volumes de l'*Encyclopédie des Arts et des Métiers* qui lui avait été confisquée à son arrivée à Veracruz. AGNM, Inquisición, vol. 1704. Pedro Lachausset était venu au Mexique dès 1789 ; Historia, vol. 451.

3. Voir Lillian FISHER, *op. cit.*, p. 42.

4. AGNM, Historia, vol. 431, f^{os} 278 à 284.

Ces critiques dirigées contre les fondements de la société coloniale n'avaient pas été oubliées par les créoles instruits qui n'étaient pas tous — il s'en faut de beaucoup — disposés à dénoncer les propos subversifs qu'ils entendaient. De 1795 à 1810, date du *Grito de Dolores*, événement qui préluda au mouvement d'indépendance, les intellectuels de la capitale ne se firent pas faute de commenter passionnément la chute de la royauté en France et l'expansion des idées révolutionnaires en Europe ¹.

J. HOUDAILLE.

LISTE DE FRANÇAIS AYANT VÉCU AU MEXIQUE
ENTRE 1700 ET 1820 ².

Références : AGNM, Dossiers Historia, vol. 504 à 516 pour les Français établis au Mexique en 1795 ; vol. 450 à 452, pour ceux établis en 1810. Pour les militaires au service du roi d'Espagne, voir Indiferente de Guerra, vol. 310 et 354. (Ces volumes nous ont été obligeamment communiqués par M. Ernesto de la Torre, encore qu'ils ne figurassent pas à l'époque de nos recherches (1951-52) au catalogue de l'Archivo de la Nación. Pour les Français du Nord, voir Ramo Civil, vol. 1676. Pour les Français établis au Texas, voir le livre de Mattie Hatcher, *The Foreign Element in Texas*, Austin, 1939. En général voir Auguste Génin, *op. cit.* pour les Français établis au Mexique depuis le début du XVIII^e siècle. Les références concernant les Français dénoncés à l'Inquisition seront indiquées dans l'appendice qui suit.

ABADIE, Juan, né à Saint Sébastien, 1744, de parents français de Bordeaux. Vit en France de 1746 à 1767. Vient en Nouvelle-Espagne en 1782. Cuisinier. Emprisonné en 1795. On le soupçonne d'être franc-maçon. Condamné à 5 ans de « presidio ultramarino ». Son capital de 3.350 pesos lui est restitué en 1799. Mentionné parmi les étrangers menacés de la déportation en 1809. Signe.

ABAT, Pedro, soldat au régiment de Flandre. En 1770 reçoit une prime pour avoir servi 15 ans. Peut être le même personnage que Pedro Abad, témoin dans le procès de Juan Abadie, mentionné comme marchand à Veracruz.

1. Ces discussions feront l'objet d'une étude séparée.

2. Un certain nombre de noms douteux ont été omis de cette liste ainsi que ceux de marins qui ne firent que débarquer au Mexique au cours du XVIII^e siècle et sur la nationalité desquels nous sommes très mal renseignés.

- ABRESPIN, Francisco, fils de François et Antonia Saputa. Passe en Espagne en 1780 puis à Veracruz en 1786. Épouse Maria Ortiz en 1795. Sellier. Reçoit permis de séjour en 1809. Signe.
- ACHER, Pedro, soldat au régiment de Flandre. Prime pour 15 ans de service en 1770.
- ACOSTA, Pedro, né en 1744. Se prétend espagnol, veuf en 1795. Laboureur près d'Orizaba. Dénoncé comme blasphémateur.
- ALAY, Juan. Arrive en 1739 à Santa Fé, Nouveau Mexique, où il se marie, barbier (Bancroft, XII, 243).
- ALVIMAR (Octavien SOUCHET D'), né à Paris en 1770, mort en 1854. Vient deux ou trois fois au Mexique chargé d'une mission mystérieuse. Voir J. HOUDAILLE, « Général d'Alvimart, The Alleged Envoy of Napoleon to New Spain », *The Americas* XVI, (1959) pp. 109-131.
- ARDOUIN, Georges, capitaine du navire *Notre Dame de Grâce*, débarque à Valle de Banderas en Nouvelle-Galice, 1721. (R.C., vol. 40, f° 90).
- AMAT, Manuel, considéré comme étranger indésirable en 1810.
- ANDRÉ, Martin, capitaine au régiment de Flandre en 1769.
- ANDRES, Denis, né à Carignan, Lorraine. Cuisinier sur un bateau. Reste malade à Veracruz en 1784. Signe. A Veracruz en 1795.
- ANDUEZA, Juan, portier de Juan Villar à Zacatecas en 1794. Se prétend Andalou. Dénoncé comme hérétique. (Inquisición, vol. 1338, f°s 258-68).
- ANGUILLE, Nicolas, né à Carcassonne en 1742. Soldat au régiment de Flandre en 1770.
- ANIEL, Joseph, (non mentionné comme Français), capitaine du régiment provincial de Puebla en 1780. (VR. vol. 237, f° 1553).
- ANTOCA, Carlos, né en Languedoc, calviniste, séjour en Espagne, à Veracruz, 1766. (Inquisición, vol. 1053).
- ANTONELLI, Pedro, Corse. Établi à Aguascalientes en 1807, (Historia, vol. 449, f° 220).
- AQUILLON, André, mentionné comme étranger indésirable en 1807.
- ARANA, Juan, arrêté à Real de Panuco en 1795, Sonora.
- ARDUAN, Francisco, établi à Villa Salcedo, Texas en 1809.
- ARGAIN, Pedro, régiment de Ultonia, 1771.
- ARIAS, Mateo, docteur en médecine au Tabasco, dénoncé à l'Inquisition en 1803. Tente de se suicider parce qu'on lui reproche ses idées républicaines. (Inquisición, vol. 1410, f° 52).
- ARIAS, Jean Baptiste, né à Arrun en 1748. Marchand à Oaxaca depuis 1766. Marié. Vit toujours en cette ville en 1809.
- ARREDONDO, Domingo, Français indésirable, 1809.
- ARRIBAYE, Esteban, né à Mont-de-Marsan, 1759. Cuisinier. A vécu à Cadix, à Carthagène et à la Havane, à Mexico en 1795.

- ARSENAUX, Pedro, établi à Atascocito, Texas, 1804.
- AUBRÉE, Charles, né en 1745, domestique du chirurgien Loret à Jalapa, 1764 (Inquisición, vol. 1088, f^o 17).
- AUDAY, Français indésirable, 1809.
- AUDOT, Antonio, né en Lorraine, 1741, soldat au régiment d'Amérique, 1766.
- AUGIER, Jacques, chirurgien de Teodoro de Croix, neveu du Vice-roi et gouverneur des *Provincias Internas*, reçoit passeport 1777. (R.C., vol. 111, f^o 224).
- AUVRAY, Pierre, à Mexico en 1756, (Inquisición, vol. 924, f^o 113).
- AYLMES, Ricardo, ingénieur à Veracruz, 1765. Construit la grand'-route de Mexico à Toluca. (R.C., vol. 86, f^o 38 et Lillian FISHER, *op. cit.*, p. 36).
- BADO, Augustin, né en Béarn, 1750. Se prétend natif de Bilbao, de mère française. Propriétaire à Mérida, Yucatan ; en 1795, marié et père de 4 enfants, signe.
- BAILLI, Jean Baptiste, soldat au régiment de Flandre, 1769. Invalide.
- BALENTIN, André, né en 1772, de Natchitoches, Texas, fermier, 1794.
- BALVIER, Juan. Soldat au régiment du Commerce de Mexico, mêlé à une affaire criminelle en 1784. (R.C., vol. 111, f^o 166).
- BANDET, Juan Nepomuceno. Employé à l'Administration du Tabac à Hariaco, 1815. (VR, vol. 262, 114).
- BARA, Nicolas, né au Quesnoy, Flandre, quitte la France en 1782. Vit à Lima puis à Carthagène. En 1795 possède 4.000 pesos. L'inventaire de ses meubles monte à 337 pesos.
- BARBAROUX, Jaquin, sergent au régiment de Flandre en 1771.
- BARBERIES, Félicien, capitaine au régiment de Flandre en 1771, 25 ans de service.
- BARBIÉ, José, né en Savoie, 1760, fermier à Nacogdoches, Texas depuis 1798.
- BARDEL, Nicolas, impliqué dans le « complot français » de 1794. Probablement déporté en octobre de la même année.
- BARRI, Jean-Baptiste, vient au Mexique en 1711 avec le Vice-roi Linares. Docteur en Droit. Devient prêtre, voir GÉNIN, *op. cit.*, p. 122.
- BARREDA, Francisco de la, né à Paris en 1730, fait prisonnier par les Anglais. S'échappe de la Jamaïque. Docteur à Acayuca, Tabasco. Dénoncé comme hérétique, s'enfuit à Oaxaca où on ne peut le retrouver, 1764. (Inquisición, vol. 1007, f^{os} 1 à 63).
- BARRERA, Antonio, né à Figeac, Lot, en 1746, marié en Espagne à Antonia Duranday, cuisinier sur un bateau, reste à Veracruz en 1791.

- BARRERE, Juan Bautista, boulanger à Arispe (Sonora), épouse une « española ».
- BART, François, né en Louisiane, 1771. Commerçant au Texas, 1803.
- BASSEROT, José Ignacio, apprenti graveur à la Real Casa de Moneda, salaire 200 pesos, 1777. (R.C., vol. 110, f° 122).
- BASSILI, Juan, admis au Texas, 1803.
- BASSIN, Juan, né à Bayonne en 1726, vit 5 ans à Cadix. Mendiant à Veracruz en 1794. Meurt en prison, le 15 décembre 1795.
- BASTAIN, Guillermo, soldat au régiment de Flandre, invalide en 1769.
- BASTAL, Jaime, né à Bruxelles en 1740, soldat au régiment d'Amérique en 1786.
- BAUME, Juan José, permission de s'établir à Bexar, Texas, 1803.
- BAUMEL, José, lieutenant au régiment de Flandre, 1769.
- BAURAIN, Santiago, capitaine au régiment de Flandre, 1769 et 1771.
- BAVARRAY, Joaquin, sergent au régiment de Savoie, 1769.
- BAYOT, Jean, lieutenant au régiment de Savoie, 1771.
- BEAUFILS, Jorge, non mentionné comme français, comptable à la Trésorerie royale de Mexico, de 1767 à 1783. Demande son transfert à Chihuahua, (R.C., vol. 126, f° 30).
- BEAUFILS, José Maria, (id), fonctionnaire à la Manufacture des cartes à jouer en 1790, salaire 600 pesos. (R.C., vol. 147, f° 84).
- BEAUMONT, Bertrand, professeur à la Faculté de Médecine de Mexico, 1741, (R.C., vol. 65, f° 30).
- BEAUREGARD, Gabriel, (non mentionné comme français) à la compagnie des Gardes du Corps, 1782. Ami du capitaine Saint Maxent, (Inquisición, vol. 1382, f° 267).
- BEBÉ, Guillermo, de Louisiane, établi à Nacogdoches, Texas, 1804.
- BEBEN, Augustin, né à Bayonne, capitaine puis colonel au régiment des Dragons. Établi à Huateque, Jalapa, en 1795. Permission de séjour. (VR., vol. 151, R.C., vol. 88, f° 24 et vol. 94, f° 106) possède des livres prohibés.
- BÉCHARD, Sébastien, né à Orléans. Établi à Saint Domingue, 1780-93, puis à Philadelphie. Opticien. Vient à Mexico en 1798.
- BEGERT, Jaime, né à Selestadt, Alsace, en 1717. Jésuite aux Missions de Basse-Californie en 1736. (GÉNIN, *op. cit.*, 128).
- BELLAC, Guillermo. En 1733 sollicite poste de capitaine du port de Veracruz qui lui est refusé en raison de sa nationalité. (R.C., vol. 52, f° 73).
- BEGNER, Albert, né dans le Maine, 1734. Soldat au régiment d'Infanterie d'Amérique, 1762.
- BELLEGARD, Santiago, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- BELMONTE, Nicolas, Flamand, depuis 1781 musicien à la cathédrale de Mexico.

- BELTRAN, Pedro, boulanger à Monterey, expulsé en 1795 sur la frégate *el Liebre*.
- BELTRAN, Juan, languedocien, majordome du Vice-roi en 1760 (Inquisición, vol. 1000, f° 12).
- BELTRAN, Francisco, se prétend natif de Cadix. Porte le nom de sa mère. Son père étant appelé Manton, originaire de Bourgogne. Marié à Cadix. Marchand ambulant et mineur à Hostotipaquillo (?) en 1795. Non expulsé. Signe.
- BEMANIS, Francisco, né à Longeval (?) en 1734. Soldat au régiment d'Amérique en 1764.
- BENUA (probablement Benoit), Marie Madeleine, expulsée du Texas en 1809.
- BERROGARAY, Juan Miguel, Basque, peut-être né à Bayonne, fait ses études en Languedoc, établi au Pérou en 1780, possède une bibliothèque riche en ouvrages français. En 1796, économiste d'une *finca* dans la province de Durango. (Inquisición, vol. 1358).
- BETLUGER, Jacques, accepté comme technicien au Mexique en 1803, ferronnier, y est encore en 1809. Originaire de la Lorraine allemande. (R.C., vol. 196, V.R., vol. 222).
- BIÑOLAS, Pedro Mata, né en Béarn en 1755. Marié à Cadix. Au Mexique depuis 1772. Capitaine du bague de Fronteras. Arrêté en 1795, libéré peu après.
- BOURGE, Timoteo, capitaine au régiment de Puebla, demande une permission pour se rendre en Belgique, meurt en 1810. (R.C., vol. 202, f° 212).
- BIURRA, Juan, Basque, études en France, mineur à Zacatecas en 1793. Dénoncé comme ayant signé un pacte avec le diable. (Inquisición, vol. 1364, XVII).
- BLANC, Juan Bautista, capitaine du navire *l'Aimable Louise*, à Veracruz en 1771, (R.C., vol. 98, f° 105).
- BLANCPAIN, Joseph, arrêté au Texas en 1754, meurt à Mexico en 1756 (R.C., vol. 80, f° 13).
- BLASIO, Juan, né à Paris, de père espagnol et de mère française. Depuis 1788 établi horloger à Mexico. Permission de rester en 1809.
- BLONDEAUX, Carlos, (non mentionné comme français), ingénieur du port de Veracruz en 1732. (R.C., vol. 51, f° 59).
- BOCHAT D'ORITZ, Angel, né à Madrid en 1771 de famille française, élevé en France, vient à Mexico en 1792, y amène des livres interdits. Recommandation spéciale pour entrer dans l'armée (VR., vol. 175, f° 428).
- BOCONY, Joseph, se dit Catalan mais ne sait parler cette langue, dénoncé comme espion, expulsé sur le navire nommé *Correo Constanca* en 1810. (Historia, vol. 431, f° 259).

- BODET, Pedro, en 1794 musicien dans le régiment de la Couronne, possède des livres pornographiques (Inquisición, vol. 1340, f° 8).
- BODRO, Remi, expulsé du Texas en 1809.
- BOINET, Juan Bautista, né à Paris, passe 8 ans à la Nouvelle-Orléans où il obtient la nationalité espagnole en 1803, marchand à Mexico en 1809 (VR., vol. 244, f° 45).
- BOISE, (écrit Boase), Vicente, Français indésirable, 1809.
- BOLBADO, Juan, de Nantes, établi à Bayou Pierre, Texas, 1809.
- BOLIO, Pedro, établi à Nacogdoches, 1809.
- BONET, Juan, régiment de Savoie, blessé dans une bagarre, 1768 (Historia, vol. 168).
- BONET, José, né au Havre en 1774, cuisinier à Veracruz, 1808.
- BONNECHÈRE, Lambert, sergent au régiment de Brabant puis lieutenant, 1770.
- BORDELET, Pierre, Mexico, 1794, se prétend fils du baron de Montesquieu.
- BOS, Francisco, né à Rodez, 1757, 18 ans en Espagne, tient un restaurant à Mexico depuis 1789. Permission d'y rester en 1809.
- BOS, Jacques, né à Toulouse, 1774, vient à Saint Domingue, 1797, à Veracruz 1807, boulanger, condamné à la déportation en 1809.
- BOSIE, Francisco, de Natchitoches, permission de s'établir à Bexar, Texas, 1804.
- BOSQUET, Pedro, né à Bordeaux, 1752, marchand, coureur des bois en relations avec les Indiens Tankawa, Texas, 1792.
- BOUCHARD DE BERCOURT, Luis, ingénieur du port de Veracruz, 1708 (R.C., vol. 33, f° 146).
- BOUCHET, Jean, enseigne de vaisseau en 1804, a acheté une propriété près de Alvarado, Veracruz (VR., vol. 223, f° 130).
- BOUÉ, Lorenzo, né à Marseille, 1771, cuisinier à Mexico en 1804.
- BOULET, Joseph, né à Marvejols, Lozère, 1765, marié à New York en 1795, jardinier à Zacatela. Signe.
- BOULET, Pierre, son frère ; en 1790, marchand à Mexico.
- BOUQUET, André, né à Paris 1760, à Saint Domingue puis la Nouvelle-Orléans, à Veracruz en 1804. En 1809 forgeron à Mexico, célibataire, indésirable, 1809. Signe.
- BOURDAISEAU (Gabriel de), non mentionné comme Français, fonctionnaire de l'administration du Tabac à Guadalajara, 1784 (VR., vol. 137, f° 454).
- BOUSQUET, Jean, né à Marseille, marié en France à Madeleine Lambert, passe par l'Espagne, au Mexique en 1779 comme domestique du chevalier de Croix, puis boulanger à Veracruz, ne sait signer.
- BOUTOUX, Domingo, sergent au régiment d'Ultonia, 1764.
- BOVET, Denis, sergent au régiment de Flandre, 1769.

- BOYER, André, Mérida, Yucatan, ancien soldat, permission de rester, 1795.
- BOYER, Jean-Baptiste, né à Montreal, Canada, coureur des bois, arrive au Nouveau-Mexique en 1751. Ne sait signer (*Historia*, vol. 294).
- BRACHET, Jean Baptiste, arrêté à Mexico, 1794, protestant, retourne au Mexique, apparaît dans un recensement de 1807 (R.C., vol. 168, f^o 84).
- BRAU, Dominique, né à Lourdes, 1764 ; cuisinier à Veracruz, 1794, signe.
- BRÉMON, Eustache, compagnon de La Salle, vient au Mexique, 1697. (*LAUVRIÈRE, op. cit.*, p. 64).
- BRÉMON, Pierre, soldat au régiment de Flandre, 16 ans de service en 1771.
- BRONIS, Lorenzo, né à Marscille, arrêté à Horcasitas, 1795, à Mexico en 1809.
- BROOS, Joseph, ancien soldat, toléré au Yucatan, 1795.
- BRUGADA, Juan Bautista, Français indésirable, Mexico, 1809.
- BRUILLARD, Carlos, établi à Bayou Pierre, 1809.
- BRULLARD, Didier, né en 1737 à Dijon, soldat au régiment de Flandre, 1770, signe.
- BRUN, Bartolome, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- BRUNOT, Français indésirable, 1809.
- BUENTE, Jean Baptiste, né à Paris en 1775 ; en 1809 parfumeur à Mexico.
- BOURCQ, Pierre, en prison à Cadix, 1796 ; déporté du Mexique, (*Archives Nationales*).
- BUET, Pedro, soldat en Nouvelle Espagne depuis 1768. Armurier à Mexico, arrêté en 1794.
- BULE, Juan, né à Granville, marin sur un bateau qui aborde à Acapulco, 1809.
- BULET, indésirable, 1809.
- BULLET, Pierre, né à Sallenger (Languedoc) ; à Mexico, 1789, toléré, 1809.
- BURDALES, Pedro, né à Bordeaux, marchand ambulant, déporté en 1794, revient en 1799, indésirable, 1809.
- BURGUET, Pedro, né en 1764, en Nouvelle Espagne 1788, marchand de bois, signe.
- BURQUICHAN, Juan, marchand français de Mexico, 1807.
- BUSARELY, Antonio, domestique du comte de Valenciana, né à Dania (?)
- BUSTAMANTE, Miguel, né en Lorraine, 1744 ; à Mexico, 1774 ; charpentier à Huetano près de Valladolid, Morelia en 1794, femme et enfants, mauvaise conduite.
- CADILLA, Benito, indésirable, 1809.

- CALAS, Juan José, né à Marseille, marié à Cuba, vit à Saint Domingue ; à Mexico en 1794, artisan, non mentionné dans le recensement de Branciforte, signe.
- CAMA, Pedro, né à Tepeyagualco (?), épouse la fille du Français Lafargue, fermier, mentionné comme Français.
- CAMBIER, Juan, flamand, célibataire, toléré, 1809.
- CAMPOS, Juan Isidore, chanoine de l'église de Monterey, de père français, dit-on.
- CANEL DE CHARNASSÉ, Nicolas Urbain Charles, né à Saint Florent en 1752 ; épouse Marie Louise Foucherie en France, à la Nouvelle Orléans, permission de s'établir à Bexar, Texas, 1804, indésirable, 1809.
- CANET, Pedro, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- CANITROUT, Jacques, né à Saint Sébastien, de parents français, 1764. Vit au Ferrol, cuisinier à Veracruz depuis 1784, sait écrire.
- CAP, Jorge, né en Haute-Garonne, 1751, vient comme domestique du Vice-roi Galvez 1784. Tient un restaurant. Expulsé, prisonnier en Espagne de 1794 à 1796, revient 1799, toléré 1809. En 1786, garde du tabac à Oaxaca (R.C., vol. 168, f° 86).
- CAPURAN, José, né à Bayonne en 1754, marchand à Nacogdoches depuis 1792.
- CARANON, Pedro, né en 1744, au Mexique vers 1780. Expulsé en 1795, propriétés estimées à 1.140 pesos. Signe.
- CARALLON, Juan, fils du précédent, expulsé 1794, réadmis, 1798.
- CARLON, Pedro, né en 1729. Au Mexique en 1776, avec le Vice-roi Galvez, demande naturalisation 1782, marié ; en 1792 vit à Tulancingo. Toléré en 1795. Bibliothèque de 25 livres (R.C., vol. 105, f° 56).
- CARRICABURU, dit CASTILLO, Pedro, né en Navarre, études en Espagne. Vit à Estepona en Andalousie. Économe des mines de Jean Fournier, expulsé en 1795, réadmis 1798, signe (R.C., vol. 169, f° 54).
- CARTIER, s'établit au Texas en territoire espagnol, 1747 (Bancroft, XII, 121).
- CASANOVA, Pedro, indésirable, 1809.
- CASANOVA, Juan Bautista, arrêté à Real de Panuco, Sonora, 1795.
- CASASOLA, Fernando, né à Muret, Languedoc, vers 1755, en Espagne, 1775, au Mexique 1777, domestique d'un officier, épouse Marie Josèphe Parodi, commerce de lingerie à Queretaro. Toléré en 1795, capital de 5.000 pesos.
- CASSAGNE, Marc, déserte l'armée française, boulanger à Veracruz, 1783, instable, circule dans toute la Nouvelle-Espagne, expulsé.
- CASSIAMO, Simon, né en 1743, Roussillon, régiment d'Infanterie d'Amérique, 1770.

- CASSINI, Alexandre, né vers 1710, chirurgien du Vice-roi, dénoncé à l'Inquisition, 1760, signe (Inquisición, vol. 1000).
- CASTERAN, Pedro, né à Cadiaca près de San Bertran (?); au Mexique avec le Vice-roi Bucareli, 1771, puis économiste sur l'hacienda de Juan Domingo Dubois, expulsé 1795. Libéré à Cadix, 1798, permission de retourner en France (R.C., vol. 169, f° 100).
- CASTEIGT, Dominique, expulsé en 1794, en prison à Cadix en 1796 (Archives Nationales).
- CASTILLA, Joseph, né à Bayonne 1767, à Saint Domingue, prisonnier à la Jamaïque. Expulsé 1795, réadmis 1798. A Veracruz, indésirable en 1809.
- CASTILLON, Benito, toléré en 1809.
- CAVALIER, Diego, sergent au régiment de Flandre, 1769.
- CAVALY, Francisco, *id.*
- CAYROL, Joseph, économiste de l'hacienda San Mateo Palmillas près de Puebla, expulsé en 1795.
- CERVANTES, Pedro, alias Perico, né en 1754; au Mexique en 1766, tient un restaurant, meurt en prison, 1795.
- CHABOT, Pierre, sergent au régiment de Flandre, prime 20 ans de service en 1766.
- CHACONI, Juan, à Guadalajara; soupçonné d'être Français parce qu'il s'était vanté d'avoir été élevé à Marseille, 1809.
- CHAFFAU, ou CHOFFARD, Luis, né Paris, 1764, voiturier, sait écrire. En 1795 propriété évaluée à 3.247 pesos, épouse Manuela Echeagaray de Guadalajara (Inquisición, vol. 1392), toléré.
- CHAMPAVIER, Antonio, sergent au régiment de Flandre, 1769.
- CHANIN, Mariano, professeur de français à l'École des Mines, 1801; né à Cadix en 1754, épouse Maria Josefa Saenz. (Inquisición, vol. 1340, f° 47).
- CHASSAGNITE, Antonio, né à Lagarde près de Limoges avant 1734, à Cadix en 1764, à Veracruz en 1786, célibataire, boulanger et sellier.
- CHAUSI, Pedro, flamand, charpentier à Chihuahua, épouse une Allemande. Toléré 1795.
- CHAVEZ, André, né à Avignon, régiment de Flandre, 1766; déserte à Tehuantepec, (R.C., vol. 131, f° 4).
- CHENARD, Joseph, ingénieur construction navale à Veracruz, 1759, à la Havane et San Blas, 1777 (R.C., vol. 79, f° 92 et vol. 110, f° 276).
- CHEREVOLA, Antonio, indésirable 1809.
- CHIER DE LA MILLER, né Avignon en 1733, chirurgien, dénoncé à l'Inquisition en 1768. (Inquisición, vol. 736, f° 28).
- CHIRO, Juan, né à Brives-la-Gaillarde, plusieurs années à Séville, Veracruz 1807, boulanger chez Clavel. Ne signe pas.

- CHIRRIZ, Juan, peut-être la même personne. Quitte la France en 1790, cuisinier sur un navire. Emprisonné à Veracruz, 1809. Ne sait signer.
- CHOQUET DE ISLA, Diego, capitaine de navire, voyage à Manille en 1780 (R.C., vol. 119, f° 55).
- CHOTARD, Michel, né Marseille en 1740, caporal au régiment de Flandre en 1770, sait écrire.
- CIS, Guillaume, chirurgien dans l'armée, envoyé en Sonora, 1767. Il existe de lui une lettre en français (Historia, vol. 169).
- CLAVEL, Pedro, né à Serillac près de Limoges en 1749, boulanger à Veracruz depuis 1772. Toléré en 1809.
- CLOVET, Alejandro, lieutenant-colonel dans l'armée. On lui refuse la permission de faire un voyage en France en 1785 (R.C., vol. 132, f° 75).
- CŒUR, Francisco, soldat invalide du régiment de Flandre, 1769.
- CHAPPE D'HAUTEROCHE, abbé astronome. Voyage en Californie, 1769, y meurt. La relation de son voyage a été publiée.
- CHARLANTIER, Diego, soldat au régiment de Flandre, 16 ans de service en 1771.
- COBOS, Félix, né à Marseille en 1731, régiment d'infanterie d'Amérique, 1757.
- COLET, Bautista, de Louisiane, s'établit à Bayou Pierre, Texas, 1809.
- COMBERG, Juan Francisco, né à Bruxelles en 1737, sergent au régiment d'Amérique, 1753.
- COMPÈRE, Joseph, de Bordeaux, cuisinier à Zacatecas, 1769 (Inquisición, vol. 1150, f° 86).
- COND RAT, Juan, né à Tranuis en 1732. Depuis 1752 au régiment d'Amérique.
- CONDRILLIE, Louis, à Jalapa en 1764, témoin contre le chirurgien Loret.
- CONSTAN, Christian, sergent au régiment de Flandre, 1769.
- COQUILLET, Pierre, né à Bordeaux en 1748, répare les statues de la cathédrale de Mexico et de Huextla, sait signer. En 1794 accusé de complot dans un village de Veracruz.
- CORDERO, Pedro, né à Saint Martin de Ganat, près de Toulouse, en Espagne 1789, établi à San Luis Potosi en 1794 avec passeport, boulanger, ne sait écrire. En 1809, un certain Corder qui doit être le même personnage est toléré.
- CORDIER, Juan, né en Perigord en 1724, soldat au régiment de Flandre.
- CORDIER, Joseph, en 1770 capitaine au régiment d'Amérique, y sert depuis 1754, natif de Saligny (?)
- CORRECHE, Antonio, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- CORROY, né à Paris, émigre à Saint Domingue, à Cuba en 1804,

- à Campêche en 1806, à Tabasco en 1807, prisonnier des Anglais à la Jamaïque, médecin, épouse Marie Campos, naturalisé en 1818. (Voir Lillian FISHER, *op. cit.*).
- CORTABLAU, établi fermier au Texas, 1754, (Derrotero del Padre Juan Morfi).
- COSTA, Joseph, né en 1754, se prétend Galicien, à Orizaba en 1782 puis à Tepeaca, usurier, arrêté en 1795, meurt en prison, fortune de 50.000 pesos, réclamés par ses fils.
- COSTA, Francisco, cuisinier de l'évêque de Sonora en 1789, célibataire, arrêté en 1795.
- COUESSIN, Louis, traverse le Mexique en se rendant aux îles Philippines, veut toucher 243 pesos qu'un marchand de Mexico doit à son frère, en mars 1804 (VR., vol. 219, n° 443).
- COURBIERE, André Benito, né à Lyon en 1754, vient de Louisiane avec Mézières comme interprète de langues indiennes, 1778. Soldat à San Antonio, épouse une *española*, 4 enfants, arrêté puis relâché en 1795.
- COURCEL, Gabriel, ingénieur à Veracruz en 1756 (R.C., vol. 76, f° 10).
- COURTADE, Bartolome, né à Monferrer, Roussillon, en 1734, à Mexico en 1778, après avoir servi dans l'armée espagnole, accusé de bigamie. (Inquisición, vol. 994, f° 5).
- COURTES, Bernard, chirurgien au régiment des dragons d'Espagne, 1767, reçoit la lettre de Guillaume Cis.
- CREPEL, Diego, soldat au régiment de Flandre, prime pour 15 ans de service, 1770.
- CROEX (Agustin de), lieutenant au régiment de Flandre, 1769.
- CROEX, Lorenzo, sous le faux nom de Bernal, réclame des bijoux qu'il avait prêtés en 1769, capitaine au régiment de Flandre. Signe.
- CROUZET, Juan Bautista, né à Rodez, 1759, architecte à Monterey et à Real de Catorce, épouse Marie Ayala, toléré en 1795 et 1809.
- CUMBET, Pedro, soldat au régiment de Flandre, prime en 1770 pour 15 ans de service.
- DAGNIER, indésirable, 1809.
- DALLETE, Thomas, expulsé du Texas, 1809.
- DAMPIERRE (Salvador de), expert en salpêtre, naturalisé en Espagne, au Mexique en 1779 (R.C., vol. 116, f° 159).
- DANGLADE, né à Sainte Marie d'Oloron, au Mexique en 1805, indésirable 1809.
- DANIS, Pedro, né à Lyon en 1730, en 1763 au régiment d'Amérique.
- DARCOURT, Alexandre, probablement d'Harcourt, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- DARRIGOL, Pedro, appartient à la compagnie royale des Philip-

- pinés, à Acapulco en 1801, se dirige vers le Salvador où il est arrêté pour avoir lu les œuvres de Rousseau et les avoir traduites en espagnol. (*Boletín del Archivo de Guatemala*, III, 84).
- DARTIZ, Pedro, mineur à Real de Oro, Nouvelle Biscaye, depuis 1771, épouse une *española*, 8 enfants, arrêté en 1795.
- DAUTEVIL, Ignacio, lieutenant-général de la Marine, sa veuve Maria Josefa Derbeau réclame une pension en 1756 (R.C., vol. 76, f° 34).
- DEBIS, Juan, au Texas en 1808.
- DEFOIX, Juan Antonio, né en 1714, pensionné après 34 ans de service au régiment de Savoie en 1771, demande à être envoyé à Mexico.
- DEJARDIN, Diego, sergent au régiment de Flandre, 1771.
- DELMAR, Nicolas, né à Lille, caporal au régiment de Flandre, 1770, signe.
- DELMAZO, Carlos, dans le complot français de Mexico, 1794.
- DELMOTTE, Nicolas, vient avec le chevalier de Croix, 1773 ; né à Liège, marié, père de 8 enfants en 1809, reçoit permission de séjour.
- DELORME, Nicolas, capitaine au Presidio del Carmen, 1805. (V.R., vol. 225, f° 847).
- DENIS, Nicolas, meurt à Guanajuato, 1803.
- DENOEFANT, Antonio, soldat en Sonora en 1778 ; lieutenant, vit à Bacuachi, épouse une *española*, profession « plumario ».
- DESGRANGES, Étienne, sergent au régiment de Flandre, 1769.
- DESPALLIER, Bernardo Martin, de la Nouvelle-Orléans, permission de s'établir au Texas, 1803.
- DESPLANQUES, Francisco, né à Carentan en Normandie, médecin à Mexico, dénoncé à l'Inquisition, part pour le Guatemala, 1768 (Archivo de Guatemala, AI 29-7).
- DEVER, Jorge, né à Montbéliard en 1730 ; en 1763 au régiment d'infanterie d'Amérique.
- DIBUA, probablement Dubois, Antonio, de Natchitoches, né en 1775, fermier à Nacogdoches depuis 1793.
- DIDIÉ, Santiago, prêtre, établi au Texas 1756, à Mexico puis envoyé en Espagne, 1757. (*Boletín del Archivo de Mexico*, 1939, p. 181).
- DIGOIN, Nicolas, régiment de Flandre, 16 ans de service en 1771.
- DOLEO, Pedro, né Natchitoches en 1756, à Nacogdoches, Texas, depuis 1756.
- DONCEL, Antonio, lieutenant des Ingénieurs à Veracruz, 1767 (R.C., vol. 91, f° 33).
- DORTOLAN, Bernardo, capitaine de milice, Natchitoches, 1793.

- DOUDAL, Roberto, capitaine au régiment d'Ultonia ; en 1764, 15 ans de service.
- DOVOIX, Juan, indésirable en 1809, peut-être la même personne que Juan Leonard Dubois.
- DUBATOUT, Juan, sergent au régiment d'Ultonia ; en 1764, 15 ans de service.
- DUBIER, Pedro, toléré, 1809.
- DUBISON, Pablo, régiment d'Ultonia, déserteur, 1771.
- DUBOIS, Juan Leonardo, né à Champagne de Noailles en Limousin, 1759, marié à Cadix, boulanger à Veracruz en 1784, expulsé en 1795, revient en 1802, accompagné d'un fils âgé de 18 ans, ne sait écrire (R.C., vol. 164, f° 35).
- DUCHESNE, Jean Vincent, né dans l'île Marie-Galante en 1768, domestique du Contador d'Oaxaca. En 1791, coiffeur à Guanajuato.
- DUCHET, Francisco, colonel de cavalerie, inspecteur des troupes en Nouvelle-Espagne, non mentionné comme Français. (R.C., vol. 41, f° 151).
- DUFAU, Juan, né à Villeneuve près de Limoges, épouse Anne Solier de Siclana, Espagne. Boulanger à Celaya, prête serment en 1792, reçoit passeport en 1799, signe.
- DUFAU, Juan, dit Villar, né à Sainte Croix de Toulouse, 5 ans au Ferrol, sert onze ans à Carthagène dans la marine, cuisinier à Veracruz, arrêté puis relâché en 1795. Signe.
- DUFOO, Antonio, né en Béarn, marié en Espagne. Coiffeur à Veracruz, arrêté en 1794, relâché en 1796.
- DUFOREST, Jean Valentin, établi à Coahuila, 1804.
- DUMONT, Joseph, docteur en médecine de l'Université de Paris, au Mexique en 1740. (R.C., vol. 58, f° 56, et GÉNIN, *op. cit.*, p. 278).
- DUMAS, Belabre, possède 200 arpents au Texas, 1805 ; retourne en Louisiane.
- DUMAS, Antonio, né à Floignac, près de Rodez, au Mexique en 1764, marié, deux filles ; depuis 1784, boulanger à Veracruz, possède plusieurs maisons.
- DUPARQUET, Carlos, ingénieur à Acapulco, non mentionné comme Français, 1781 ; épouse Maria Rosa Araujo, 1777, (R.C., vol. 112, f° 39 ; vol. 121, f° 181).
- DUPONEY, Juan, établi à Bayou Pierre, 1809.
- DUPONT, Ajenadro, de Landrecies, vit en Louisiane, au Texas puis à Mexico, 1787 ; se suicide à Guanajuato, 1803.
- DUPONT, Pedro, non mentionné comme Français, capitaine au régiment de Zamora, 23 ans de service en 1814. (V.R., vol. 258, f° 446).
- DUROCHER, Lorenzo, en voyage de commerce à Santa Fe et Chihuahua, 1805 ; voir *New Mexico Historical Review*, II, 369.

- DURREY, ou Durrey ou Lafit, Juan, né à Daubiet, près d'Auch en 1748, marié, 2 enfants, expulsé en 1794, revient en 1798, indésirable en 1809 ; chapelier, domicilié Calle de San Francisco (V.R., vol. 221, f° 234).
- DURUE, le père Benoit, jésuite en Basse-Californie de 1738 à 1767.
- DUTRUX, Miguel, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- DUVAL, Nicolas, né à Grandvilliers, Picardie, en 1770, vient à pied de la Nouvelle-Orléans. On le prend pour le général Moreau, 1808, renvoyé à la Nouvelle-Orléans (Historia, vol. 409, VIII).
- DUVERNE, Claudio, né en Beaujolais, 1737, soldat au régiment de Flandre, ne signe.
- DUVIVIER, Pedro, toléré au Yucatan, ancien soldat, 1795.
- DUXEN, Salomon, au Texas en 1808.
- EGLISE (Jacques d'), commerçant en fourrures, au Nouveau Mexique, assassiné en 1809, voir *New Mexico Historical Review*, II, 369.
- EISMITT, Joseph Clément, né à Strasbourg en 1725, régiment d'infanterie d'Amérique en 1737.
- ELMI (Pierre d'), marchand à Mexico, 1778, (Inquisición, vol 994, V).
- EMAR (Joseph Marie d'), né à Baube (?), 1757, épouse Marie Françoise Marcillac, noble émigré en Espagne, passeport pour Cadix, 1793, professeur de français à Chilapa, 1808, bons renseignements sur lui.
- ENCELINS, Luis Esteban, musicien au régiment de la Couronne, 1794. Dénoncé comme possesseur de livres interdits, 1783 (Inquisición, vol. 875, f° 60).
- ENGLE, Pedro, né en Louisiane en 1745, à Nacogdoches depuis 1786, commerçant avec les Indiens Tankawa, Texas.
- ERONDEQUE, Juan, expulsé du Texas, 1809.
- ESAIN (Félix Joaquim d'), lieutenant des dragons de la Reine, 1779, (V.R., vol. 200, f° 626).
- ESCOFIET, Charles, né à Marseille en 1760, marié en 1788, en Louisiane puis à Campêche, 1788, chirurgien. En 1795 possède 557 pesos et un esclave.
- ESMIETE, Serafina, épouse de Juan Erondeque, expulsée avec lui du Texas en 1809.
- ESPELDOY, Juan, né en Navarre en 1766. En Nouvelle-Espagne en 1786, employé dans l'administration des mines de Zacatecas, toléré en 1795.
- ESTOPIER, Juan, se prétend italien, propriétaire de deux bateaux à Tuxpan, Veracruz, 1794.
- ESTRADA, Luis, aussi appelé Luis de CORDOVA, né à Cahors, 1767, 8 ans à Séville, au Mexique en 1789, boulanger à Mexico puis

- à Guanajuato, 1793, expulsé, en 1796 s'échappe sur la route de Veracruz.
- ETIAU, Léon, né à Cognac, marin sur un bateau qui fait escale à Acapulco, 1809.
- EU, ou Ex, (Monsieur d'), connaît le Vice-roi, vit à Mexico, 1715 (Inquisición, vol. 710, f° 260).
- FABER, Pedro, né à Mas (?), indésirable en 1809, cuisinier à Mexico depuis 1795.
- FABOT, Médard, Canadien, guide en territoire indien, 1715, (Historia, vol. 27, f° 162).
- FABUIS, Nicolas, surnommé *el cojo*, (boiteux) né à Duhaisne, Savoie, plusieurs années en Espagne, horloger, calle de San Francisco à Mexico, 1795.
- FALLET, César, de Neufchatel, Suisse, possède livres interdits, 1750 (Inquisición, vol. 924).
- FARE, ou JUNET, Juan, né à Langres en 1766, deux ans à Cadix, à Veracruz en 1804, garçon dans une taverne.
- FAUCHE, Francisco, sergent au régiment de Flandre, 16 ans de service en 1771.
- FAUQUER, Francisco, sergent au régiment de Flandre, 1769.
- FAURE, Juan, indésirable, 1809.
- FERIEN, André, de Louisiane, au Nouveau Mexique en 1805, *New Mexico Historical Review*, II, 369.
- FERNANDEZ, Domingo, Corse, marin sur la corvette *Diluminado*, escale à Acapulco, 1809.
- FERRADA, Benito, indésirable, 1809.
- FERRAND, Salvador, né en Roussillon en 1747, tambour au régiment d'infanterie d'Amérique.
- FRÈRE, Joaquin, ancien lieutenant à la milice provinciale de Cordoba et Jalapa, 1788, se retire à Alicante en Espagne, non mentionné comme Français. (R.C., vol. 141, f° 96).
- FEZ (Pedro de), docteur à Monterey en 1732, accusé de sorcellerie (Inquisición, vol. 858, f° 541).
- FIGUET, Juan, né à Comminges en 1722, longtemps à Zaragoza et Madrid, à Veracruz en 1776, cuisinier de la comtesse d'Alamo, à Mexico en 1795, signe.
- FLANDIN, Pedro, non mentionné comme Français, à Real de Catorce, dénonce le médecin Simon Lacroix, parle français.
- FLOGNY, Pedro, de Saint Domingue, domestique de Juan Michamps, Texas, 1808.
- FOGACHE, sergent au régiment d'Ultonia, 15 ans de service en 1764.
- FONTAINE, Jacques, dix ans en Catalogne, cordonnier à Veracruz, toléré en 1809, signe.

- FONTAN, Juan, de Bollona (Bouillon ?), né en 1759, à Nacogdoches en 1801.
- FONTEN, Louis, à Nacogdoches en 1809.
- FORASTIER, Roberto, capitaine au régiment d'Infanterie, 1767.
- FORCADE, Juan Bautista, quitte la France en 1799. A Mexico en 1801, professeur de danse, arrêté en 1811.
- FORNEL, Julien, né en 1764, se prétend de Murcie, Espagne, marié à Orizaba en 1794.
- FORNIER, Domingo, magasinier à la citadelle de Perote, 1777, non mentionné comme Français, (R.C. vol. 112, f° 184).
- FORTIER, Honorat, voyage de la Nouvelle-Orléans à Mexico en 1801, voyage à pied de 922 lieues en 77 jours, (Historia, vol. 62, n° 10).
- FOUILLOUX, Juan, né à Sérillac, près de Limoges, meurt à Veracruz avant 1794, mentionné dans une lettre de Pedro Clavel.
- FOURCADE, Julien, à Mexico, 1756, dénoncé à l'Inquisition.
- FOURNIER, Juan, mineur, dénoncé à l'Inquisition, 1794, meurt en 1795.
- FOURNOUX, Carlos, chirurgien au régiment de Flandre, 1768.
- FRANCISCON, Bernardo, régiment de Flandre, prime pour 20 ans de service en 1771.
- FRANCO, Domingo, né en 1768, commerce à Jalapa, 1794, Corse.
- FRANCO, Juan, né en Corse 1749, à Orizaba en 1783.
- FRANCO, Damien, Corse, oncle des précédents, épouse Maria Dolores Mercado, établi à San Juan de los Llanos, 1784 ; capital de 10.000 pesos en 1794, marchand, toléré.
- FRANCON, Joseph, né en 1756, au régiment de Queretaro en 1797, non mentionné comme Français.
- FRANQUIS, Esteban, au régiment de Flandre, 1769 (Toribio MEDINA, *op. cit.*, p. 359).
- FRANSON, Luis, indésirable, 1809.
- FRENAY, Francisco, soldat au régiment de Savoie, 1769, signe.
- FRENGAN, Juan, de Montault, Béarn, dénoncé à l'Inquisition comme bigame en 1715. (Inquisición, vol. 760, f° 105).
- FREVILLE, Louis, prêtre franciscain, voyage en Nouvelle-Espagne, publie un livre à ce sujet, 1712, (GÉNIN, *op. cit.*, p. 122).
- FROMITTE, Juan, né à Bruxelles en 1717, marié en 1762, sert depuis 1758 au bataillon de la Couronne.
- GABAN, Pedro Nicolas, mulâtre, dans l'armée espagnole pendant 12 ans, en 1809, cuisinier dans la Calle del Coliseo Viejo à Mexico.
- GABIOT, Pedro, de Coulanges, Bourgogne, né en 1763, marié à une *española*, 1793, à Tepeaca (Tabasco), expulsé en 1795, revient en 1798.

- GALARDI, Francisco, né à Toulouse en 1740, au bataillon d'infanterie de la Couronne en 1760.
- GALLO, Joseph, né à Chaise de Santo Toribio (?), demeure Calle de las Palmas à Mexico, 1707, accusé de bigamie (Inquisición, vol. 731).
- GARCIA, Francisco, né en 1767, se prétend galicien, études à Cadix, tailleur à Cordoba depuis 1785, sait signer.
- GARNIER, Juan, établi à Ataxicito, Texas, de Saint Ange en France, 1804.
- GASCON, Basilio, sergent à Veracruz, retourne en Espagne, 1771 (R.C., vol. 88, f° 13).
- GASTON, Juan, né à Lancan, près de Saint Flour, 1759, à Malaga en 1776, à Veracruz en 1789, ne sait signer.
- GAVARD, Pedro, né à Saintes, Charente, majordome à Veracruz, toléré en 1809.
- GAVINO, Francisco, meurt à Irapuato, 1793.
- GELEDE, José, chirurgien à Tabasco, manque de décence dans ses expressions (Toribio MEDINA, *op. cit.*, p. 364).
- GEOFFROI, Pierre, né à Montréal, Canada, en voyage d'affaires au Nouveau-Mexique en 1751, ne sait signer.
- GEORGE ou GEORGEON, Elias, arrêté au Texas en 1754, expédié à Mexico puis en Espagne avec ses deux esclaves, Bernardo et Antonio. (VR., vol. 3, f° 435).
- GÉRARD, Nicolas, à Campêche en 1795, toléré en raison de son grand âge.
- GERBAUT, Juan, voyage de Lisbonne à Mexico en 1727, (R.C., vol. 46, f° 27).
- GHS, Pedro Victor, né à Nice, cuisinier à Veracruz, 1789, toléré, 1809.
- GILLIET, Mario, sergent au régiment de Savoie, 1769.
- GIRARD, Nicolas, 8 ans de service au régiment de Savoie en 1771.
- GIRIBARTI, Francisco, né à Tarbes, 1759, à Cadix, tailleur à Veracruz, 1803.
- GIRU, José, établi à Villa Salcedo, Texas, 1809.
- GOBEZ, Juan, cuisinier à Mexico, 1807, marié.
- GODINEAU, mentionné dans une lettre du docteur Ghs, 1767.
- GODONET, Pierre, quelques années en Espagne, présente mémoire pour fabriquer pain en 1795, capital de 5.094 pcsos, arrêté, meurt en prison, sait écrire.
- GODRO, Luis, adjudant au régiment de Flandre, 1769.
- GOF, Pablo, alias BUSSEL, de Saint Domingue, Jalapa 1727, bigame (Inquisicion, vol. 818).
- GOGUET, Estevan, né en Louisiane en 1774, fermier à Nacogdoches depuis 1784.

- GOMEZ, Francisco, à Campêche en 1795, se dit de Santander, propriété évaluée à 153 pesos. Expulsé.
- GOMEZ, Joseph, né en Alsace, soldat au régiment d'Amérique, 1765.
- GONZALEZ, Alonso, né en 1748, marchand à Mexico depuis 1767, meurt en prison en 1795.
- GOUDEAU, Francisco, lieutenant au régiment de Louisiane, 1770.
- GOUREA, Jaime, né à Perpignan en 1764, chirurgien dans l'armée espagnole, marié à Chihuahua en 1807, y meurt, 1839 (Génin, *op. cit.*, p. 390).
- GOUVERT, ou GOVEN, Juan, alias PÉTILLAU, né en Quercy, 1754, 15 ans de service en Espagne et à La Havane, fabricant de nouilles dans la Calle de Montserrate à Mexico depuis 1754, capital de 200 pesos en 1795, toléré.
- GOUYON, ou GOUYOEN, Bartolomé, docteur des milices blanches, Merida, toléré en 1795. Ses propriétés sont évaluées à 6.500 pesos.
- GOYENECHÉ, Alexis, mentionné comme Français, vient recueillir l'héritage de son oncle, Aguirre Goyeneche, décédé à Guadalajara, 1769. (R.C., vol. 95, f° 98).
- GRAFUILLIÈRE, Juan Bautista, né à Mouillac près de Limoges, 1762, cuisinier en Espagne puis au Vénézuéla, à Mexico en 1795, déporté, ne sait signer.
- GRANER, Juan Bautista, ancien soldat, toléré au Yucatan, 1795.
- GRANPRÉ, Constance, épouse de Juan Gayarré, comptable de la Caisse royale d'Acapulco, née à la Nouvelle Orléans. Demande pension en 1788, possède livres interdits.
- GRILLO, Santiago, indésirable, 1809.
- GRIMAREST, Enrique, (Français ?), gouverneur de Sonora en 1788 (R.C., vol. 140, f° 53).
- GRIUS, Pedro, en 1794 musicien au régiment de la Couronne. (Rangel, *op. cit.*, p. 220).
- GROFEL, Juan Antonio, né à Marseille en 1766, à Ténériffe en 1777, soldat au Yucatan en 1787, marié à Mérida, toléré en 1795, signe.
- GROS, José, ancien soldat, toléré au Yucatan en 1795.
- GUCHT, Pedro, alsacien, né en 1749, vient à Galvez en 1781, marchand et violoniste à la cathédrale de Valladolid, a passé 7 ans à La Havane.
- GUELET, Guillermo, canadien, marchand à Nacogdoches depuis 1805.
- GUELLE, Santiago, surnommé Revêque, vient au Mexique en 1748, sous la garde du Dr. Rebequey aux soins duquel il a été confié par sa famille, d'origine malouine. S'établit au Guatemala où il obtient la nationalité espagnole en 1750 (Archives de Guatemala), retourne en Espagne mais laisse une fille dont la descen-

- dance survit au Guatemala (renseignements fournis par l'un de ses descendants, M. Edgar Aparicio, de Guatemala).
- GUERAIN, surnommé le bossu, joailler à Mexico, 1794.
- GUERANDAIN, Juan (Français ?), fonctionnaire à la *Contaduria General*, salaire de 800 pesos en 1781 (R.C., vol. 130, f° 11).
- GUILLAR, Antonio, accusé d'être protestant 1768, (MEDINA, *op. cit.*, p. 360).
- GUILLARD, ou VILLAR, Juan, né à Guyon, Auvergne, 4 ans à Cadix, à Veracruz en 1781, boulanger, marié, expulsé en 1795, permission de revenir en 1798 pour un an, toléré en 1809, ne sait écrire (R.C., vol. 168, f° 161 ; vol. 170, f° 240).
- GUILLEMBRAND, Esteban, né à Larve (?), Dauphiné, marié en Espagne, vit avec une Indienne, déserte en 1772. Établi à Sallillo, 1795, toléré.
- GUITART, Geronimo, alias José MORET, accusé de bigamie, 1772 (Inquisición, vol. 873.)
- HAMPIER, toléré en 1809.
- HEROUL (Felipe d'), capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- HEROUL (Julio d'), lieutenant au régiment de Flandre, 1769.
- HEROUL (Pedro d'), *Idem.*
- Hos, Nicolas, vient comme majordome du chevalier de Croix, 1777, épouse une *española*. En 1795, administrateur de l'hôpital d'Arizpe (Sonora).
- HOUDOVAR, Esteban, sergent au régiment de Flandre, 1769.
- HOURAT, Jorge, alias Jorge GARCIA, né à Oléron, 1754. En Espagne, 1765 ; au Mexique, 1774 ; épouse Isabelle de Mendoza, 1796 ; naturalisé, 1798 ; toléré 1809. En 1794, son actif monte à 116.300 pesos, son passif à 83.665 pesos, signe.
- HUET, Antonio, lieutenant au régiment d'Acapulco 1768 (français ?), (R.C., vol. 94, f° 274).
- HUET, Andrés, capitaine de dragons, (Français ?), se marie en 1813 (R.C., vol. 208, f° 274).
- JABALOIS, Salvador, officier des troupes des Provincias Internas, 1787. (R.C., vol. 136, f° 33), Il existe une famille de ce nom au Guatemala.
- JACQUET, Joseph, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- JACQUES, né à Narbonne, cuisinier du Vice-roi Cruillas (Inquisición, vol. 1000).
- JEAN, né à Montpellier, cuisinier en 1760 à Mexico (*ibid.*).
- JEAN BAPTISTE, né à Bayonne, en 1739 dénoncé comme huguenot à l'Inquisition, établi à Zacatecas. (Inquisición, vol. 876, f° 75).

- JOLY, Francisco, né près d'Arras en 1734, sergent en 1772, prime pour 15 ans de service.
- JUAN DE LA EXPECTACION, moine à San Angel, près de Mexico, dénoncé par ses compagnons, se plaint de leurs pratiques sodomistes. (Inquisición, vol. 1349, XVI).
- JUDICE, Pedro Nicolas, de la Nouvelle-Orléans, emprisonné pour dettes à Mexico, 1775. (R.C., vol. 106, f° 218).
- JUNET DUVAL, Jacinto, décédé à Veracruz en 1777, sa sœur réclame son héritage, elle est établie à Cadix.
- JULIAC, Jaime, soldat au régiment de Victoria, renvoyé en Espagne parce qu'il a profané le nom de la Vierge. (Torribio MEDINA, *op. cit.*, p. 380).
- JUNTENA, Jaime, né à Tarascon, marin sur le navire de guerre *Santa Trinidad*. A Veracruz en 1809.
- LABADIE, Domingo. En 1795, établi à Santa Fé (Nouveau Mexique), y vit depuis de nombreuses années, marié à une *española*.
- LABAT, Pedro, né à Saint Domingue, 1767, marin sur le navire *La Felicidad* de Veracruz, 1809.
- LABONO, Pedro, né à Belen (?), limousin, vient en 1774, comme cuisinier du Vice-roi Bucareli, en Nouvelle-Biscaye avec le gouverneur José Fayni. En 1795, établi à El Paso del Norte, femme et 4 enfants, possède quelques terres.
- LABORDA, José né à Jaca, en Aragon, probablement de famille française, marié à Taxco en 1720, millionnaire, meurt à Cuernavaca, 1788.
- LABORDA, Francisco, son frère aîné, aussi marié à Taxco.
- LABORDA Y MIRAMON, Marco, neveu de don Pedro de Miramon, travaille avec lui, 1809.
- LABORDE (?), Bernardo, alias Luis ROBERTS, né à Auch, fils de Bernard et de Marina Casala, soldat au Guatemala, déserte à Tehuantepec, vient à Mexico, 1795, sait écrire.
- LACABA, Juan, domestique à Mexico 1795, expulsé, sait écrire.
- LACASA, Juan Bautista, entre au Nouveau Mexique en 1805, de Louisiane (*New Mexico Historical Review*, II).
- LACHAUSSET, Pedro, né à Louvain, 1757, épouse allemande 1791. Technicien au Collège des Mines, 1789. Toléré 1809.
- LACLOTTE, Juan Jacinto, naturalisé à la Nouvelle-Orléans, à Mexico 1806, architecte.
- LACLOVE, indésirable, 1809.
- LACOMBE, Claudio, lieutenant au régiment d'Amérique. En 1782, doit 840 pesos au lieutenant Beauregard.
- LACOMBE, Francisco, à Villa Salcedo, Texas, 1809.
- LACOSTE, Leandro, enseigne dans la compagnie de Santander,

- discussions avec Saint Maxent, 1794 (Inquisición, vol. 1382).
- LACROIX, Dionisio, Louisianais, au Nouveau-Mexique 1805, (*New Mexico Historical Review*, II, 369).
- LACROIX, Guillermo, soldat au régiment de Savoie, 1769, signe.
- LACROIX, Simon, né en 1744, chirurgien à San Luis Potosi en 1781, possède livres interdits et des papiers écrits en français ; 4.500 pesos de dettes. Déporté sur la corvette *El Liebre*, 1796 ; dans les prisons de Cadix en septembre 1796.
- LAFARGUE, Juan Maria, né à Lille en 1774, à Veracruz en 1803, cuisinier, indésirable en 1809.
- LAFARGUE, Domingo, né en 1744. A Jalapa en 1770, cuisinier et boulanger à Tepcyagualco en 1779. Prend part à une bagarre à propos des idées de la Révolution, déporté en 1795.
- LAFARGUE, Juan, se dit né à La Havane, établi marchand à Tuxpan, 1789.
- LAFITAS Y MIRAMON, Juan, neveu de don Bernardo Miramon. D'après les *Mémoires* de Lafitte, oncle du pirate de Barataria. Fermier à Mextitlan, 1783.
- LAFORSADA, Juan, né à Bordeaux en 1767, fermier à Nacogdoches depuis 1799.
- LAFRAGUA, Clément, né à Oloron en 1727. En 1769, demande naturalisation. Employé au Monopole des cartes à jouer à Puebla. Officier de milice, marié, père de 3 enfants, possède maison évaluée à 4.000 pesos (VR. 13 et 53).
- LAFUENTE (Juan de), né à Cerisole, Languedoc en 1734. En 1760, établi à Zimatlan, près Oaxaca, épouse mulatresse, fermier, 500 pesos en 1795. Toléré.
- LAFUENTE, Francisco, né en Espagne en 1771, études à Dunkerque pendant 5 ans. A Pachuca en 1790, possède livres français.
- LAGIER, ou LACHIER, Jacques, né à Saint-Sauveur, Dauphiné, en 1742. A Veracruz en 1763, boulanger au service d'Antonio Dumas. En 1795 possède une maison à lui dans cette ville, signe. Déporté.
- LAINE, Pedro, alias de LA TORRE, marin, vit à Cadix, vient à Mexico en 1756, dénoncé à l'Inquisition comme janséniste (Inquisición, vol. 924).
- LAINAIS, José, né à Chabenjor (?). Soldat au régiment d'Amérique.
- LALANDE, Juan Bautista, d'Illinois, voyage au Nouveau-Mexique en 1804, (*New Mexico Historical Review*, II, 369).
- LAMAR, Luis, né à Rouen en 1744, grenadier au régiment de Flandre, blessé dans une bagarre avec un Napolitain.
- LAMARCA, Carlos, coiffeur de son métier mais sans emploi en 1794, arrêté, en prison à Cadix en septembre 1796.
- LAMASUADA, Pedro, toléré au Yucatan en 1795, bonne conduite.

- LAMBERT, Juan, indésirable, 1809.
- LANDA, José Maria, né en 1759, marié, toléré au Mexique, 1809.
- LANDEL, Juan, né à Mirepoix, Roussillon ; depuis 1770, chantre à la paroisse de Real de Canelas, est venu comme soldat au régiment de Flandre, marié à une *española*, 7 enfants. Toléré 1795.
- LANIE, Pedro, sergent au régiment de Savoie, 1766 ; en 1769 à celui d'Ultonia.
- LANNUERY, Antonio, lieutenant au régiment de Flandre, 1769.
- LAPORTE, Blaise, né à Saint Fortuné près de Tulle en 1724, 20 ans à Cadix, Lima et Buenos-Aires. Marié à Cadix ; à Veracruz 1785, sait écrire.
- LARCHEVÊQUE, Jean, survit à l'expédition de Cavelier de La Salle, s'établit au Nouveau-Mexique, tué dans un combat contre les Indiens en 1720. (LAUVRIÈRE, *op. cit.*, p. 63).
- LARDO, Luis, né à Saint Flour, 10 ans en Espagne, à Mexico en 1783, s'y marie en 1787, marin et cuisinier, toléré en 1795 et en 1809, 2 enfants, ne sait écrire.
- LARREATEGUI, José Maria, né à Bayonne, se dit de Saint Sébastien, caissier chez le comte de Rul. Dénonciation anonyme contre lui, 1795.
- LARROCHE, Juan, vient comme serviteur de Galvez. En 1786 demande place de *guarda del casco*, expulsé en 1795.
- LARTIGUE, Pedro, chirurgien à Villa Salcedo, Texas, 1806.
- LASALA, Juan, né en 1770, coiffeur à Mexico en 1791.
- LA TOUR D'Auvergne, officier, vient en mission de Saint Domingue, en 1804 meurt à Veracruz.
- LAURENGON, Claudio, soldat au régiment de Flandre. En 1770, prime pour 15 ans de service.
- LAUSAT, né en Navarre en 1754, fils de Pierre et de Françoise Lafonta. A Mexico en 1776, a passé plusieurs années en Espagne, économiste d'une mine en 1795. En 1807 à Aguascalientes. En 1809 à Zacatecas, possède quelques livres, signe.
- LAUSSEL, Jean, né à Montpellier en 1754, cuisinier de Revillagigedo, expulsé en 1794, sait signer son nom.
- LAVIGNE, Pedro, né à Natchitoches en 1774, fermier à Nacogdoches depuis 1797.
- LAYSSARD, Valentin, permission de s'établir à Bexar, Texas, 1804.
- LEBET, Juan, indésirable, 1809.
- LEBLANC, Antoine, de la Nouvelle-Orléans, expert en tabacs, à Mexico de 1778 à 1783. (R.C., vol. 115, f° 73).
- LEBLOND, Carlos, garde de la compagnie flamande, 1803, permission pour se rendre à Bruges. (R.C., vol. 188).
- LEBRUN, Honoré, né à Saumur en 1735, soldat au régiment d'infanterie d'Amérique.

- LECA, Juan Bautista, Corse, prêtre près de Valladolid, à Valle de Santiago.
- LECADIEU, Jean-Baptiste, né à Paris en 1730, alias LEFEVRE, en 1775 dénoncé comme possesseur de livres interdits. (Inquisición, vol. 1147), probablement le même que J. B. Licadier, lieutenant vétérân du bataillon provincial d'Oaxaca, qui demande permission pour se rendre en Espagne, 1783 (R.C., vol. 135, f^{os} 143 et 146).
- LECATTEL, Francisco, vient de la Jamaïque, emprisonné à Veracruz, 1811.
- LECLERC, Juan, précepteur des enfant du comte de Casa Real, à Mexico en 1795. Établi à la Nouvelle-Orléans en 1814. (*Historical Louisiana Quarterly*, 1939, p. 814).
- LECOMTE, Luis, lieutenant au régiment de Flandre, 1771.
- LECHON, Gaspard, régiment de Queretaro, 1797.
- LECOQ, Étienne, né à Fosan (?) en 1730. Soldat d'infanterie en 1766.
- LECURT, Jaime, né à Villeparisis, près de Paris. A Puebla, 1764, épouse Maria Lazara Gomez, aveugle depuis 1776, mendiant, meurt en prison, 1795.
- LEMAITRE, Juan, né en 1732, ancien Jésuite, soldat au régiment d'Ultonia, dénoncé à l'Inquisition, 1768, sait écrire. (Inquisición, vol. 769, f^{os} 37 à 47).
- LEMÉE, Nicolas, né à l'Île de Ré en 1741, vient de Louisiane avec Mézières, 1779. En 1792, enseigne dans la compagnie présidentielle de Aguaverde, Nord.
- LEON, Toussaint, né à Marseille en 1756. Vient à la Nouvelle-Orléans en 1770 avec son oncle. A Campêche en 1774, pilote du port, marié, sait écrire.
- LEON, José, lieutenant au régiment d'Ultonia, 1764.
- LEONEL, Francisco, en 1789 vit Calle de los Plateros à Mexico, (Inquisición, vol. 882).
- LEOTAR, Honoré, né à Nîmes en 1745, régiment de Flandre, 1770, ne sait écrire.
- LEROI, Maximilien, né en 1716, Jésuite en 1733, professeur à Belen (Sinaloa).
- LEROY, Pedro, né à Bayonne en 1764 vient comme coiffeur de la comtesse de Galvez, en Espagne 1794, revient avec passeport en 1797, toléré en 1809, marié, 5 enfants.
- LETONDAL, Claude, père de la congrégation de Saint Vincent de Paul. En 1803 à Mexico. Quête pour les missions d'Orient. (GÉNIN, *op. cit.*, p. 146).
- LEYMARIE, Francisco, né près de Limoges à Trellez. Toléré en 1809.
- LIBERAT, Juan, né à Bastia, Corse, en 1744 ; depuis 1763 au régiment d'infanterie.

- LIGA, Francisco, Corse, 1735, depuis 1754, régiment d'infanterie.
- LINARD, Simon, régiment de Flandre, 16 ans de service en 1771.
- LITI, Miguel, nègre français de Pitaguayo ?, sorcier, sait écrire, (Inquisición, vol. 738).
- LIVER, Jaime, mère française, emprisonné à Veracruz, juin 1809.
- LOANDO, Luis, Auvergnat, cuisinier, marié, deux enfants à Mexico, 1809.
- LOBILLAS, Antonio, né en 1744, à Papautla en 1781, après naufrage, célibataire, boulanger, déporté en 1795.
- LOBOLA, Luis, né à Bordeaux, 1783, à Saint Domingue pour éviter service militaire. Exilé à New York puis à la Jamaïque et à Campêche. A Veracruz, 1809, horloger et orfèvre, indésirable, 1809.
- LOME, Francisco, né à Paris en 1737, marié en Espagne, au régiment de Flandre en 1781. En 1795, établi à Huexutla, près de Veracruz, arrêté parce qu'on le soupçonne de complot, sait écrire.
- LONGUEVILLE, Pedro, né à Bordeaux, au Texas en 1797.
- MARGENTIER, Juan, né à Tarbes en 1758, plusieurs années à Saragosse, tailleur à Veracruz, 1791, malade quand on l'arrête, déporté, ne sait écrire.
- MAGNANY, Francisco, 22 ans de service, régiment de Flandre en 1771.
- MAGNE, Antonin, né en Navarre, se prétend Espagnol, expulsé en 1795.
- MAILLET, Manuel, capitaine au régiment de Flandre.
- MALLET, de Montréal, né en 1704, marchand arrêté au Nouveau-Mexique 1751, et expédié en Espagne, sait écrire.
- MALPILLA, Juan, né à Saint Étienne Couel (?) près de Limoges en 1749, marié à Cadix, plusieurs enfants, à Veracruz, 1793, expulsé en 1795, en même temps que son fils.
- MALVERT, Juan, depuis peu à Mexico en 1794.
- MANCION, Pedro, né à Richelieu en 1773 ; marin en 1800, établi à Jalapa en 1805, en 1809 coiffeur à Veracruz, indésirable.
- MANI, Juan Bautista, né à Dunkerque en 1729, bataillon d'infanterie 1766.
- MANRIQUE, Marie Thérèse, modiste à Mexico, veuve de Jean Augier, va voir Nicolas Duval en prison.
- MARIE, Louis, exécuté pour rebellion à Santa Fé (Nouveau-Mexique) (BANCROFT, *op. cit.*, XII).
- MARIN, Nicolas, arrêté à Mexico, 1794, et expulsé.
- MARINT, Juan, Jésuite, 1767.
- MARION, Claude, né à Vianson, Bourgogne en 1713, dentiste à Mexico, son fils Pedro en apprentissage chez Licadieu. (Inquisición, vol. 1147).
- MARQUEZA, José, se dit de Turin, emprisonné à Veracruz, 1809.

- MARRON, Juan, soldat au régiment de Flandre, 17 ans de service en 1771.
- MARRON, Juan, indésirable en 1809.
- MARSELLAC, Pablo, sergent au régiment de Savoie, 1771.
- MARTELY, Salvador, sergent au régiment d'Ultonia, 1771.
- MARTIN, André, alias DUPAN, soldat au régiment de Savoie, 1769.
- MARTIN Diego, né à Samain (?), caporal au régiment d'infanterie, 1770.
- MARTIN, Pedro, prisonnier des Anglais, s'échappe et arrive à pied à Veracruz, 1804 (VR., vol. 191).
- MARTINEZ, Salazar y Pacheco, son vrai nom semble être Pedro Lambeyre PERMARTIN, apparenté aux Laborde, lieutenant de justice à San Juan del Rio, sait écrire, expulsé en 1795.
- MASSON, Juan, né à Marseille en 1743, soldat au régiment de Flandre, sait écrire.
- MASY, Nicolas, dénoncé à l'Inquisition, vit en concubinage avec une sage-femme italienne en 1769 (Torribio MEDINA, *op. cit.*, p. 360).
- MATHEY, Antonio, Corse né en 1750, sacristain à San Andres Tuxtla depuis 1783.
- MAULEON, Fernando, vient de Saint Domingue, nommé comptable de la Real Hacienda à Valladolid, place qu'il refuse, 1794 (R.C., vol. 159, f° 109).
- MAULEON, probablement son fils, comptable à Mexico, en 1817.
- MAURETA DE LA BARREDA, Santiago, né à Lézat près de Foix en 1738, de famille espagnole, chirurgien dans l'armée en 1756, vient avec Galvez, établi à Valladolid, se marie en 1794, 4 enfants en 1809, toléré, sait écrire.
- MAURICE, Luis, sergent au régiment de Flandre, prime pour 20 ans de service en 1770.
- MAURRAS, indésirable 1809.
- MAXEN, Juan, domestique du colonel Diego Cortes en 1803 ; en 1809 tailleur Calle de las Palmas à Mexico, indésirable, 1809.
- MAYA, Francisco, né en 1740 ; en 1766 au régiment d'infanterie.
- MAYNI, Juan Bautista, né à Moncin (?) en 1739, régiment d'Amérique, 1766.
- MAYNO, Santiago, toléré, 1809.
- MAZA, Juan Bautista, savoyard, vient en 1772, en 1795 cuisinier de l'archevêque, marié. Toléré.
- MAZAS, Pedro, né à Sainte Marie, Navarre ; à Porto-Rico, puis à Mexico, 1772 ; dans l'administration du Tabac depuis 1776. En 1809, vit d'une pension de 100 pesos, marié, père de 4 enfants.
- MAZAS, Basilio, son frère, né en 1754, domestique du comte de Machado, aussi employé au Monopole du Tabac, possède livres interdits, indésirable, 1809.

- MELE, Juan, né à Sète en 1734 ; à Mexico en 1764, domestique de Croix, bibliothèque de 62 livres, épouse à Cadix Anne Roo, de famille française, déporté, 1795.
- MENAR, Juan, né à Rochefort en 1722, au Texas 1771, célibataire, arrêté au Coahuila en 1795.
- MENGEIN, Juan Pedro, régiment de Flandre, 1770.
- MENONVILLE, Thierry, né à Saint Mihiel, voyage en Nouvelle-Espagne, 1780 ; meurt à Saint Domingue, Port-au-Prince en 1786 (GÉNIN, *op. cit.*, p. 279).
- MESTRE, Andres, sergent au régiment d'infanterie, 1764.
- MEXANA, Armando, soldat au régiment de la Couronne, inclus dans le complot dit français, 1794 (Torribio MEDINA, *op. cit.*, p. 390).
- MÉZIÈRES (Athanase de), explorateur de la Louisiane et du Texas, 1771.
- MICHAMPS, José, de Paris, au Texas 1808.
- MIGNARD, Francisco, chirurgien de la flotte, 1813 (VR., vol. 259, f° 32).
- MIGNON, Pedro, né à Blefont en 1725, vient de Louisiane au Texas 1765, blessé au presidio de San Sabas, marié, 5 enfant, toléré 1795.
- MIQUETE, José, indésirable 1809.
- MIRAMON, Bernardo, né le 6 juillet 1748 à Jurançon, fils de Pierre, maître d'école et de Marie Lafitte, dite de Hourné. Au Mexique comme secrétaire du Vice-roi de Croix, 1768, naturalisation en 1777. Grand père du général Miramon, exécuté avec Maximilien en 1867. Bernardo poursuit une carrière administrative au Mexique après l'Indépendance.
- MIRAMON, Pedro, son frère, né à Jurançon le 24 février 1754. Vient à Mexico en 1774, expulsé en 1795, possède alors un capital de 300 pesos. Réadmis en 1798, commerce de vins et liqueurs. Sait écrire (R.C., vol. 168 et 172).
- MOLAR, José, né à Marseille en 1759, à Huexutla en 1795, épouse Maria Silva, possède un restaurant, capital 663 pesos en 1795, expulsé. Sait écrire. Son fils Juan est établi à Tuxpan.
- MOLINAUS, Rafael, à San Luis Potosi en 1795, se prétend Andalou, mais ne peut le prouver. Expulsé en 1795, s'échappe sur la route de Veracruz, 1796, ses effets sont évalués à 30 pesos.
- MONTES, Martin, Nice 1735, marié à Cadix, marin, reste malade à Veracruz, ne sait écrire.
- MORASEN, Carlos, interprète des langues indiennes au Texas, 1809.
- MOOR, Hugo, cuisinier à Mexico, toléré 1809, marié.
- MOREL, Esteban, né à Aubagne en Auvergne, médecin, se suicide en 1794.
- MOREL, José, Canadien, né en 1772, fermier à Nacogdoches depuis 1806.

- MORENO, Pedro, né en 1714, au Mexique en 1734, courtier (corredor de la bolsa), marié, possède bonne bibliothèque, arrêté puis toléré en 1795, sait écrire.
- MORET, Jean-Jacques, régiment d'Amérique, 1770.
- MORIN, Jean, Breton, en 1784 veut venir de la Nouvelle-Orléans comme chirurgien à Mexico, le passeport lui est refusé. (VR., vol. 133 et R.C., vol. 128).
- MORIN, Joseph, associé de Dumas, boulanger à Veracruz, calle de Santo Domingo, meurt avant 1794.
- MORLIA, Juan, demande sa naturalisation en 1807. Au Mexique depuis 1782, retourne en Espagne en 1793 et en revient en 1806 avec passeport avec sa femme et plusieurs enfants (R.C., vol. 197 et VR., vol. 235).
- MORO, né à Lyon en 1750 ; à Barcelona, 1762, au Yucatan, 1786, marié. Caporal au bataillon de Castille, toléré en 1795, sait écrire.
- MORTEMAR, Francisco, lieutenant au régiment de Flandre, 1769.
- MORVAN, Francisco, né à Natchitoches en 1747, fermier à Nacogdoches depuis 1797.
- MOSSET, Juan Jaime, Suisse, calviniste, régiment d'Amérique, meurt en 1768 à Veracruz. (Torribio MEDINA, *op. cit.*, p. 366).
- MOTA (Pedro de la), né à Paris, accusé d'ivrognerie, San Martin Texmeluca près de Puebla, 1741. (Inquisición, vol. 911).
- MOURAS, Juan, alias Rodriguez, né à Sainte Catherine, Béarn, de nombreuses années en Espagne, toléré en 1795, à Mexico en 1807.
- MOURELLE, Ignacio, marin, voyage aux Philippines, 1784, possède livres français. En retraite à San Blas en 1817. (VR., vol. 271, f^{os} 135 et 136).
- MUGNIE, Henri Joseph, né à Dijon en 1777, quitte la France en 1793, prisonnier des Anglais, s'échappe et va à la Nouvelle-Orléans, y épouse Marie Jeanne Coronel, de Paris, vient avec passeport à Mexico, tailleur, indésirable en 1809, sait écrire.
- MURGIER, Juan Maria, né à Lyon, officier, se suicide en 1794.
- NAYANS, Juan Claudio, se dit natif de Cadix, mais élevé en France, vient avec Galvez en 1784. En 1794, à Pachuca, a vécu à Mexico où il possédait un commerce de modes à la Calle San Francisco.
- NOCEANS, Carlos, à Pachuca en 1794, dénoncé pour propagande révolutionnaire, absous par le tribunal de ce lieu. (RANGEL, *op. cit.*, I, 251 et Historia, vol. 449, f^o 404).
- NOLAN, Vincent, établi à Bayou Pierre, 1809.
- O (Guillermo de), dénoncé comme bigame, 1754. (Inquisición, vol. 981).

- OFER, Juan, caporal au régiment de Flandre, 16 ans de service en 1771.
- OLIVER, Francisco, né à Brives la Gaillarde en 1773, quitte la France en 1802, un an à Saint Domingue, 3 ans prisonnier à la Jamaïque ; charpentier à Veracruz en 1807, célibataire, sur la liste d'expulsion, 1809.
- OLIVIERI, Pedro, Corse, né en 1747, prêtre à Guanajuato depuis 1791.
- PAGE, Vincent, voyage à Mexico en 1768, (*The Americas*, X, pp. 331-351, qui donne un compte-rendu de son voyage).
- PAILLETTE, Juan Santiago, de Natchitoches, achète des terres au Texas, 1807.
- PALLAR, Guillermo, né à Saint Malo en 1765, à Nacogdoches depuis 1805.
- PAQUE, cuisinier chez la comtesse de Contramina, dénoncé par sa femme, 1795 ; une fille à laquelle il enseigne le français. (Inquisición, vol. 1416).
- PARILLE, Esteban, né à Bruxelles en 1734, soldat au régiment d'infanterie depuis 1763.
- PARRA, Juan, né à Dax, Biscaye ; en Espagne, vient à Mexico en 1791, établi à Sumatlan en Michoacan, s'échappé sur la route de Veracruz alors qu'il était déporté, 1796.
- PEISAME, à expulser, 1809.
- PERIN, Juan Bautista, armurier au régiment d'Ultonia, 1769.
- PERLIN, soldat, déserte à Tehuantepec, 1762 (Inquisición, vol. 1048).
- PERMARTIN, Pedro, né à Oléron, neveu de José de la Borda, ingénieur minier à Zacatecas, 1788. Naturalisation, toléré en 1795 et 1809, possède un livre interdit, « Les Tableaux de Paris ».
- PERMARTIN, Francisco, son frère, né en 1762, fils de Jean-Baptiste et de Jeanne de Rhodes, ingénieur minier à Zacatecas, 1775, toléré en 1795.
- PERREN, Miguel, né à Grande Fosse, Lorraine, 1743, déserteur de l'armée française en 1775, 6 ans au régiment d'Ultonia, ranch à Saltillo en 1795, se cache, mais expulsé sur la *Ninfa*, 1796, revient au Mexique et y épouse Maria de la Garza, chirurgien en 1809, sait écrire.
- PERRET, Sébastien, né en Corse, établi à Veracruz 1769, épouse une *española* en 1772, arrêté puis relâché en 1795.
- PETIT, Diego, lieutenant au régiment d'Ultonia, 1769.
- PEY, Juan, né à Beroza (?) en 1740, épouse Petra Zapata à San Luis Potosi, 1795, toléré.
- PEYRAN, Simon, régiment de Flandre, 18 ans de service en 1771.
- PEYTTIER, Juan, né en Saintonge, 1776, à la Nouvelle-Orléans, à Veracruz en 1806 fabricant de liqueurs, toléré, 1809.

- PEZET, Luis, né à Agde, Languedoc, en 1752. A Campêche 1784, épouse Maria Lopez, pilote du port. Toléré en 1795, sa maison évaluée à 480 pesos.
- PICQUET, Joseph, garde du corps au régiment de Flandre, enseigne au régiment des Dragons, 1776 (R.C., vol. 108).
- PIERRELOT, Roberto, sergent au régiment d'Ultonia, 1769.
- PIERRI, Antonio, ancien soldat, toléré au Yucatan, 1795.
- PIERRON, en mission de Saint Domingue à Veracruz, 1803.
- PICCHI, André, restaurant à Mexico, avec Juan Busquet, meurt avant 1794.
- PIROL, Pedro, né à Fonsac, Saintonge en 1724, chirurgien au Presidio del Carmen (Tabasco) depuis 1748, 5 enfants, pension des deux tiers de son salaire, toléré 1795.
- PALISENT, Marcos, soldat au régiment de Flandre, prime pour 20 ans de service en 1770.
- POITVIN DE PONS, Julien, né à Saintes, docteur en médecine, université de Montpellier, 1789, émigre à Saint Domingue puis à la Nouvelle-Orléans avec sa femme, Marie Léonor Labat. Arrivent à pied à Monterey en octobre 1809. Médecin des armées du roi d'Espagne pendant les guerres d'Indépendance.
- POLLONE DE LA TORRE, José, médecin, dénoncé à l'Inquisition pour sacrilège en 1727. Veracruz et Jalapa. A vécu à Saint Domingue. (Inquisición, vol. 817).
- POMALDY, Andres, 16 ans de service en 1771, régiment de Flandre.
- POMIAN, Lorenzo, né à Pau en 1757, domestique du gouverneur de Coahuila, 1789, puis barbier à San Luis Potosi, marié, possède plusieurs livres, expulsé sur le bateau *El Liebre* en 1795. Dettes, sait écrire, relâché en Espagne en 1798 (R.C., vol. 169, fo 50).
- PON, Nicolas, né à la Nouvelle-Orléans en 1753, fermier à Nacogdoches en 1793.
- PONET, Antonio, né en 1717, pension pour 24 ans de service au régiment de Flandre, en 1774, demande permission de se retirer au Nouveau-Mexique.
- PONTEN, Joseph, sergent au régiment d'Ultonia, 1769.
- PORTATUY, Geronimo, alias COVARRUBIA, né à Dax, fonctionnaire, arrêté en 1794, relâché en Espagne avec permission de retourner en France 1800 (R.C., vol 172 et 206).
- POZO, Lorenzo del (peut être DUPUY) né à Nogaret, Provence, fermier à Tacotalpa (Tabasco), possède deux plantations de cacao, évaluées à 6.000 et 12.200 pesos, toléré en 1795.
- PRAT, ou PRADO, Benito, né à Tiusan (?), 12 ans à San Lucas de Barrameda en Espagne, à Veracruz, en 1764, marié, facteur à Mexico, toléré 1795, propriétés évaluées à 113 pesos, sait écrire.
- PRAT, Joseph, né à Sillans, Vienne, en 1762, 8 ans au régiment

- de la Couronne. En 1783 retourne à Cadix, à Puebla en 1791 comme barbier, reçoit son passeport en 1792. Interné comme fou en 1794.
- PRECI (Claude Luillier de), né à Paris en 1738, officier à Queretaro, meurt en 1797. (VR., vol. 131, R.C., vol. 142 et 160).
- PREUX, Augustin, envoyé à Mexico par son père, colonel du régiment suisse en Espagne, pour le corriger de ses excès de jeunesse. Au Presidio del Carmen en 1812. (VR., vol. 215).
- PRINCE, marin, natif de la Nouvelle-Orléans. En 1810, à Veracruz où il obtient la nationalité espagnole.
- PUY, Bernardo del, né en 1715, fermier à Salinas, San Luis Potosi depuis 1732, marié, beaucoup d'enfants. Toléré en 1795.
- QUEMPIS, Enrique, flamand, tailleur à Mexico, dénoncé pour blasphème, 1732. (Inquisición, vol. 781).
- QUILTY-VALOIS, Nicolas, né à Malaga de père irlandais mais probablement de mère française. Lit et parle cette langue. Fonctionnaire, dernière mention de lui en 1817, Guanajuato 1817.
- QUINTANA, Antonio, né à Perpignan en 1731, 5 ans en Espagne, tailleur à Veracruz depuis 1794, déporté en 1794, ne sait écrire.
- RABELO, Pedro, né en 1721, blessé dans la guerre contre les Indiens, s'établit à Reinoso, 1764. A l'hôpital des indigents en 1795, déporté, relâché en Espagne 1798, ne sait écrire.
- RAMIREZ, Pedro Guillermo, né à Pradier en 1772. A Cadix en 1796, restaurant à Veracruz en 1802, indésirable en 1809, célibataire.
- RAMIREZ, Juan, mulâtre, né en terre française, envoyé en Espagne en 1795. revient et vit à Tultepec (Oaxaca), 1805 (R.C., vol. 169).
- RANARD (Andres de), sergent régiment de Flandre, vingt ans de service en 1770.
- RAUFAT, Juan, cuisinier à Veracruz, depuis 1784, effets évalués à 153 pesos en 1795, déporté.
- RAYNAUD, Juan, né en 1704, cuisinier à Mexico depuis 1753, dénoncé à l'Inquisition en 1760 (Inquisición, vol. 1000).
- REBEQUEY, Vincent, vient avec le Vice-roi Linares en 1710, docteur en médecine de l'université de Paris, fonde l'hôpital de Mexico. (GÉNIN, *op. cit.*, p. 270).
- RECOLE, Joseph, au Mexique 1756, avec sa femme Joséphe Lamotte, comme cuisinier du Vice-roi Cruillas, renvoyé en Espagne en 1760. (VR., vol. 2, f° 210).
- RELIQUET, Luis, né à Nantes en 1758, marchand à Nacogdoches depuis 1793.
- RENARD, Nicolas, sergent au régiment d'Ultonia, 1769.
- RENAUD, Francisco, sergent au régiment de Flandre, 1769.

- RENAUD, Juan, né à Chambéry en 1732. En 1764 au régiment d'infanterie.
- RENÉ, ou RONEIG, Juan Bautista, né à Marseille en 1781, marié en France, à la Nouvelle-Orléans, puis économiste d'un ranch près de Veracruz, 1803, indésirable, 1809.
- RENOT, Santiago, né à Lyon en 1766, étudie la médecine, 13 ans en Espagne. En juin 1796, vit à Tlacotalpan (Tabasco).
- REVEQUE, Lorenzo, vieil habitant au Texas, 1809.
- REVIER, Claudio Antonio, né à Embrun, Dauphiné, marié à Rita Blanca, vient au Mexique en 1776, mineur à Pachuca, 6 enfants en 1795, toléré, sait écrire.
- REYNALDOS, Juan, né à Riom en 1738, colporteur à Tlacotalpan en 1772, meurt en prison en 1795, capital 15.000 pesos, ses effets évalués à 2700 pesos, ne sait écrire.
- REYNER, Lorenzo, né à Marseille, soldat au Texas en 1761, établi à Puntas de Lampares, près Saint Luis Potosi, marié deux fois, 882 pesos de dettes en 1795, toléré. Sait écrire.
- REYNIER, Pedro Ramon, né à la Nouvelle-Orléans, pharmacien à Zacatecas en 1807, toléré en 1809, « après avoir donné des preuves » (?).
- REYNETE (Juan de), alias BITEL Y RIOS, né à Pau, dénoncé à l'Inquisition, à San Martin Texmeluca, près de Puebla, 1741. (Inquisición, vol. 865).
- REYVIÈRE, Lorenzo, né à Brives la Gaillarde en 1751, vit à Cadix, 1779. A Veracruz en 1791, boulanger, célibataire, ne sait écrire.
- RICHART, Juan Bautista, non mentionné comme français mais possède des livres en cette langue, capitaine, 1768 (Inquisición, vol. 1070).
- RICO, Pedro, indésirable, 1809.
- RIVERA, Juan, soldat en retraite toléré au Yucatan en 1795. Apparaît dans le recensement de 1809.
- RIVERA, Juan, né en Corrèze, soldat à Cadix et aux Canaries en 1798, à Veracruz en 1809, indésirable.
- ROBERTS, Nicolas, né à Nantes en 1722, à Veracruz en 1748, après séjour à Cadix, marié à Oaxaca à Maria Paula Sorrilla, à Jalapa, à Josef Simona Orduña, 6 enfants. En 1795 gagne 2 réaux par jour dans un moulin à farine. Toléré.
- ROBLET, toléré, 1809.
- Roc, Bautista, Canadien, arrêté au Nouveau-Mexique en 1751. (Hist., vol. 294).
- ROCHE (Isabelle de), veuve du colonel Saint Maxent, permission de venir de la Nouvelle-Orléans, 1810, belle-mère du général Flon. (VR., vol. 99, f° 789).
- ROCHEL, Juan, né à Vosque de Arroz (?), frontière espagnole, vient

- avec Galvez en 1784. En 1794, tailleur à Real de Atotolnico, près de Pachuca, ivrogne, déporté, sait écrire.
- ROCHER, José, quitte le Mexique en 1728. (R.C., vol. 47).
- ROCHI, ou ROCHE, ou ARROCHE, LAROCHE, José Maria, dit le Bossu, né à San Ildefonso en 1748, parfumeur, livres interdits, dénoncé à l'Inquisition en 1790, meurt en 1793 à Mexico, sait écrire. (Inquisición, vol. 946, et RANGEL, *op. cit.*).
- RODA, Andres, né à Carignan, Lorraine. Plusieurs années en Espagne, cuisinier reste à Veracruz. Déporté en 1795, effets évalués à 39 pesos, sait écrire.
- RODRIGUEZ, Juan, au Yucatan en 1795, toléré.
- RODRIGUEZ, Juan (peut-être le même personnage) né à Piamon Castelnau, Béarn, 23 ans en Espagne, au Mexique en 1793, marchand de vin, célibataire, indésirable en 1809.
- ROFINIACO, José, né à Angoulême en 1770, émigre en Espagne, régiment des Dragons en 1794, envoyé au Mexique. Nous le retrouvons à la Nouvelle-Orléans en 1814. Voir Mémorial de Clouet, *Louisiana Historical Quarterly*, 1939, p. 810.
- ROLLAND, Antonio, en 1776 16 ans de service au régiment de Flandre.
- ROLLAND, Juan, en 1794 condamné à 4 ans de travaux forcés, relâché en 1797, (R.C., vol. 172).
- ROLLIN, secrétaire de Galvez, 1786 (Inquisición, vol. 1218).
- ROOTS, José, Allemand, vit six mois à Paris en 1787 et 8 ans à Saint Domingue. Prisonnier des Anglais, s'échappe et arrive à Campêche, 1807.
- ROQUIER, Francisco, de Louisiane, établi au Texas en 1806.
- ROSALES, Juan, né à Bordeaux en 1768, boulanger à Nacogdoches en 1801.
- ROSCH, Juan, emprisonné à Veracruz, 1809.
- ROSI, José, potier de terre, au Texas, 1809.
- ROUPILLON, Juan, permission de traverser le Mexique pour aller de San Blas à Veracruz, 1785 (V.R., vol. 126).
- ROUSSEAU, Pedro, alias OSORIO, né à Rosela (?), en 1739 en Louisiane puis prisonnier des Anglais à la Jamaïque, 9 ans à Cuba, soldat au Presidio del Carmen, épouse Josefa de Lara, 2 enfants, en 1795 mendiant, toléré.
- ROUSSELOT, Juan, né à Tribury (?), 2 ans en Espagne, Cuba et Lima. En 1807 à Veracruz, emprisonné en 1809.
- RUBE, Lorenzo, capitaine au régiment de Flandre, 20 ans de service en 1770.
- RUBI, Juan, arrêté à Real de Panuco (Sonora), 1795.
- RUFI, Bernardo, indésirable, 1809.
- RUISEÑOR, Juan Bautista, indésirable, 1809.

- SABERE, Juan, né à Toulouse, en Nouvelle-Espagne en 1785 ; en 1791, demande permission de s'établir à Queretaro, horloger. Impliqué dans le complot français, 1794.
- SAGNA, Juan, arrêté en 1794 à Mexico.
- SAINT DENIS (LOUIS JUCHEREAU de), guide au service de l'Espagne, au Texas, meurt en 1774.
- SAINT JULIEN, en Guerrero, 1754 (GÉNIN, *op. cit.*, p. 279).
- SAINT MAXENT, François Maximilien, frère de la comtesse de Galvez, né à la Nouvelle-Orléans, capitaine compagnie de Santander en 1794 ; en 1801 voyage d'exploration entre la Nouvelle-Orléans et Mexico (Inquisición, vol. 1382).
- SAINT MAXENT, Célestin, de la même famille, voyage entre la Nouvelle-Orléans et Mexico, 1804 (Hist., vol. 62).
- SALAINAC, Pedro, cuisinier, dénoncé à l'Inquisition en 1793, retourne en Espagne en 1805. (Inquisición, vol. 1392).
- SALAVERT, Pedro, à Oaxaca en 1807.
- SALAZAR, Luis, né à Marseille en 1737, marin à Tuxpan depuis 1774, toléré en 1795.
- SALDUCHO, Simon Pedro, né en Corse en 1743, marchand à Real de Catorce, 1766, y est toujours en 1809. Toléré.
- SALOMON, Ambrosio, né à Auch en 1760, en Espagne en 1779, à Veracruz en 1786, barbier, expulsé en 1795.
- SALOYARD, Pedro Martin, expulsé en 1795, établi à San Juan del Rio, (Guanajuato).
- SALVADOR, de Marseille, né en 1759, fermier à Nacogdoches depuis 1794.
- SAMBON, Alejandro, né en 1739, à Evau (Nord de la France ?), vit en Belgique, vient en 1762 comme soldat, dénoncé comme juif à l'Inquisition (Inquisición, vol 1053).
- SANSON, Joseph, soldat au régiment de Savoie en 1769, sait écrire.
- SARNAC, Juan, né à La Rochelle, établi à Nacogdoches en 1789.
- SARNE, Francisco, né à Lyon en 1714, soldat à la Nouvelle-Orléans en 1736, déserte en 1750, à San Antonio (Hist., vol. 294).
- SARRIO, Pedro, né à Brives la Gaillarde en 1734, en Nouvelle-Espagne en 1771, boulanger à Valladolid, épouse en 1774 Antonia Oroxa, 4 enfants parmi lesquels un prêtre, toléré, mais meurt en 1795.
- SARTHA, José, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- SECOUT, Luis José, lieutenant au régiment de Flandre, 1769.
- SELANY, Francisco, capitaine au régiment de Flandre, 1769.
- SEMAT, Jacobo, né à Pignerol en 1747, régiment d'infanterie, 1765.
- SEMERIA, Juan Bautista, à Mexico, 1809.
- SERRANIA, Santiago, né en Roussillon en 1743, vit en Espagne, au Mexique en 1776, professeur, sait écrire, possède livres,

- déporté en Espagne en 1795, on ne lui permet pas de revenir, 1799, effets évalués à 156 pesos.
- SERRANO, Pedro, dénoncé comme Français à Actopan en 1795, se dit Navarrais, sait écrire (Inquisición, vol. 1366).
- SERVANT, Pedro, au Mexique en 1769, vit dans la Calle de los Plateros, mort au Pérou avant 1778 (Inquisición, vol. 994).
- SEYGNEURET, Carlos, capitaine au régiment de Dragons d'Almansa, 1786. (R.C., 134).
- SICAR, Manuel, dans le complot français en 1794, condamné à deux ans de bague.
- SIMANSANEF, Juan, déporté en 1795, s'échappe sur la route de Veracruz.
- SOBRADIEL, Miguel, déserteur du régiment de Savoie, épouse Maria Gonzalez, 1775.
- SOBRECASAS (Juan de), en Oaxaca en 1807, établi depuis 1776.
- SOLANO, Juan, né à Ancivan en Gascogne, quitte la France en 1770, marchand à San Juan de los Lagos. Capital de 2.280 pesos, déporté en 1795. Sait écrire.
- SOLERMON-GUITART Vicente, permission de venir de Cadix pour affaires en 1782 (R.C., vol. 141, f° 116).
- SOLET, Ramon, meurt à Veracruz en 1794.
- SORUIN, Pedro, né à Cadix de père français, associé de Domingo VANCE, à Mexico en 1795, commerçant, célibataire.
- SOTO, Juan, établi à Mextitlan en 1791, déporté.
- SOUDAN, Juan, docteur à San Juan de los Llanos, 1740 ; né à Lyon, dénoncé comme sorcier, médecin. (Inquisición, vol. 1365) peut être le même qu'un Soudan, français professeur de médecine à l'Université de San Carlos de Guatemala, quelques années après. (Voir mon article dans *Revista de Historia de America*, 1958).
- SUINT, Cristobal, régiment de Flandre, 1768 (Torribio MEDINA, *op. cit.*, p. 359).
- SULIER, Andres, Français de Saint Louis, U.S.A., au Nouveau-Mexique en 1805 (*New Mexico Historical Review*, II).
- SUMEROT, José, en 1776, 16 ans de service au régiment de Flandre.
- TABUIS, Nicolas, né à Dovagne, Savoie, marié en France, à Mexico en 1794, horloger, (RANGEL, *op. cit.*, II, 306).
- TALBEZ, Pedro, né au Mans en 1764, quitte la France en 1784, plusieurs années à Cadix, cuisinier à Veracruz, 1807.
- TECIER, José et Pedro, deux frères établis à Nacogdoches, nés en Louisiane, au Texas en 1801.
- TESSIER, Carlos, à Villa Salcedo, secrétaire du gouverneur de Texas, 1808.
- TEULET, Juan Pedro, né à Siran (?), 7 ans à Seville. Au Mexique

- en 1803, courtier et marchand de vins, Marié, indésirable, 1809.
- THOMAS, Reinaldo, chirurgien en 1768, expulsé du Guatemala parce que déjà marié, 1770.
- TORRINEL, Pedro, né à Bordeaux en 1764, vient en Nouvelle-Espagne en 1783, commerçant en gros à Orizaba, se marie en 1794, expulsé 1795.
- TRAMPILLON, ou TRAMPIER, Santiago, né à Mâcon en 1753, 15 ans en Espagne, au Mexique 1774, marié en 1777 à Maria Inclan, barbier, toléré en 1795 et 1809, 4 enfants, possède 34 livres, sait écrire.
- TRECY, Antonio, né à Gallaton (?) en 1759 au régiment d'infanterie. En 1771 un Diego Treacy sert au régiment d'Ultonia.
- UBAQUE, Agustin, boulanger à Jalapa en 1764, (Inquisición, vol. 1008).
- UGET, Francisco, alias UXE, en 1795 toléré au Yucatan.
- VACRET, Francisco, soldat au régiment de Flandre, 20 ans de service en 1770.
- VALENCIA, Antonio, indésirable en 1809.
- VALLE, Francisco, de son vrai nom Grégoire BÉRAUD, né en Touraine en 1724, au Mexique avant 1754, marié, fermier, toléré en 1795.
- VECHAN, Rosa Francisca, épouse de Juan MICHAMPS, au Texas en 1808.
- VELLI, ou TELLY, Eduardo, soldat au régiment de Flandre en 1766.
- VERAT, toléré en 1809.
- VERDIER, Juan, alias VERDIGUIER, né en 1734, au Mexique en 1768, fabricant de cigares. En 1795 possède 26 pesos, déporté, ne sait écrire.
- VERDIER, Luis, né en 1751, marié, à Real de Catorce 1778, expulsé sur navire *El Liebre* 1796, possédait une maison évaluée à 1860 pesos.
- VERRIOS, Claudio, né à Lyon en 1709, quitte la France en 1750 pour la Nouvelle-Orléans, A Saltillo en 1760, jardinier, marié deux fois, toléré en 1795, sait écrire.
- VERVIER, Jérôme, né en 1751, à San Luis Potosi 1777, effets évalués à 158 pesos, toléré en 1795 et 1809. Sait écrire.
- VEUILLARD, Nicolas, né à Ancenis en 1742, régiment d'infanterie 1762.
- VIAL, Pierre, explorations entre la Louisiane et Mexico, 1782.
- VIGNAUD, Francisco, né à Paris en 1758, marié, tailleur à Mexico en 1789, (Inquisición, vol. 882).
- VILLAR, Juan, né en Limousin en 1769, boulanger à Zacatecas

- 1792, expulsé en 1795, s'échappe sur la route de Veracruz.
VILLOT, José, capitaine au régiment d'Infanterie, 1766.
VISONOT, Enrique, de Saint Louis, U.S.A., au Nouveau-Mexique en 1805.
VITAL, Gabriel, né en Rouergue, plusieurs années en Espagne, reste malade à Veracruz en 1779, à Cuba en 1786, travaille à la boulangerie de Antonio Dumas 1794, déporté, sait écrire.
Vivo, Juan, soldat à Natchitoches, puis Real de Marconi, 1772, toléré en 1795.
YAUSSAC, Antonio, tient taverne à Real de Aigama, arrêté en 1795.
YRIARTE, Pedro, né à Ochagavia, Navarre, en 1764, plusieurs années en Espagne, au Mexique en 1779, charpentier, toléré en 1795 et 1809, sait écrire.
YUCANTE, Crisostomo, Canadien, né en 1744, fermier à Nacogdoches depuis 1788.

Un certain nombre de noms douteux ont été omis de cette liste ainsi que ceux de marins qui ne firent que débarquer au Mexique au cours du XVIII^e siècle, et sur la nationalité desquels nous sommes très mal renseignés.

QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES TIRÉES DE LA PRÉSENTE LISTE.

Il a été possible de tirer de cette liste un certain nombre de données statistiques :

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Français établis au Mexique avant 1795 et qui n'apparaissent plus en 1795, lors du recensement de Branciforte..... | 68 |
| Soldats et fonctionnaires..... | 206 |
| Français établis au Texas (la plupart après 1800)..... | 72 |
| Français établis au Nouveau-Mexique..... | 15 |
| Voyageurs et explorateurs..... | 30 |
| Prêtres et missionnaires..... | 11 |
| Français établis au Mexique en 1795..... | 173 |
| Étrangers soupçonnés à la même date d'être Français mais qui s'en défendirent..... | 24 |
| Français qui apparaissent en 1795 et 1809..... | 47 |
| Français établis au Mexique vers 1810..... | 102 |
| Étrangers d'origine douteuse à cette date..... | 11 |
| Femmes..... | 5 |

J. H.